

PREMIÈRE PARTIE

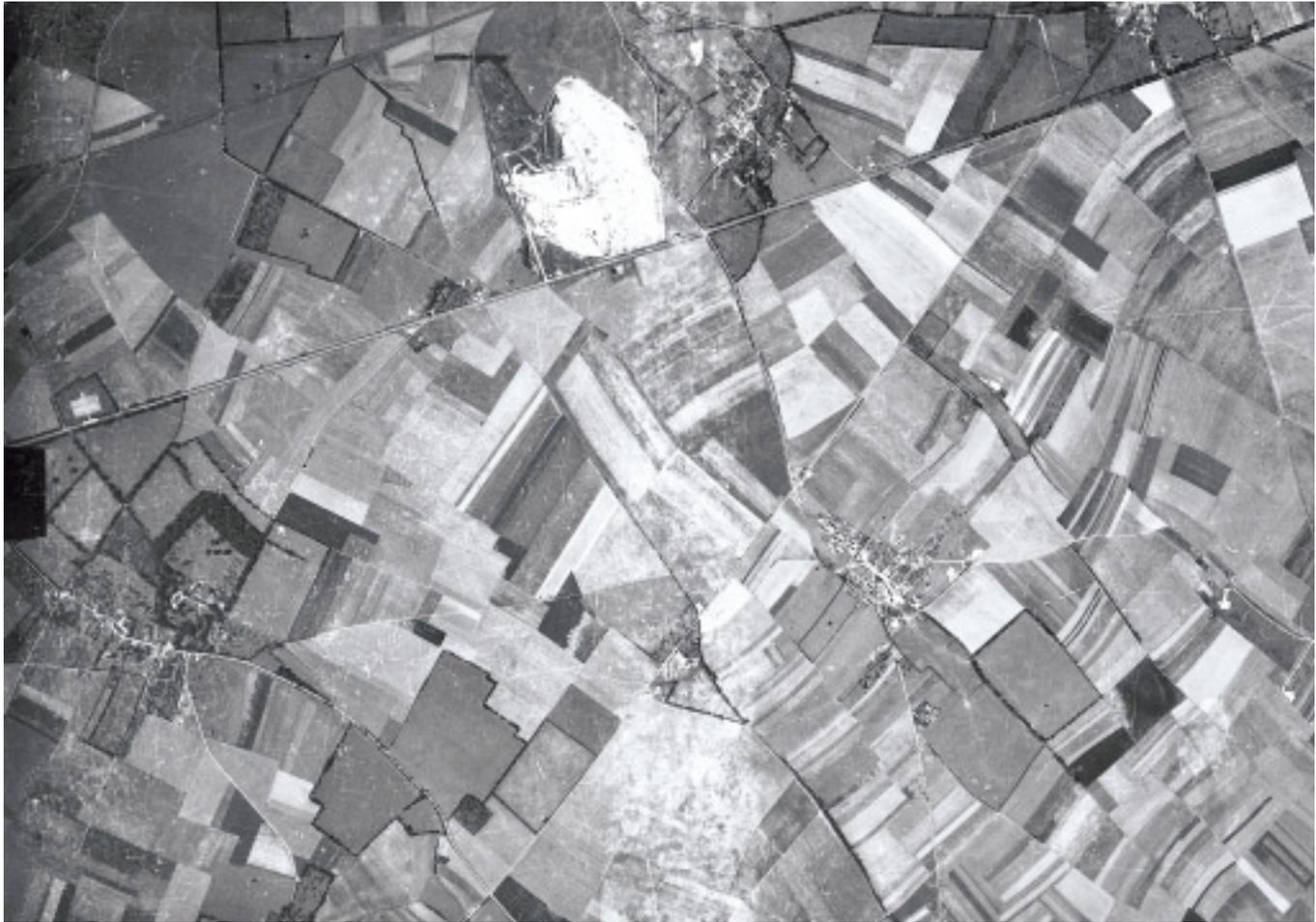
Essai sur l'histoire des paysages de la Basse-Normandie

Si les paysages épousent les formes du relief naturel, la parure de celles-ci est l'œuvre des hommes qui ont modifié la végétation et aménagé l'espace en fonction de leurs modes de peuplement, de leur organisation sociale et de leur économie. Comment au cours des quelques millénaires de leur présence n'auraient-ils pas créé des paysages différents alors que leur nombre, leurs relations et leurs productions évoluaient ? Aucun paysage n'est immuable, tous ont changé, tous continueront à se transformer.

Quelques images réparties sur les quatre derniers siècles permettent de suivre l'évolution de la Campagne de Caen dont les grands horizons plans sont habillés de cultures annuelles et parsemés de villages. Au milieu du XVII^e siècle, le village de Rots dissimule ses habitations derrière les prés et vergers de pommiers enclos qui s'allongent dans la vallée de la Mue.



Ci-contre :
Fig. 1 - Rots en 1666
(Arch. Calvados, H. 3229)



Autour, la plaine nue (à l'exception de deux ou trois pièces carrées entourées de haies et d'un arbre le long d'une route) est découpée en quartiers (1) de champs en lanières parallèles d'environ 180 mètres de long. Son image n'est cependant pas une marqueterie de couleurs car divers indices, les noms d'ensembles parcellaires voués à la même culture (delle des froments, delle des orges), les chemins d'exploitation traversant les champs, évoquent des pratiques communautaires de l'agriculture. Et si le découpage foncier reste ainsi en filigrane dans le paysage, il rappelle une structure sociale qui oppose les coutures (2) du domaine seigneurial aux lanières dispersées des tenanciers.

Au lendemain de la dernière Guerre mondiale, dans les environs de Cauvicourt, les traits du paysage ont été altérés. Si le village demeure dans sa couronne de prés enclos, les champs en lanières ne subsistent plus que localement ; ils ont été remplacés par de vastes pièces aux formes irrégulières, signes de regroupements liés à la diminution massive des exploitations agricoles et de la population. D'autre part, l'homogénéité culturelle a disparu : les rotations (3), désormais individuelles, juxtaposent les couleurs variées des cultures d'automne, des cultures de printemps et des prairies artificielles en des compositions complexes et chatoyantes. Et le réseau routier, qui apparaît sur cette image et inscrit ses lignes dans le paysage, introduit d'autres éléments chronologiques. Car si la route Caen-Falaise, construite à l'époque moderne, est surimposée à l'organisation agraire, celle-ci prend appui sur la voie romaine de Vieux (Aregenua) à Jort.

Ci-dessus :

Fig. 2 - Cauvicourt
(I.G.N., mission Mézidon - Villers -
Torigni 1947)

(1) quartier : groupe de parcelles en lanières de même orientation en longueur.

(2) couture : terre du domaine seigneurial en grandes parcelles.

(3) rotation : succession des cultures sur un champ.

Le paysage actuel montre deux modifications récentes. Le village de Rots déborde du vallon en lotissements de pavillons dont les maçonneries claires, les toits d'ardoises et de tuiles, composent de nouveaux écrans visibles de loin. D'autant plus visibles que l'image de la plaine a été radicalement simplifiée. Réduite à quelques vastes rectangles de cultures différentes, elle recule l'horizon jusqu'aux villages ou bosquets des environs. Repeuplement péri-urbain, concentration en très grandes fermes aux terres de dimensions adaptées à leur machinisme agricole et remembrement géométrique ont encore remodelé ce paysage.

Ci-contre :
Fig. 3 - Rots en 1991.



Ces quelques jalons, observés dans la Campagne de Caen, invitent à tenter de reconstituer les grandes étapes de l'histoire des paysages bas-normands.

Deux grandes régions se différencient : celle où des défrichements précoces ont conduit à une utilisation agricole complète des finages (4) (en dehors de quelques bois protégés par leur propriété seigneuriale ou royale) et celle où l'occupation agricole a été plus tardive et longtemps incomplète (très partielle et lâche au Haut Moyen-Age puis massive du XI^e au XIII^e siècle par des défrichements familiaux qui ont encore laissé des étendues de landes communes partagées et mises en culture seulement fin XVIII^e - début XIX^e siècle).

(4) *finage* : territoire exploité par une communauté d'habitants.

I-L'ancienneté de la mise en valeur des plaines et la création des campagnes découvertes

Les origines des paysages ne peuvent être saisies que par les traces du peuplement humain. Celles-ci renseignent sur le semis de l'habitat, l'importance de la population, les moyens techniques dont elle disposait et indirectement alimentent des hypothèses sur l'espace défriché au travers de la végétation naturelle.

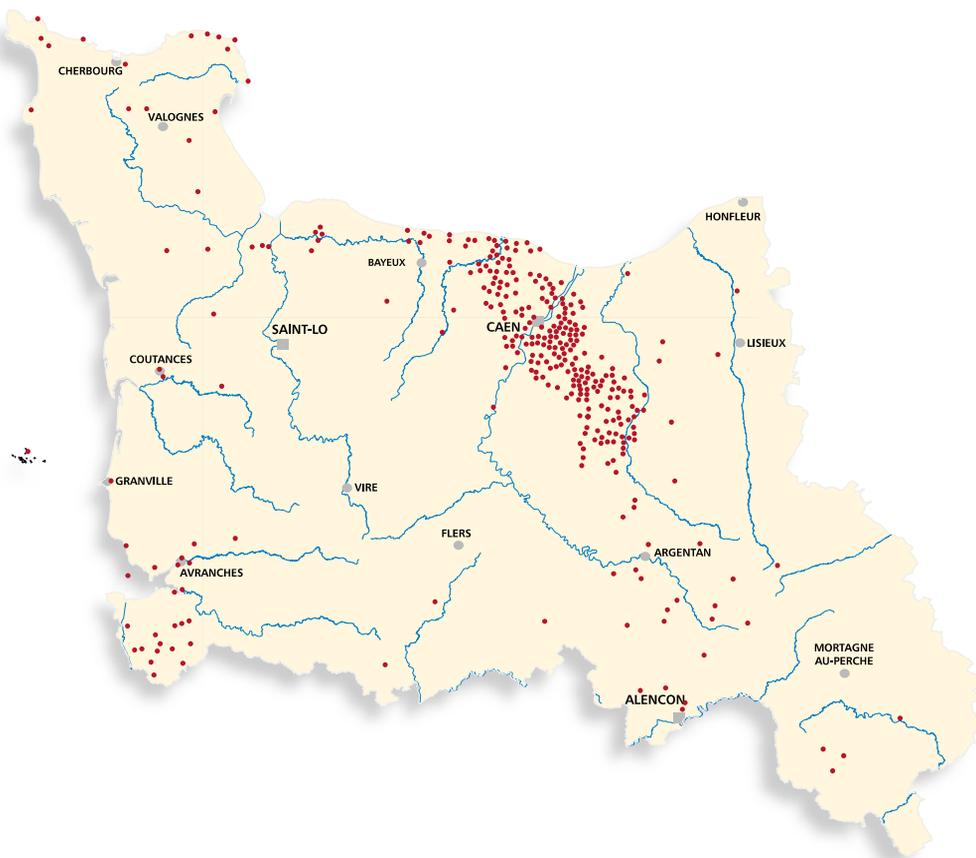
1 - Une répartition protohistorique très inégale

Si des vestiges néolithiques correspondant au début de la sédentarisation ne sont pas rares en Basse-Normandie, ils demeurent très dispersés. Les grains de blé de cette époque trouvés à Ernes indiquent le début d'une agriculture. Les premières limites parcellaires retrouvées apparaissent au début du deuxième millénaire avant le Christ, sur l'île de Tatihou.

Il fallut cependant attendre la fin de l'Age du Bronze et l'Age du Fer (5) pour que la densité devienne significative d'une probable transformation profonde des paysages facilitée par l'usage de l'araire et d'animaux de trait.

Or, la carte de cette période reflète une répartition géographique très contrastée (fig. 4). Les vestiges sont nombreux du Plain à la plaine d'Alençon et rares ailleurs. Certes, on peut toujours expliquer cette différence par l'inégalité des trouvailles et des chercheurs et rappeler que la prospection est plus difficile en pays d'herbage qu'en terres de labour.

Il faut cependant rappeler qu'avant 1880 les labours étaient rois sur toute la province, à l'exception du Bessin occidental, du Plain et du Pays d'Auge. Or, sans cet obstacle à l'observation, les découvertes du XIX^e siècle montraient déjà le même contraste. La prospection aérienne l'a affiné et complété sans remettre en cause les grandes lignes.



Ci-contre :

Fig. 4 - Les sites des âges des métaux.

(5) Les périodes préhistoriques comprennent le Néolithique (3^e et 4^e millénaires avant le Christ), l'Age du Bronze (2500 à 1000 avant le Christ) et l'Age du Fer ou période de la Tène (1^{er} millénaire avant le Christ).

2 - La mise en valeur des plaines centrales

La Basse-Normandie semble avoir joui d'un peuplement stable pendant une très longue période et avoir échappé aux grandes migrations porteuses de techniques nouvelles qu'elle a adoptées, tardivement, à la suite de leur diffusion par les échanges. Des hommes de petite taille à la dolichocéphalie (6) modérée se retrouvent du Néolithique jusqu'à l'époque mérovingienne. Quelles marques ont-ils imposées aux paysages ? Les fouilles nous renseignent surtout sur leur habitat en enclos.

Mais dès la fin de l'Age du Bronze, des villages de maisons rondes peuvent exister, tel celui de Cahagnes récemment découvert. A l'Age du Fer, des centaines d'enclos fossoyés (7) ont été identifiés, difficiles à classer entre résidences, enclos agricoles et lieux de culte.

Cependant les enclos emboîtés ou compartimentés évoquent de véritables fermes. Quelques "centres" apparaissent à travers des convergences de voies et des densités plus élevées (Saint-Sylvain, Cagny, l'interfluve entre la Seulles et la Mue).

Néanmoins, les oppida (8) de tribus, au centre de leur territoire, ne sont pas uniquement concentrés dans ces plaines (Saint-Désir de Lisieux, Le Mont Castre, Le Petit-Celland, Saint-Jean-de-Savigny).

Il est, par contre, très difficile de reconstituer les espaces exploités par ces petites communautés très dispersées. L'usage de l'araire impliquait l'existence de champs mais l'archéologie ne retrouve que les fossés-limites qui dessinent quelques parcelles quadrangulaires alors que

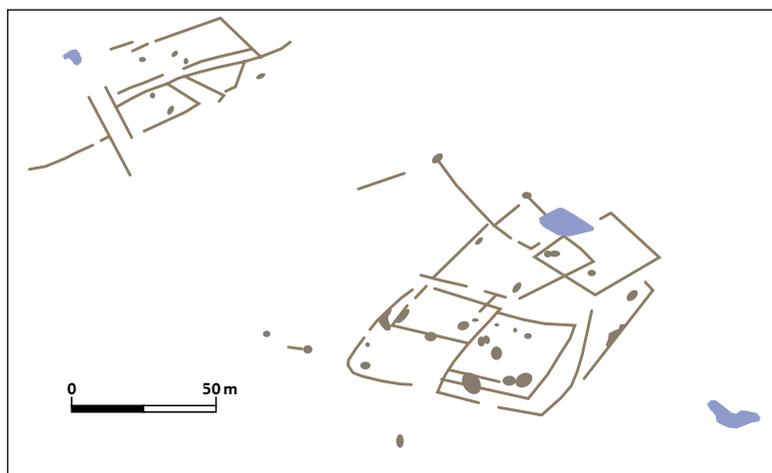
Ci-contre et ci-dessous :

Fig. 5 - Densité des fermes dans la Campagne de Caen au cours du 1^{er} siècle avant Jésus-Christ.

Aux environs de Saint-Sylvain, une centaine de mètres seulement séparaient les groupes d'enclos des fermes dispersées qui avaient déjà défriché complètement la plaine.

(Cliché Service régional d'Archéologie)

	Fossés
	Silos, fosses, foyers
	Mares



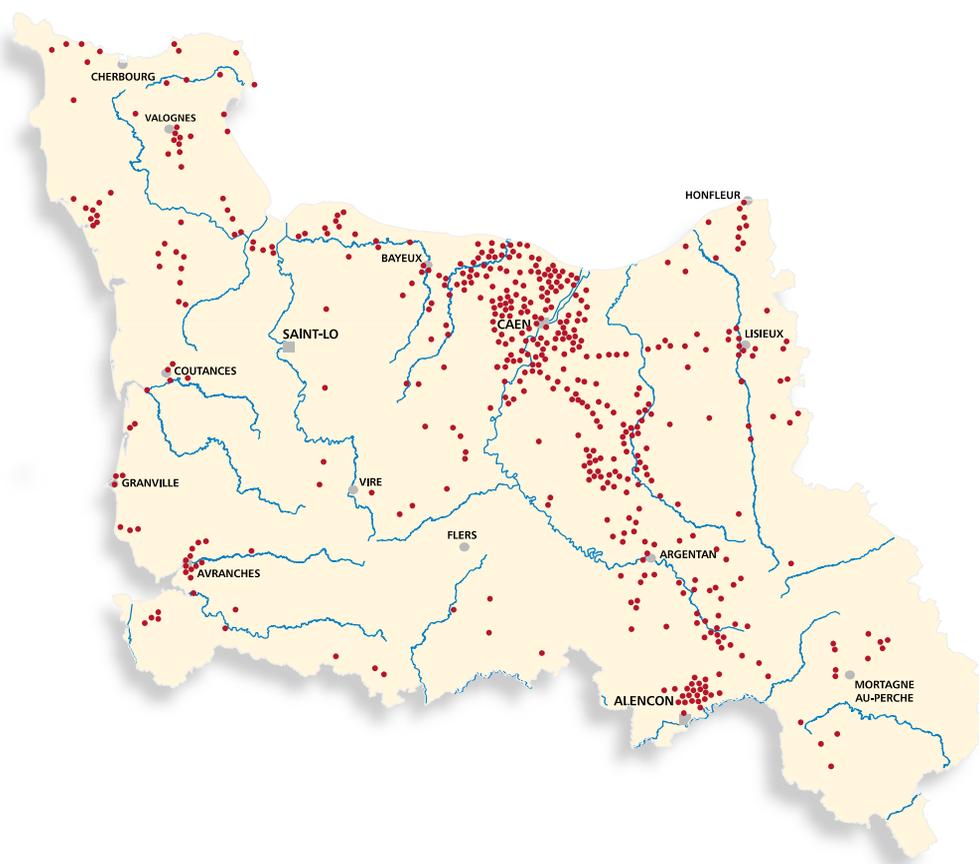
(6) dolichocéphalie : boîte crânienne allongée.

(7) enclos fossoyé : enclos fossile délimité par des fossés.

(8) oppidum (pl. oppida) : dans l'antiquité, ville fortifiée.

d'autres pouvaient être bordées de haies ou sans limites matérialisées.

La période gallo-romaine, à la différence de la région picarde, n'a pas apporté un réaménagement agraire. Les hypothèses de cadastration romaine, inspirées d'un carroyage de chemins espacés des distances classiques, le long de la côte de Nacre (Lion-sur-Mer), au nord de Falaise et dans la haute vallée de la Dives (Norrey-en-Auge) n'ont été confirmées que près de Falaise (Soulangy et la villa de Vaston). Peu de villae (9) typiques ont été mises au jour. Celle de Touffreville était, à l'origine, en bois et torchis. La plupart des découvertes sont des fermes indigènes. D'ailleurs, les villes proches, Bayeux et Vieux, montrent qu'une occupation gauloise a précédé l'occupation romaine. Il semble que le peuplement assez dense de l'Age du Fer a beaucoup limité les aménagements gallo-romains qui ont été localisés, de préférence, sur les marges de la Plaine de Caen, à la recherche de doubles terroirs, dans le cadre d'une nouvelle



Ci-contre :

Fig. 6 - Les sites de la période gallo-romaine.

économie, ou sur un front pionnier qui élargissait l'espace cultivé.

Le problème principal est le passage de l'habitat dispersé de la Tène avec quelques enclos et une nécropole à l'habitat villageois du Bas Moyen-Age. Il faut combiner à la fois remodelages, abandons et créations. Ainsi, sur le territoire assez complètement fouillé de Mondeville, observe-t-on le recouvrement d'enclos de la Tène finale par une villa du II^e siècle (L'Etoile), une agglomération mérovingienne de fonds de cabanes autour d'une église du VII^e siècle avec une petite nécropole remodelée aux IX-X^e siècles sur un nouveau parcellaire avec quelques fermes de plan stéréotypé, lesquelles sont abandonnées au XI^e siècle, date à laquelle il disparaît. La même instabilité se retrouve à Sannerville sur le territoire de l'ancienne paroisse de Lirose (aujourd'hui simple petit hameau) : si deux villae gallo-romaines ont succédé aux mêmes emplacements à des cabanes de la Tène finale, leur abandon, à la fin du VII^e siècle, entraîne le regroupement de la population, plus au Sud, autour de l'église Saint-Germain (disparue).

(9) villa : à l'époque gallo-romaine, bâtiments et terres d'une grande exploitation agricole.

Une réorganisation de l'habitat s'effectue donc à partir de l'époque carolingienne et se caractérise par la disparition de nombreux petits villages qui avaient leurs lieux de culte chrétien et leurs nécropoles. Cette simplification n'est d'ailleurs pas achevée car certains nouveaux villages seront abandonnés aussi bien au XI^e qu'au XV^e siècle (Bellengreville, Bourguébus, Fontenay-le-Marmion, Verson, Courseulles, etc.). Après une prolifération des églises au X^e siècle, une concentration paroissiale s'opère.

Quelles sont les conséquences de cette histoire complexe du peuplement sur l'organisation agraire ? Elles sont difficiles à préciser. La céréaliculture et l'élevage de bovins, ovins, caprins, porcs, attestés dès le Néolithique, suggèrent un paysage de champs et de pacages dans la végétation naturelle.

La densité des habitats aux époques de la Tène et gallo-romaine, même si beaucoup sont familiaux, rend très douteux le maintien de vestiges importants de forêt. Y avait-il des organisations agraires systématiques ? Les voies de circulation ont joué un rôle sur la localisation de l'habitat (comme le long du chemin saulnier (10) à Sannerville) mais les exemples de cadres parcellaires, appuyés sur elles et orientés par elles, sont rares (nord de Falaise).

Quand nous pouvons mieux saisir ce paysage à travers les actes notariaux et les premiers plans du XVII^e siècle, il apparaît sous la forme de villages, parfois mais pas toujours, entourés de quelques herbages enclos et de plaines découvertes organisées en quartiers de parcelles de labour laniérés. Les bois sont rares en dehors de quelques versants de vallées au fond desquelles des prairies encloses ont progressé depuis le XVI^e siècle. Au cours du XVIII^e siècle, quelques enclos exceptionnels apparaissent au milieu de l'openfield, isolant des parcelles que de grands propriétaires soustraient ainsi aux pratiques communautaires (fig.7).

Ci-contre :

Fig. 7 - Campagne de Caen
(Sainte-Croix-sur-Mer).

Village serré, ceinturé de prairies
encloses en recul. Grandes
parcelles de labour remembrées,
conservant un enclos isolé,
vestige de l'individualisme agraire
du XVIII^e siècle.



(10) chemin saulnier (ou saunier) :
chemin suivi par les convois de sel
depuis les marais salants.



Ci-dessus :
Fig. 8 - Sainte-Honorine-des-Pertes.
Une archive du paysage en
openfield ancien : quartiers de
parcelles découvertes
non transformées
en grands herbages enclos.

Ce paysage d'habitat groupé en villages et de campagnes découvertes s'est étendu au Bessin et au Plain. De multiples signes en témoignent. Si on néglige l'habitat de bordure des marais de l'Aure et de l'isthme du Cotentin qui est lié à l'utilisation de ceux-ci, le village-chef-lieu de paroisse l'emporte de beaucoup sur les quelques grosses fermes ou châteaux intercalaires. Les plans anciens, l'un de la fin du XVI^e siècle pour Picauville et de nombreux autres au XVII^e siècle, montrent l'importante présence de quartiers de champs ouverts et laniérés. Tel un document d'archives, un exemple en est encore visible à Sainte-Honorine-des-Pertes (fig.8). Enfin des noms de lieux-dits agraires, apportés au X^e siècle par des paysans anglais qui accompagnaient une armée viking et relatifs à l'organisation des campagnes découvertes, s'y retrouvent souvent. Ce sont : forlenc (quartier de parcelles parallèles), hovelland (extrémité des sillons), vendinc (lieu où la charrue retourne), estrac (parcelle laniérée) et gare (angle d'un champ labouré différemment). Les quartiers de parcelles s'appelaient delles ou campagnes.

3 - Le petit openfield littoral de l'Ouest (11)

Il se caractérise par un peuplement dense en petits villages entourés de quartiers de champs ouverts assez courts (environ 100 mètres). Il s'étend en arrière d'un paysage littoral qui comprend successivement : une plage sableuse amplement découverte à marée basse grâce à l'amplitude du marnage (12) (6 à 10 mètres), un cordon de dunes parfois élargi, des prairies humides ou marécageuses et une falaise morte ; le tout interrompu de place en place par des havres, estuaires recourbés par lesquels la mer pénètre dans la dépression et y dépose la tanguie, ce précieux amendement calcaire.

Toute cette zone est restée, pendant longtemps, à l'état presque naturel, n'étant utilisée que comme pâturages.

La présence de ce paysage de champs ouverts parsemés de villages sur une bande large d'une lieue soulève de nombreuses questions. La densité du peuplement peut s'expliquer par les ressources multiples qu'offre cette situation (pêche à pied, pêche côtière, engrais et amendements marins, pacages, sols du bas plateau allégés par les dépôts de sable marin). Et, on notera que cet aménagement agricole se retrouve tout le long du littoral du golfe normand-breton jusqu'à la baie de Saint-Brieuc (fig. 10).

Mais, comment et quand est-on passé à un aménagement en quartiers de petites parcelles ouvertes ? La toponymie suggère un peuplement progressif surtout entre le VII^e et le XIII^e siècle. Est-ce au cours de cette période que l'accroissement démographique se serait concentré sur cette bande littorale favorisée par ses ressources ? P. Lecacheux a signalé qu'au XVIII^e siècle, les clos étaient rares et que prédominaient des "pièces" sans clôture. Les terriers de Vains, au XV^e siècle, montrent peu de haies en dehors des bordures de chemins. Les deux tiers de la superficie sont couverts par des parcelles inférieures à trois vergées (0,61 ha) mais des "clos" existent et ne sont pas tous en vignes. Le problème reste ouvert.

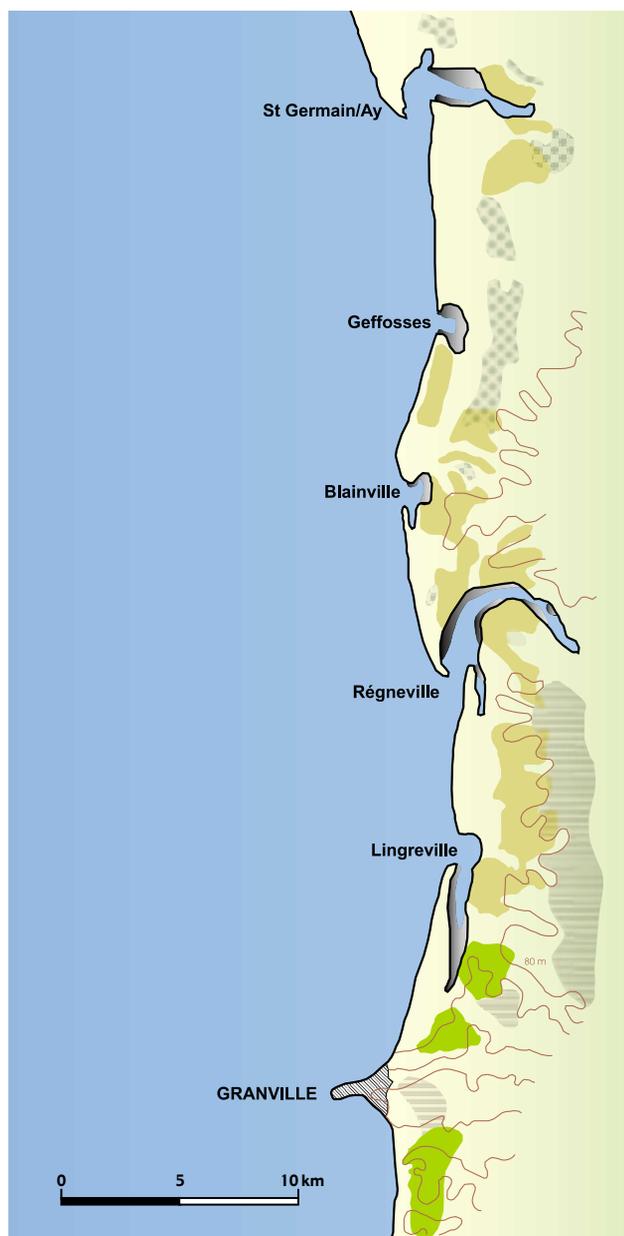
Ci-contre :

Fig. 9 - Heugueville-sur-Sienne vue vers le sud.



(11) *openfield* : organisation en champs ouverts.

(12) *marnage* : hauteur de la marée.



Ci-contre et ci-dessous :
Fig. 10 - L'openfield littoral du
Cotentin occidental.

	Openfield
	Mélange openfield-bocage
	Tangue
	Plate-forme d'abrasion normannique probable
	Niveau d'érosion pliocène probable



II-L'occupation tardive du Bocage Normand

Si l'Ouest de la province recèle des traces d'occupation néolithique ou de l'Âge du Fer et une voirie de l'époque gallo-romaine, elles ne représentent qu'une occupation très lâche et discontinue, sans comparaison avec celle des plaines centrales. Cette région est donc restée tardivement un espace forestier troué de rares clairières. Son climat plus humide et plus rude, son relief accidenté dont les crêtes, les gorges, les vallées encaissées ne délimitent jamais de vastes terroirs homogènes, ses sols plus acides aux caractères changeant le long des pentes, tous ces traits la rendaient moins facile à défricher que les plaines ou bas-plateaux aux grands finages homogènes dotés de bons sols et au climat plus sec moins favorable à l'arbre. Les premiers foyers de défrichement (centres paroissiaux, bourgs, premières abbayes) se localisent dans les bassins schisteux au relief amolli et aux sols profonds. Le peu de vestiges anciens ne signifie pas que le Bocage a été un vide humain jusqu'au X^e siècle mais qu'avec un peuplement plus faible, il n'a donné lieu qu'à des habitats éphémères et qu'après des interruptions, il a repris sous des formes différentes.

1 - Le grand peuplement des XI^e et XIII^e siècles

Son originalité, dans le Bocage normand comme dans les îles anglo-normandes, est d'avoir été réalisé en hameaux familiaux. On discute des causes de cette méthode : absence des traditions domaniales de la villa à corvées, maintien tardif après le X^e siècle de manses lignagers (13), adaptation des finages de base à des conditions naturelles hétérogènes ? En tous cas, un habitat intersticiel se répand dont on suit les vagues : au XI^e siècle une toponymie de patronymes précédés de l'article et terminés en -ière, puis à la fin du XII^e et au cours du XIII^e siècle le même type de composition avec le suffixe -erie et les composés en l'Hôtel-, la Ville-ès-, le Hamel-, l'Aître-, le Mesnil-, sans compter les toponymes inspirés de la végétation.

Une certaine superficie est attribuée à une famille patriarcale : père, enfants, frères, cousins, qui y construit son habitation, quelques bâtiments agricoles et défriche la forêt tout autour en fonction de ses besoins. Les animaux paissent, librement, dans les bois qui fournissent aussi le combustible, la litière et des moyens d'enrichir les sols par l'étrépage (14). Pour protéger les cultures (froment rare, seigle, orge, avoine) des divagations des bêtes, on enserre de haies les chemins qui mènent aux pacages et on en cerne le terroir cultivé. Un bocage partiel apparaît ainsi et s'étend avec la mise en culture.

Un censier de l'abbaye du Mont-Saint-Michel pour la seigneurie de Domjean (canton de Tessy-sur-Vire) permet d'imaginer le paysage du début du XV^e siècle. Le bourg était peuplé de bordiers (15) qui exploitaient l'ancienne réserve (16) accensée en petites parcelles. Un chemin conduisait aux communaux qui servaient pour la pâture, la coupe des bruyères et l'enlèvement de mottes de terre (blettes) utilisées pour le faitage des maisons ou comme combustible. Autour, se dispersaient en hameaux les tènements (17) familiaux souvent d'un seul tenant ou en grandes pièces de terre, vavassories de 24 à 48 hectares, mesures ou villainages de 2 à 17 hectares. La localisation des différentes formes d'utilisation du sol (labours enclos, bois dégradés et landes découvertes) dépend du relief.

Dans les vallées assez amples, le noyau initial s'installait à mi-pente ou vers le tiers inférieur des longs versants, là où les sols restent épais et non lessivés tandis que les bruyères occupaient les parties hautes et les sommets aux sols amincis par l'érosion et acidifiés. Ainsi, se créaient une superposition selon la pente et une disposition dans le sens de la longueur en lignes parfois doubles quand des poussées successives de peuplement s'y étaient manifestées. Par contre, sur les plateaux découpés par un réseau dense de vallons étroits aux versants raides, l'interfluve constituait le finage initial qui avait conservé les sols les plus épais, cerné par les pentes des vallons où étaient confinés bois et pacages (fig. 11).

(13) manse lignager : unité d'exploitation féodale appartenant à des personnes de la même descendance.

(14) étrépage : enlèvement des végétaux de la lande avec une mince couche de terre.

(15) bordier : cultivateur d'une petite ferme.

(16) réserve : domaine exploité directement par le seigneur.

(17) tènement : terres possédées.



Ci-contre :

Fig. 11 - Constitution du bocage à partir des hameaux familiaux. Sur le Mont à La Chapelle-Engerbold, cadastre du début du XIX^e siècle et état actuel.

Les unités de peuplement avaient des superficies variables. Les vavassories, qui devaient des services militaires, avaient de 30 à 60 acres (24 à 48 hectares). Certains autres tènements pouvaient recevoir une surface presque équivalente mais les villainages (astreints à de vils services) n'avaient que 10 à 20 acres (8 à 16 hectares). Si on n'a pas retrouvé de témoignages incontestables de communautés taisibles (18) ou de frêresches (19), l'existence, parfois, de granges, pressoirs ou fours communs, permet d'envisager l'hypothèse d'exploitation commune dans ce qui devient un hameau grâce à la croissance démographique en dépit de certains reculs momentanés (guerre de Cent Ans, épidémies de peste jusqu'au XVII^e siècle).

Cette mise en valeur tardive est confirmée par les études géomorphologiques. L'érosion des loess des bassins de la Sée et de la Sélune est faible comme le montre l'épaisseur des sédiments des fonds de vallée, à la différence des Côtes d'Armor où depuis 4000 ans une couche importante de limon a été érodée au point d'avoir fait reculer de 20 km la limite de son extension vers l'intérieur. Ce contraste ne s'explique que par les défrichements précoces des Côtes d'Armor littorales et par les défrichements essentiellement médiévaux du Bocage normand (20).

Un tournant majeur fut le passage de la famille patriarcale aux familles conjugales. Il entraîna un morcellement du parcellaire et l'enclos par des haies de ces nouvelles parcelles de propriétés. Ainsi, à Saint-Aubert-sur-Orne, observe-t-on, au cours de la première moitié du XVIII^e siècle, le remplacement des parcelles ouvertes qui découpaient les enclos anciens par des parcelles encloses.

Ces petites tenures (21) proviennent donc de l'éclatement des tènements qui a pu, d'ailleurs, commencer plus tôt. Si l'accensement (22) des réserves seigneuriales conduisait au même résultat paysager, dans d'autres cas, la réserve a conservé une exploitation indépendante, sous un régime de fermage. Ces fermes isolées maintiennent alors un parcellaire enclos de grande taille en rapport avec leur dimension de 20 à 60 hectares (fig. 12).

2 - L'introduction du verger cidricole

Pommiers et poiriers cultivés apparaissent au XI^e siècle, sans que leur origine : greffage d'espèces forestières ou importation, soit élucidée. La source basque paraît peu crédible. Dès le début du XII^e siècle, ils sont présents dans le Pays d'Auge nord-ouest et sud ainsi qu'en Bessin. Au XIII^e siècle, ils sont devenus communs entre la Risle et la Dives où sont dues partout des corvées de ramassage et de pilage des pommes et dans le Cotentin. On rappellera qu'ils n'atteindront le Pays de Caux vers l'est, qu'au début du XVI^e siècle. Cette extension qui accompagne la croissance démographique de cette période, correspond à l'adoption du cidre comme boisson et partant à l'abandon de la cervoise, cette sorte de bière, ce qui libère des superficies notables. La dominance des poiriers dans le Domfrontais reste encore inexplicée. Ces arbres fruitiers s'introduisent, un peu partout, dans le finage cultivé. On les trouve au Moyen-Age aussi bien dans les "jardins" (près de fauche complantés et entourés de "fossés", différents des "vergers d'arbres à fruits de table") que dans les grands "clos" labourés et sur les parcelles de céréales sans clôtures. En 1581, le plan de Picauville (Manche) les montre dans ces trois positions, tantôt peu denses sur les "campagnes" découvertes, tantôt en plantations serrées dans certains "clos" (fig.13 et 14). Et les documents du XVIII^e siècle le figurent de préférence sur les labours, soit en une ligne sur les lanières étroites, soit disposés tout autour des parcelles plus grandes. Ainsi, l'arbre à boisson était-il devenu un élément fondamental des paysages bas-normands.

(18) Communauté taisible : communauté de biens entre personnes parentes.

(19) Frêreche : communauté familiale vivant ensemble à pot et à feu.

(20) J.L. Lautridou.

Le cycle périglaciaire pléistocène en Europe du Nord-Ouest, Caen, 1985.

(21) tenure : exploitation ou parcelle exploitées contre des redevances seigneuriales.

(22) accensement : concession de longue durée d'une tenure moyennant des redevances (cens).



3 - L'Avranchin représente une exception

Si la toponymie pré-romaine est bien représentée en bordure de mer comme dans d'autres régions, celle gallo-romaine (toponymes en -acum soit dans leur forme moderne en -y, -ey, -ay) est abondante. Sa répartition est néanmoins sélective car elle néglige les hauteurs des batholites (23) granitiques d'Avranches et de Carolles et occupe les bas pays de Granville, de la vallée de la Sée, du bassin de la Sélune et de l'Oir, des environs de Pontorson.

On notera une correspondance avec l'extension des loess épandus à partir du golfe normand-breton exondé pendant la période froide du Quaternaire, telle que la thèse de J. Lautridou en a cartographié la présence. Mais cet habitat précoce, plus dense, n'avait pas abouti à un défrichement aussi complet que dans les plaines centrales puisqu'il a été complété par le peuplement familial du milieu du Moyen-Age.

Ci-dessus :

Fig. 12 - Juxtaposition des paysages de hameaux (Le Bosc Brénet) et de fermes seigneuriales (Orbigny) à Saint-Pierre-la-Vieille. Cadastre du début du XIX^e siècle.

(23) batholite : massif intrusif de roches cristallines.

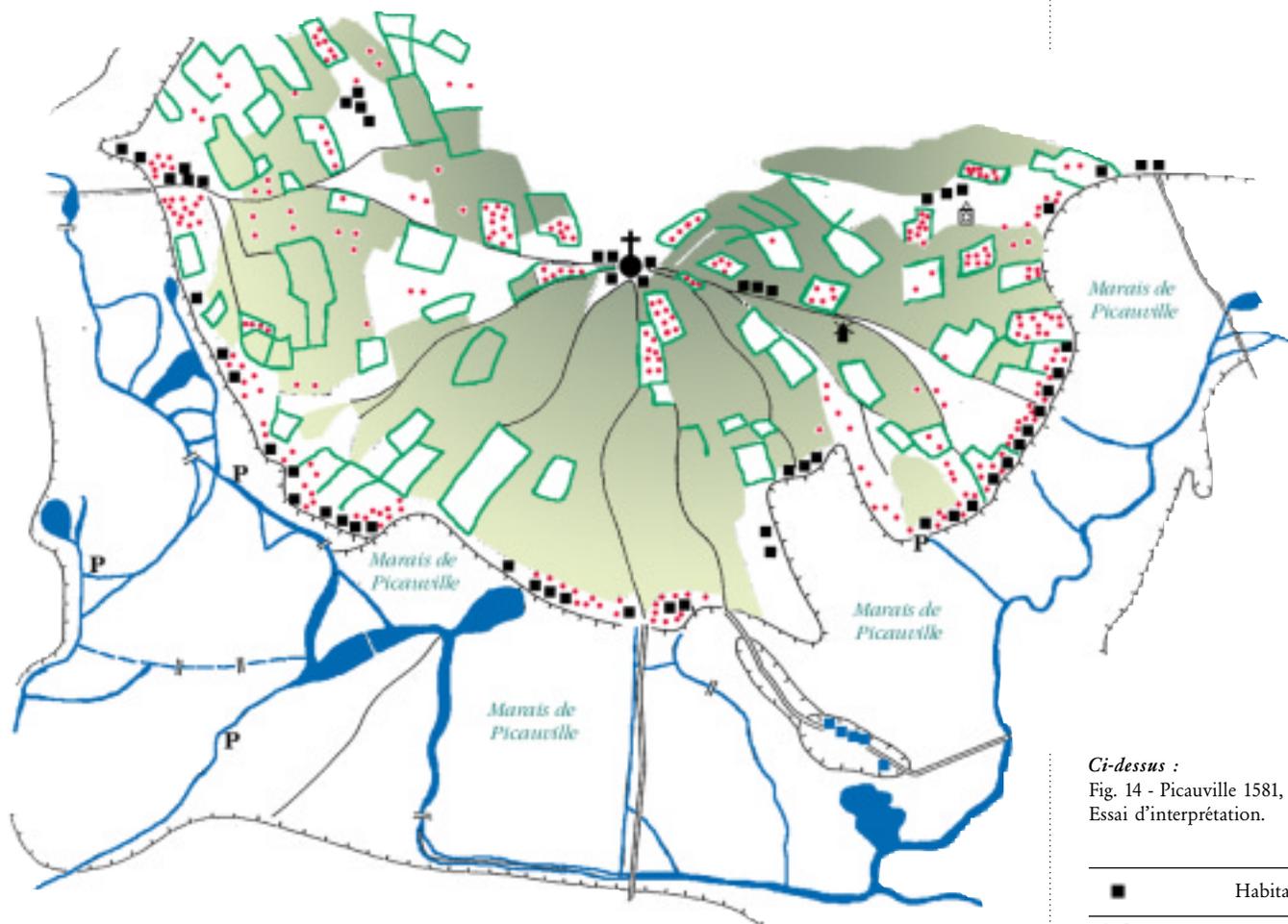


Ci-dessus :

Fig. 13 - Plan de Picauville, en 1581 (Archives nationales NII, Manche 1).

Au XVI^e siècle, sur ces confins du Plain, le paysage entremêle les quartiers de parcelles ouvertes laniérées et les enclos de haies en labour ou en herbage.

Les pommiers complantent les uns et les autres.



Ci-dessus :
Fig. 14 - Picauville 1581,
Essai d'interprétation.

■	Habitat
⚙	Moulin à vent
⚙	Moulin à eau
🌊	Cours d'eau et mares
///	Pêcheries
P	Port
■	Quartier de labours lanierés
□	Haies
●●●	Pommiers
—	Chaussée
—	Limite (embocagée) du terroir sec

4 - L'évolution est comparable dans le Pays d'Auge

Au milieu des forêts, l'occupation gallo-romaine était très modeste et elle semble s'être étoffée lentement si on en juge à la faible proportion de toponymes en -ville et en -court. Néanmoins, grâce à sa situation, entre les régions au peuplement précoce de la campagne de Caen et des plaines de l'Eure, le Pays d'Auge témoigne d'une plus grande continuité que le Bocage.

C'est seulement à partir des IX^e et X^e siècles que des habitats dispersés se multiplient autour de centres paroissiaux réduits à l'église et quelques maisons. Situés de préférence sur les versants des vallons et les chanfreins des plateaux, ils sont dénommés par des termes relatifs à la végétation, au relief ou par des formes : Le Mesnil, Le Lieu, La Cour. Et à la différence des régions encadrantes, un regroupement villageois ne s'y opère pas.

Dès le XI^e siècle, les jardins qui les entourent sont enclos tandis que les terroirs de plateaux sont découverts et apparaîtront divisés en quartiers de parcelles étroites, sur les plans du XVIII^e siècle, alors que des clos en labour représentent, peut-être, les coutures seigneuriales.

III- Embocagement et conversion à l'herbage à partir du XVII^e siècle dans le Plain, le Bessin et le Pays d'Auge

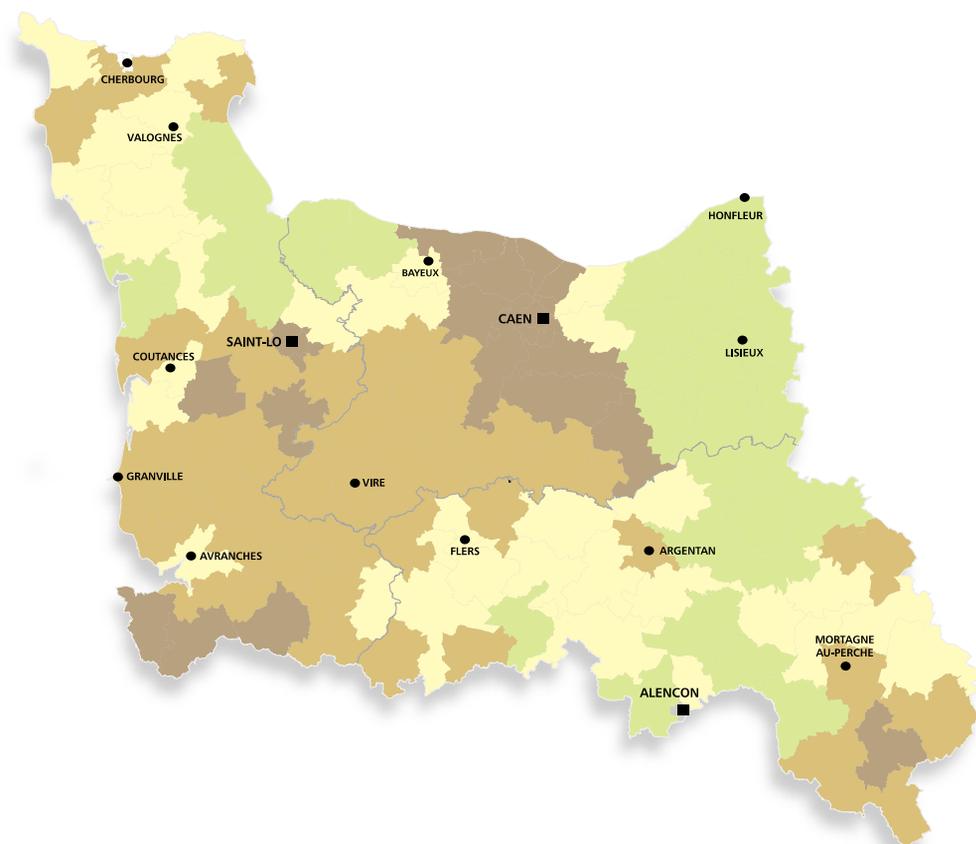
De tout temps, les basses vallées de la Dives et des rivières qui confluent dans la baie des Veys, incomplètement remblayées et submergées chaque hiver par les inondations qui y déposent alluvions tourbeuses et vases marines, avaient offert aux agriculteurs voisins leurs pâturages saisonniers. Propriété privée ou "propriété des habitants", ces marais ou plutôt ces prés-marais, permettaient un élevage important de bovins, de chevaux et d'oies. Tout autour, les terres hautes qui échappaient à la crue possédaient d'excellents herbages quand elles reposaient sur des argiles ou des marnes. Dès le Moyen Age, certaines prairies, telles celles de Corbon, avaient acquis une réputation flatteuse. Une spécialisation agricole y était apparue précocement : en 1580, Charles de Bourgueville vantait non seulement les herbages mais les bestiaux de la vallée d'Auge vendus au Neubourg pour Paris et les beurres d'Isigny distribués à Paris, Rouen ou Orléans et Tours.

L'accroissement de la population urbaine, particulièrement de la capitale, à partir de cette période et le développement d'une classe de rentiers du sol, issue de la noblesse et du monde des offices, se conjuguent pour promouvoir un système d'élevage commercial sur prairies permanentes possibles grâce au climat océanique humide et aux hivers cléments. Les terres labourées auparavant pour une autoconsommation céréalière locale sont couchées en herbe. De nombreux documents, dont les réclamations des curés privés de la dîme, permettent de suivre cette transgression herbagère (fig. 15 et 16).

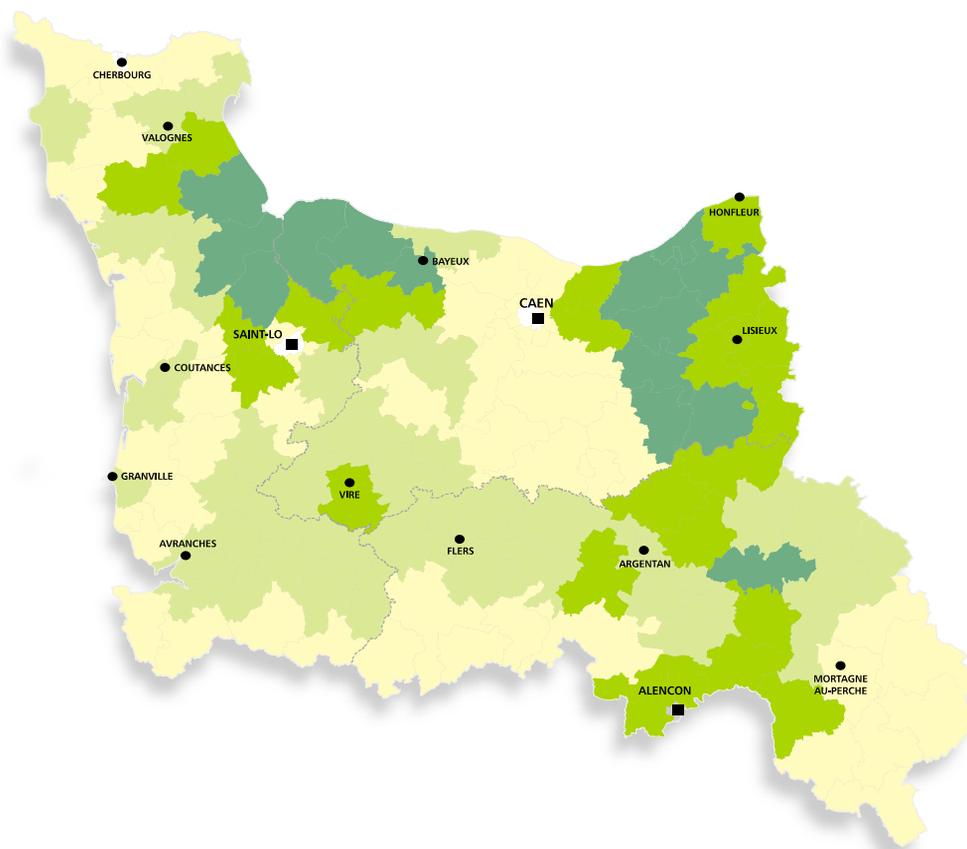
Ci-contre :

Fig. 15 - Les labours vers 1830 par rapport à la superficie totale.

	Plus de 70 %
	De 60 à 70 %
	De 45 à 60 %
	Inférieur à 45 %



Dans le Pays d'Auge, le plus proche des marchés parisiens de Poissy et de Sceaux, on peut pratiquer la production de viande. Les bovins maigres sont achetés en Basse-Normandie et dans le Maine, engraisés sur place puis expédiés sur pattes par la route. Le mouvement de couchage en herbe commence vers 1620, dans la basse vallée de la Touques, près de Pont-l'Évêque où il complète une vieille tradition de fabrication de fromage puis dans les vallées de la Dives et de la Vie. De là, il remonte les vallées affluentes et les versants, gagne les environs de Lisieux et Livarot à partir de 1670. Au début du XIX^e siècle, toutes les vallées augeronnes sont converties en herbages. Les plateaux seront seulement conquis à la fin du siècle, à la faveur de la crise céréalière de 1880. En même temps, la concurrence d'autres régions favorisée par les voies ferrées pour l'approvisionnement en viande du marché parisien réoriente, partiellement, le Pays d'Auge vers la production laitière pour les fromages (camembert et livarot) qui prennent alors leur essor. Cette transformation en herbages s'accompagne d'un embocagement progressif car si les grands propriétaires ont initié le phénomène, tous les groupes sociaux y ont participé à partir du XVIII^e siècle (fig.17).



Ci-contre :

Fig. 16 - Surfaces toujours en herbe vers 1830 par rapport à la superficie totale.

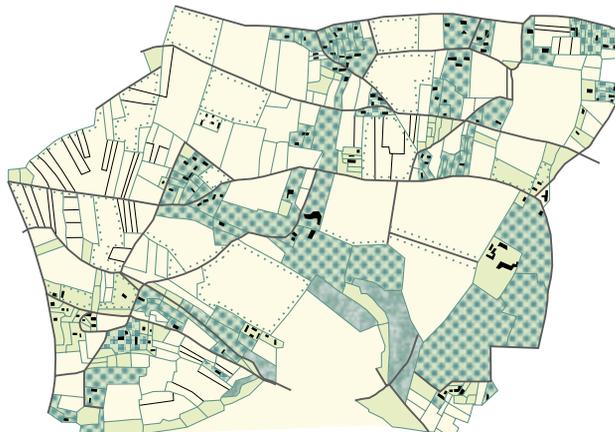
	Plus de 50 %
	De 25 à 50 %
	De 15 à 25 %
	Inférieur à 15 %

Ci-contre :

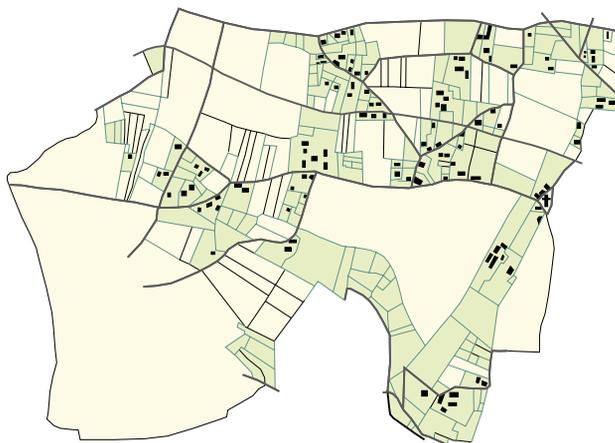
Fig. 17 - Evolution du paysage en
Pays d'Auge. Exemple de Drubec.

	Labour
	Herbage
	Complantage
	Bois
	Limites de parcelles
	Habitations
	Haie
	Route

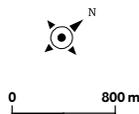
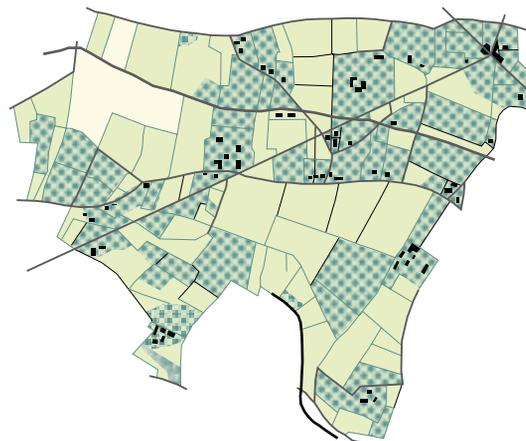
Drubec 1754



Drubec 1830



Drubec 1954

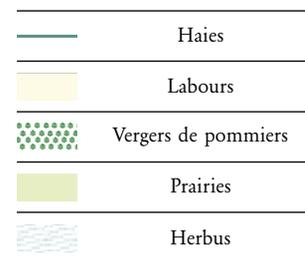


Les alentours de la baie des Veys étaient trop éloignés pour des expéditions importantes de bétail sur pied. Aussi est-ce le beurre salé qui constitue le produit vendu à partir du port d'Isigny par un cabotage qui le conduit jusqu'aux vallées de la Seine et de la Somme. Des marais salants fournissent le sel et les centres potiers locaux, les récipients en grès. Si on en juge aux procès relatifs aux dîmes, le mouvement commence, là aussi, vers 1630 et pour les mêmes raisons. La mise en herbe transformera complètement les paysages du Plain et du Bessin.

Dans ces campagnes découvertes, qui comportaient quelques enclos de prairies ou de vergers de pommiers sur les réserves seigneuriales, les haies se multiplient autour des anciennes lanières de labour regroupées en parcelles plus massives, parfois de la taille des quartiers dont elles conservent le nom de "delles" (fig. 18).



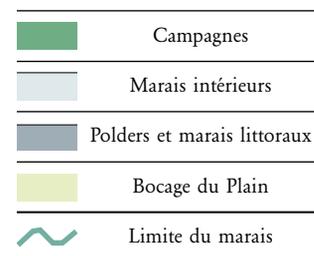
Ci-dessus :
Fig. 18 - Le Bessin occidental en 1730 (d'après document Arch. Calvados, C. 3512).



Un arbre fourrager, l'orme, est choisi pour constituer les haies et taillé en émonde (24). Ce grand bocage se substitue, progressivement, à l'openfield à partir d'Isigny et Carentan. Vers 1750, il couvre déjà le tiers des régions à l'Ouest de Trévières et autour de Sainte-Mère-Eglise et les trois quarts vers 1820. Au cours du XIX^e siècle, il s'étendra jusqu'aux abords de Bayeux et Montebourg (fig. 19 et 20).



Ci-contre :
Fig. 19 - Les "Campagnes" du Plain au début du XIX^e siècle.



(24) émonde : taille des branches d'un arbre jusqu'à la plus haute fourche.

Ci-contre :

Fig. 20 - Exemple de quartiers de parcelles découvertes (campagnes) dans le Plain à Sainte-Mère-Eglise.

	Prairies
	Labours
	Complantage
	Haies



Pendant ce même siècle, une activité d'embouche bovine conquerra le Houlme oriental et le Merlerault, pays dont les calcaires marneux portent des prairies à la flore excellente, avec des conséquences paysagères identiques : regroupement des anciens labours découverts en très vastes parcelles encloses dotées chacune d'un fenil et constitution de grandes exploitations (fig. 21).

Ci-contre :

Fig. 21 - Paysage créé par l'embouche bovine : très grandes parcelles irrégulières d'herbages enclos avec fenil et son retour actuel au labour à Bazoches-au-Houlme..



IV- La résurrection des forêts bas-normandes

La Basse-Normandie fut, au XVIII^e siècle, une des premières régions métallurgiques françaises. Cette activité, apparue à la fin du XV^e siècle dans le Perche, avait gagné vers l'Ouest jusqu'au Mortainais. Ce rôle a fait payer un lourd tribut aux forêts. Les grosses forges ont mangé la forêt qui les alimentait en charbon de bois.

Six usines entouraient la forêt d'Andaines, sept à neuf celle d'Ecouves. Elles étaient aussi nombreuses dans la vallée de la Commeauche et le Pays d'Ouche. Or, leurs besoins excédaient les ressources d'une saine gestion de ces massifs boisés de l'Orne et conduisaient à une exploitation en taillis de plus en plus courte rotation. Les descriptions de la fin du XVIII^e siècle sont affligeantes. En Andaines par exemple, prédominant de hauts taillis et de jeunes perchis envahis par les bois blancs : trembles et bouleaux, résultat de coupes à 15 ou 25 ans. Sur les lisières, une frange de landes témoigne des usurpations des populations voisines.

La révolution industrielle très tardive de la France prolongera cette situation au cours du XIX^e siècle. Les forges au bois normandes fermeront seulement vers 1850, devant la concurrence de la sidérurgie au coke. Aussi, en 1860, les six septièmes de la forêt d'Ecouves sont en taillis coupés de vides et la situation est la même en forêt d'Andaines. C'est l'œuvre du Service des Eaux et Forêts qui, en un siècle, transformera les forêts domaniales de taillis en futaies. De 1880 à 1902, puis après 1923, les conifères, pin sylvestre et épicéa seront introduits, renforcés par des résineux américains et japonais, après la dernière guerre. L'enrésinement deviendra majoritaire en Andaines mais restera plus modéré en Ecouves où le hêtre est favorisé aux dépens du chêne. Une évolution identique se retrouve sur des propriétés privées et communales, dans le Cinglais ou sur les landes des crêtes du Synclinal bocain. En 1955 encore, lorsque l'Etat acquit les 640 hectares des bois de Goult, ils n'étaient qu'un mélange de landes tourbeuses à callune et de taillis de bouleaux. La résurrection des forêts bas-normandes, poursuivie jusqu'à nos jours, a transformé leurs paysages.

V-L'achèvement de l'embocagement et la vague herbagère

1 - Les derniers défrichements

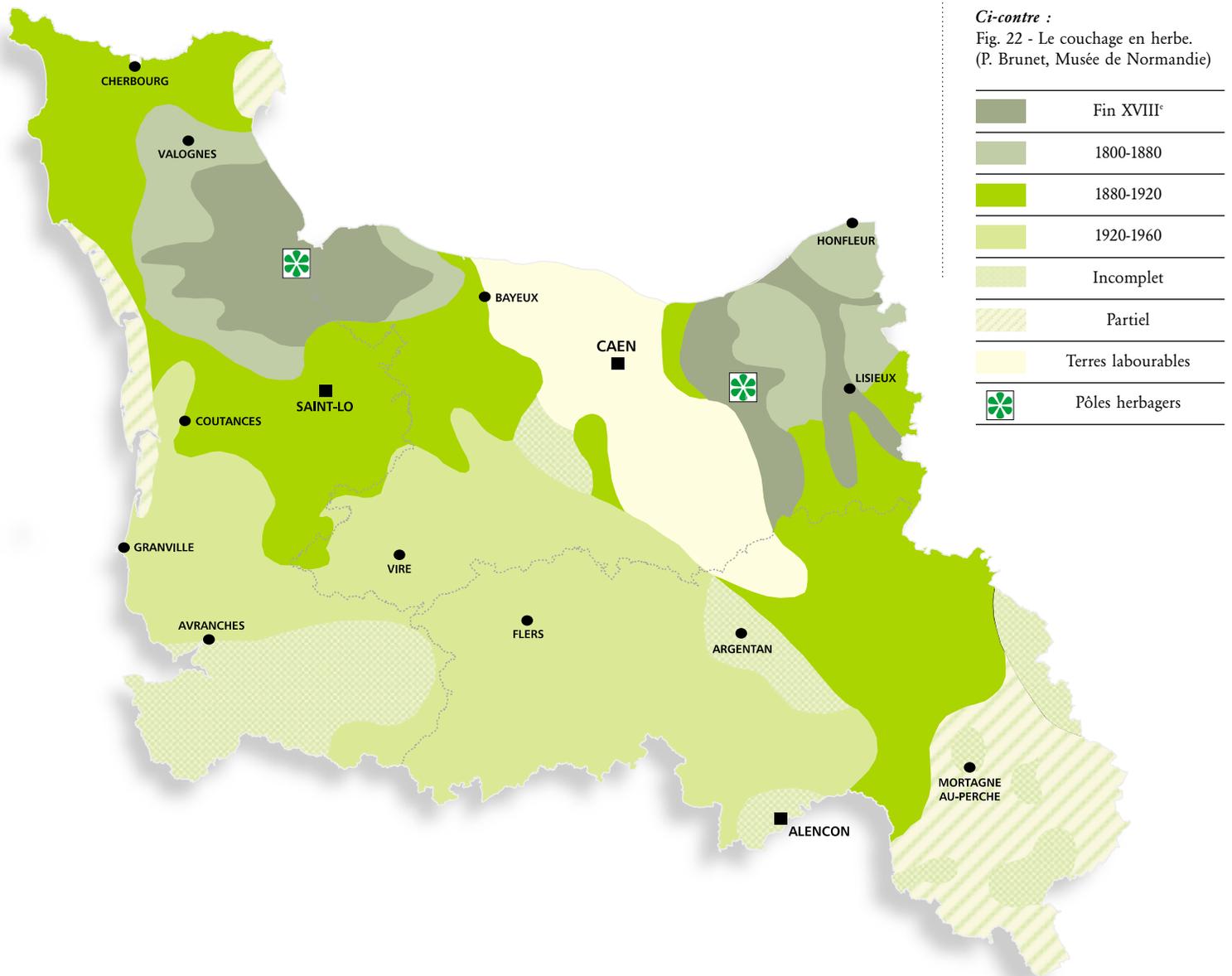
Au milieu du XVIII^e siècle, de grands espaces découverts de landes ceinturaient ou trouaient le bocage des terres labourées, des vergers et des prés. Leur importance est difficile à évaluer exactement. Dans la Bretagne voisine, Henri Sée les estimait au moins à 40 %. La fréquence des toponymes en landes, bruyères, vignes ou vignots (forme dialectale de l'ajonc) en rappelle partout l'ancienne présence. Or, un dernier mouvement de croissance démographique s'est amorcé vers 1730 et durera un siècle, jusqu'au maximum que la population rurale atteindra à la fin de la première moitié du XIX^e siècle. Des défrichements l'accompagnent ; certains, les plus nombreux, sont modestes et correspondent souvent aux partages des communaux lors de la Révolution. Quelques-uns sont plus spectaculaires. En 1778, Monsieur, frère de Louis XVI, met en vente les 4700 hectares de la forêt de Brix réduite à un état misérable. Elle sera découpée en grandes propriétés, aux vastes parcelles de 4 à 7 hectares et en petits lots aux champs de 0,5 à 1,5 hectares, défrichés, en labours sans pommiers et jannières enclos de talus et de haies. En 1819, les landes de Beuvais (730 hectares près de Carolles) sont partagées par feux, mises en culture et encloses. En 1863, les 621 hectares de mielles d'Agon sont découpés en rectangles de quelques dizaines d'ares que leurs nouveaux propriétaires ont six ans pour entourer de talus couverts de gazon (le vent et le sable s'opposant à la croissance d'arbres). En 1832, l'Etat vend les bois du Mont d'Hère à Bellou-en-Houlme : 1127 hectares aux peuplements médiocres. Les acquéreurs y créent de très grandes exploitations de culture : la ferme de Beaumont (100 hectares) et surtout le domaine de Dieufit (500 hectares).

On peut encore citer, sans être exhaustif, le défrichement de la forêt de Neuilly, ancienne propriété des habitants de ses paroisses, vendue par lots en 1843 et dont les 500 hectares furent mis en culture, dans les années suivantes, par de grandes fermes aux vastes parcelles géométriques encloses de haies de chênes.

Sur les littoraux engraisés de vases marines où des polders avaient déjà été aménagés à la fin du XVIII^e siècle, la Compagnie des Polders de l'Ouest réalise des conquêtes de plusieurs milliers d'hectares, de 1858 à 1933, dans la baie du Mont-Saint-Michel, de 1856 à 1972, dans la baie des Veys. Leur paysage plan coupé par les digues est parfois rehaussé de lignes de peupliers. La faim de terre des petites gens et les intérêts d'entrepreneurs capitalistes se sont ainsi associés, ou concurrencés, pour achever l'occupation du sol de l'Ouest et du Sud-Ouest de la Basse-Normandie, en y étendant le paysage bocager.

2 - La submersion par la prairie permanente (1880-1930)

Ce bocage était un bocage de terres labourables. Les prairies des fonds de vallons n'occupaient pas plus d'un sixième du sol. En dehors du "plant", les pommiers étaient complantés sur des parcelles de labour où le seigle et le sarrasin excédaient de beaucoup les surfaces en blé, à côté des "légumes" c'est-à-dire des racines fourragères. Car le Sud-Ouest de la province n'avait participé, ni à la conversion à un élevage spécialisé comme le Pays d'Auge, le Plain et le Bessin, ni à l'intensification céréalière de la Plaine de Caen. Cet immobilisme agricole s'explique, sans doute, par la dominance de la petite exploitation et l'importance des ouvriers-paysans, associées à l'ancienne industrialisation métallurgique et textile qui maintenaient une économie d'auto-consommation.



Or, à partir de 1870, l'arrivée des céréales des pays neufs sur les marchés européens entraîne la chute de leurs cours, ce qui confère un intérêt supérieur aux productions animales. D'autre part, la ruine de l'ancienne industrie locale conduit beaucoup d'ouvriers à l'exode. Tout converge pour rendre attractif le modèle d'un élevage sur prairies permanentes qu'offrent déjà certaines parties de la province. L'hémorragie masculine de la première guerre mondiale y incitera encore.

Ainsi, se propage une mise en herbe des labours qui en entraînera la disparition complète dans tous les bocages occidentaux (comme sur les plateaux augérons). Seuls y échapperont partiellement l'Avranchin et le Perche qui conserveront au moins un quart de labours (fig. 22). Ainsi, s'effacent de ces paysages les couleurs variées des terres et des moissons et se conforte l'image de la Normandie verte.

Pendant plus de 50 ans, ce mouvement a été conquérant et a même mordu sur certaines campagnes découvertes, l'avancée des prairies s'accompagnant de celle des enclos de haies.

Ainsi, l'openfield littoral du département de la Manche recule et est submergé au Sud de Granville (fig. 23).

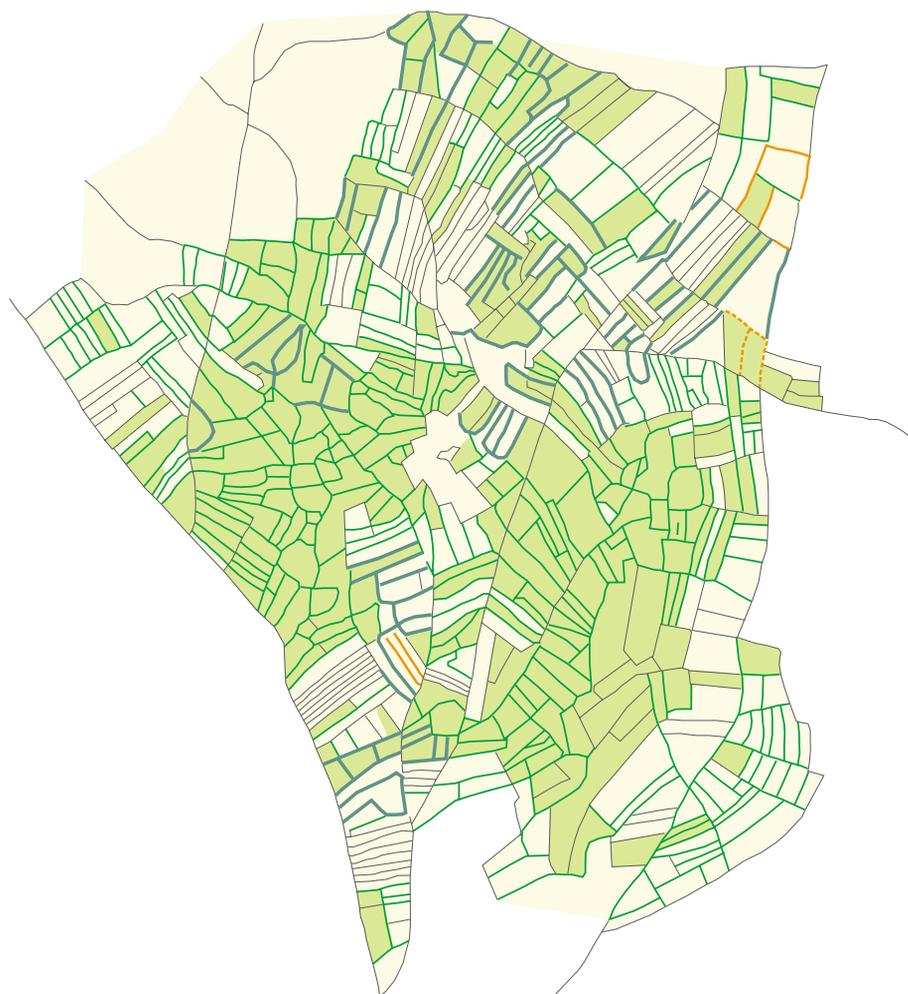
Dans la plaine de Caen, des couronnes d'herbages ceinturent les villages. Les campagnes d'Argentan et surtout d'Alençon deviennent des semi-bocages (fig. 24).

Ci-contre :

Fig. 23 - Conquête de l'herbage et embocagement sur l'openfield littoral de la Manche. Village de Tissey à Dragey-Ronthon au début du XIX^e siècle.

(D'après G. Leboucher, 1965)

	Limites non matérialisées
	Petites haies ou haies en brosse
	Haies importantes
	Haies abattues
	Herbe
	Labour





Ci-contre :

Fig. 24 - Saint-Christophe-le-Jajolet. Avancée de la prairie avec enclos de haies basses taillées (fin XIX^e siècle) et recul actuel devant les labours dans la plaine d'Argentan.

VI- L'évolution contemporaine

1 - La motorisation (depuis 1950) et le retour des labours (depuis 1970)

A la fin du dernier conflit, la Basse-Normandie était restée fidèle au cheval de trait, même dans les grandes exploitations de la campagne de Caen. Dans les années 1950, elle adopte, rapidement, le tracteur aussi bien dans les petites fermes herbagères que dans les grandes fermes céréalières. Ce nouvel engin dont la rentabilité de l'utilisation demande des parcelles d'environ 4 hectares, révèle l'anachronisme de ces champs inférieurs à un hectare qui étaient la majorité dans le bocage occidental, en dehors du Bessin et du Plain. Aussi, à l'intérieur de nombreux domaines, les agriculteurs suppriment une haie et arasent un talus par ci ou par là et agrandissent quelques pièces. Les clôtures entre propriétés ne sont en général pas touchées. Une sorte de mitage du bocage se développe par l'addition d'actions individuelles dont il ne faut pas néanmoins sous-estimer l'importance. A Sainte-Marie-Laumont, par exemple, des dizaines de kilomètres de haies ont été arrachées avant le remembrement récent (fig. 29).

Quand vers 1970, la culture du maïs fourrage deviendra l'arme d'une intensification de la production laitière, d'autant plus nécessaire que les exploitations étaient petites, le besoin de parcelles d'une taille suffisante se fera encore plus aigu. Alors, le remembrement général d'une commune qui n'avait pas été envisagé jusque là en pays de bocage, à l'exception d'une demi-douzaine d'imitations du fâcheux modèle breton dans l'Avranchin, s'étendra peu à peu.

En même temps, les labours progressent aux dépens des prairies permanentes qui reculent de 15 à 20 %, sauf dans le Pays d'Auge où ce mouvement n'affecte que les plateaux. Dans l'Avranchin et le Perche, ils occupent désormais plus de la moitié du sol. Ils introduisent, dans ces paysages verts, les teintes nouvelles et changeantes du brun de la terre au jaune des moissons ou des chaumes.

Le long du littoral manchot, l'absence de gel a permis l'extension des cultures légumières depuis 1950, ce qui a entraîné le recul du bocage sur le bas-Val de Saire ou vers Lingreville et Annoville, ainsi que l'aménagement des "caves" dans le massif dunaire de Créances (fig. 25 et 26).

Ci-contre :

Fig. 25 - Extension des cultures légumières et débocagement dans le bas Val de Saire après 1950 d'après M. Rouspard.

	Labours
	Herbages
	Haies talus
	Bâtiments et jardins



Ci-contre :

Fig. 26 - Le bas Val de Saire grignoté par les cultures légumières (Vue de l'église de la Pernelle).



2 - Les remembrements

Le remembrement, initié par la loi de 1941, a pour but de regrouper les parcelles dispersées, de supprimer les enclaves, de faciliter l'accès aux terres agricoles. S'il ne touche pas à la disposition des habitats et à leur entourage immédiat, il simplifie le dessin parcellaire et peut réorganiser le réseau des chemins. En campagnes découvertes, où il commença et où il était plus facile à réaliser car les parcelles n'avaient pas de limites matérialisées, il substitue à une marqueterie de taches de couleurs, un damier de carrés et de rectangles, il remplace une œuvre pointilliste par un tableau cubiste. Par contre, en pays de bocage, il détruit nécessairement une partie des haies et laisse un maillage incomplet et désorganisé. La transformation du paysage est beaucoup plus profonde ; à l'extrême, comme en Bretagne, elle peut le changer radicalement. Cependant, depuis 1974, la législation sur l'environnement a tempéré ses effets les plus spectaculaires.

En Basse-Normandie, les remembrements antérieurs à 1975 ont porté sur les Campagnes de Caen, Falaise, Trun, Argentan et Alençon, le Nord-Ouest du Perche, du Mêle-sur-Sarthe à Longny, la Haute Vallée de l'Eure, le Pays d'Ouche et l'Avranchin central (fig. 27). Trois ensembles géographiques, d'étendues inégales, sont ainsi affectés : l'aire des campagnes découvertes, le Pays d'Ouche en liaison avec le drainage et quelques communes avranchinaises qui offrent les seuls exemples de remembrement table rase de type breton, avec une suppression presque totale des haies et talus (fig. 30).

Mais les pays de bocage n'ont réalisé des remembrements que plus tard. Compte tenu des directives et règlements postérieurs à 1975 et de leur application, les résultats sont variés. Il faut aussi ne pas oublier que depuis 20 ans, la motorisation puis un certain retour aux labours, pour l'intensification fourragère par la prairie temporaire et le maïs, avaient contraint les agriculteurs à agrandir nombre de parcelles en supprimant les haies qui les séparaient. De nouveaux paysages apparaissent : bocage aux mailles élargies, juxtaposition de petites plaines découvertes d'une dizaine d'hectares et d'enclos, parc d'arbres isolés, vestiges de haies arasées et de bouts de haies non fermées sur elles-mêmes. Mais, partout, le bocage, tout en restant arboré, s'ouvre sur des horizons plus profonds (fig. 27, 29 à 32).

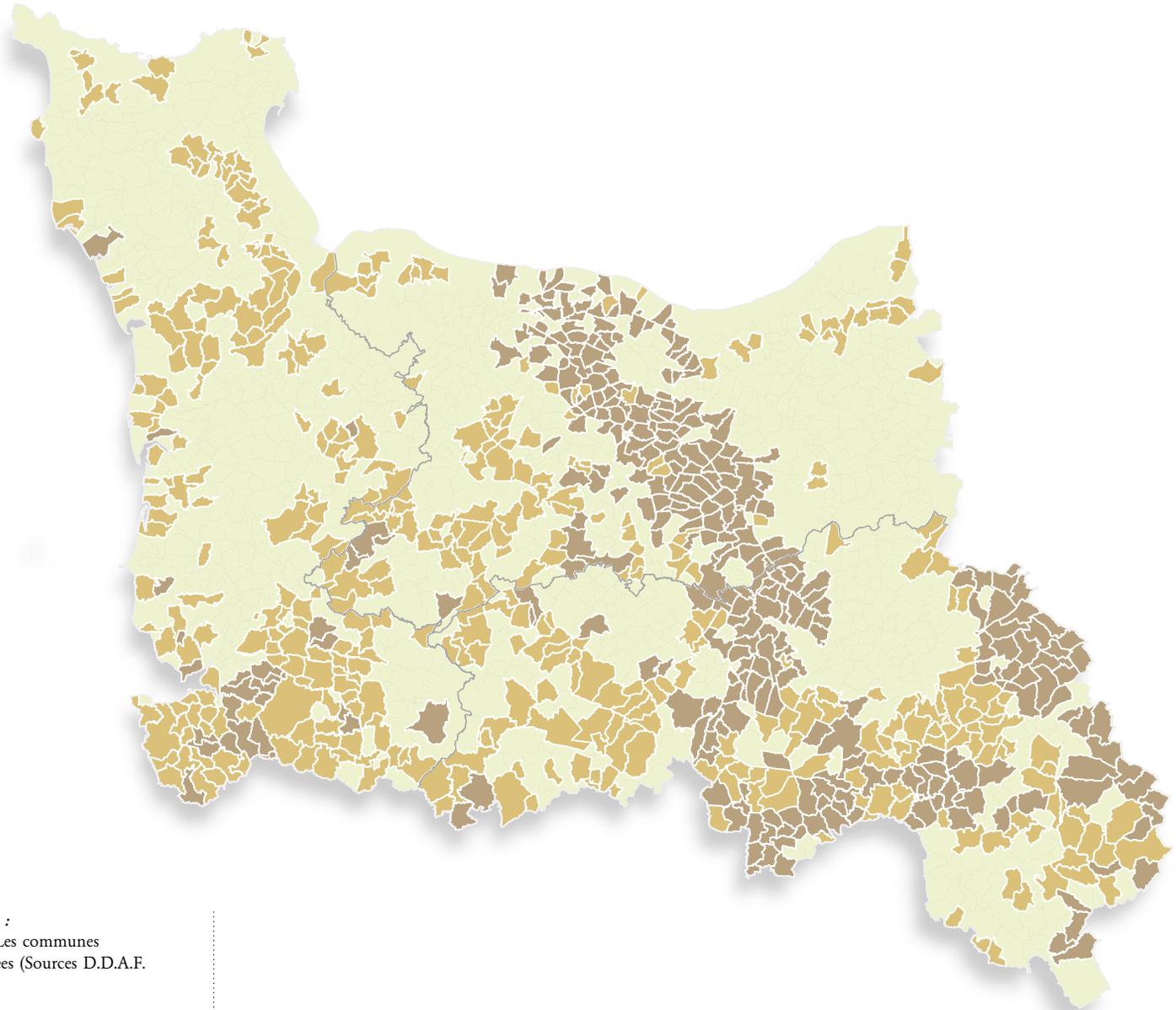
Enfin, certaines régions n'ont pas été remembrées, en dehors de quelques opérations ponctuelles liées à des travaux routiers. Ce sont, souvent, celles qui sont restées les plus fidèles à la prairie permanente. Ainsi, ces réaménagements fonciers ont-ils épargné le Pays d'Auge et ses avant-buttes, le Merlerault, le Bessin, le Plain, le Cotentin, le Saint-Lois et le Coutançais, le Perche méridional, le massif d'Athis et le Houlme nord-est.



Ci-contre :

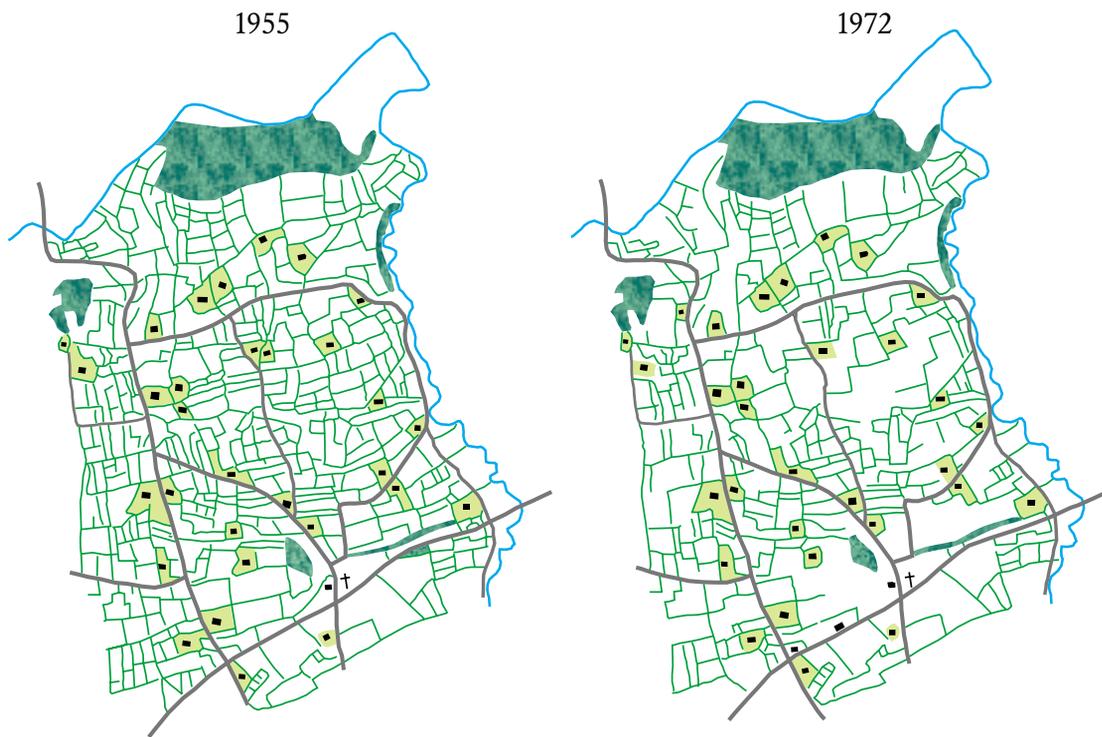
Fig. 27 - Landelles et Coupigny (1972). Paysage arboré résultant d'un remembrement n'ayant conservé que des bouts de haies et des arbres isolés.

.....	Limites de parcelle
■ ■ ■	Arbres isolés
—	Haie
■	Habitat



Ci-dessus :
Fig. 28 - Les communes
remembrées (Sources D.D.A.F.
1998).

■	Avant 1975
■	Depuis 1975



Ci-contre :

Fig. 29 - Le recul des haies avant le remembrement à Sainte-Marie-Laumont.

	Bois
	Haie
	Habitat "plant"



Ci-contre :

Fig. 30 - Le recul des haies à la suite du remembrement à Landelles et Coupigny.

Ci-contre :

Fig. 31 - Les Cresnays : restes de talus discontinus avec quelques arbres, tas de souches et nouvelles clôtures en fil de fer.



Ci-contre :

Fig. 32 - Montjoie-Saint-Martin : quelques vestiges de haies.

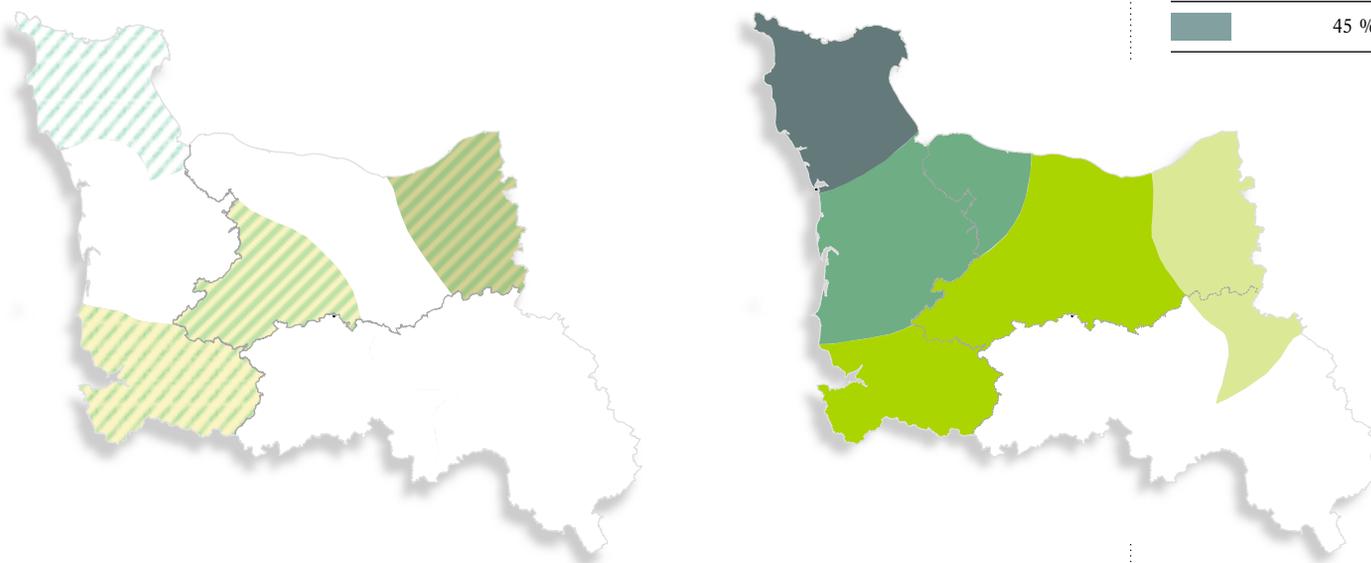


3 - Concentration des exploitations et dépeuplement rural

Depuis 1955, près d'une exploitation agricole sur deux a disparu. Les aides familiaux et les ouvriers agricoles sont devenus rarissimes. Les femmes d'agriculteurs ont, de plus en plus, une activité indépendante. La population rurale a diminué de plus de 100 000 personnes. Ces chiffres expriment brutalement la perte de capacité de travail des campagnes. Les agriculteurs sont obligés de se concentrer sur les tâches les plus nécessaires à l'équilibre économique de leurs exploitations. On comprend qu'en pays de bocage, l'entretien des haies qui demande chaque année des semaines de travail alors que le gaz butane a remplacé le bois de chauffage, le ciment armé le bois d'œuvre et la clôture électrique la garde des animaux, soit considéré comme un gaspillage de temps ou d'argent.

Aussi, simplifie-t-on les travaux, en désherbant chimiquement, en ne remplaçant pas les arbres abattus, en rasant la basse strate. Et la haie hirsute et discontinue se répand progressivement. Ailleurs, les chemins trop étroits pour les engins agricoles sont abandonnés et deviennent des halliers. Et lors des remembrements, on n'hésite guère pour les supprimer.

4 - Le recul du verger cidricole



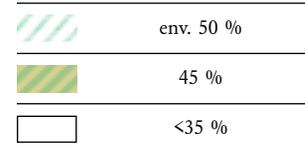
La présence du verger de pommiers, arbres de taille moyenne aux larges frondaisons, ou de poiriers, grands arbres élancés, qui éclairent la campagne au printemps de leur floraison blanche, était un élément caractéristique des paysages de bocage. On le trouvait soit associé aux bâtiments de la ferme dans le clos augeron ou le plant bocain, soit en parcelles de prés-vergers pâturés par les animaux. Ces vergers s'étaient beaucoup étendus depuis 1917, après que l'Etat ait recherché les alcools neutres pour la fabrication des explosifs. Mais les changements techniques ont entraîné le déclin de ces achats à partir de 1953 puis leur cessation définitive en 1971. Des primes d'arrachage ont été distribuées. D'autre part, la consommation du cidre a été concurrencée par celle du vin depuis la première guerre mondiale et a baissé aussi, au rythme accéléré après 1950 de la diminution de la population rurale.

Les arrachages ont supprimé nombre de vergers. La négligence, l'absence de renouvellement n'ont laissé souvent que quelques arbres dispersés, envahis par le gui. Enfin, la tempête du 16 octobre 1987 leur a porté le coup de grâce dans certaines régions (Cotentin, Coutançais, Bessin occidental). Aussi, malgré les replantations récentes (mais dont la moitié sont réalisées sous forme de vergers basse tige très différents), pommiers et poiriers n'exercent-ils plus un rôle paysager notable que dans l'Avranchin, le Bocage Ornaïs, le Bassin de Vire et surtout le Domfrontais et le Pays d'Auge qui conservent la plus forte densité d'arbres (fig. 33).

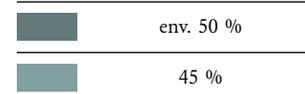
Ci-dessous, à gauche :

Fig. 33 - Le recul du verger cidricole (1980-1990).

Recul 1980-1990



Densité en 1991
(arbres/100ha de SAU)



Ci-dessus, à droite :

Fig. 33 bis - Les destructions de la tempête du 16 octobre 1987.



Ci-contre :

Fig. 34 - Débocagement autour
d'un carrefour routier à Percy.



5 – Les grandes infrastructures de communication

Le bocage est aussi atteint par des destructions linéaires qui accompagnent la modernisation des voies de communication. L'élargissement des grands axes routiers supprime une haie et presque toujours les deux haies bordières qui sont remplacées par des clôtures de fil de fer. D'autre part, pour rectifier les tracés aux franchissements des vallées et des escarpements, les routes passent désormais en déblai sur les croupes et en remblai dans les vallons au lieu de suivre les ondulations du relief. En campagne, sur des routes secondaires, les haies ont été arasées autour de nombreux carrefours pour dégager la visibilité (fig. 34). Les autoroutes (A.13, A.84) et les routes à quatre voies ont ouvert les plaies les plus larges, surtout quand aucune plantation n'y a été réalisée, comme jusqu'à une date récente, dans la Manche.

Dans l'ensemble, on ne retrouve guère, en Basse-Normandie, le rôle paysager des alignements d'arbres routiers qui furent une des originalités françaises depuis le XVIII^e siècle. Cela n'est pas surprenant dans les pays de bocage, où même le long des routes nouvelles, on a planté des haies pour fermer les parcelles. Mais les campagnes découvertes ne montrent que peu d'exemples, au nord-ouest de Caen, dans les plaines d'Argentan et de Sées. Et nombreux expriment une politique récente dont les résultats sont encore discrets. Le long des autoroutes, grâce aux larges déblais ou aux surfaces récupérées lors des remembrements préalables, des couloirs boisés souvent aménagés s'inscriront bientôt, fortement, dans les paysages.

Les lignes électriques à haute tension ne suppriment que les arbres des haies sous leur passage. Celles de 400 KV qui partent de Flamanville vers la Bretagne et Rouen n'éliminent que de très grands arbres car elles se tiennent entre 8,50 mètres et 20 mètres au-dessus de couloirs larges de 30 à 90 mètres, mais elles introduisent une disharmonie d'échelle, entre les pylônes hauts de 25 à 40 mètres et les autres éléments du paysage. Par contre, les lignes de moyenne tension créent des coupures qui affectent aussi la basse strate. Sur les campagnes découvertes et aussi au Sud de Caen où converge un faisceau de lignes, les pylônes se dressent comme des danseuses au-dessus de la plaine horizontale.

6 - Les ravages de la graphiose sur certains bocages

La graphiose est une maladie de l'orme, due à un champignon qui obstrue les canaux de circulation de la sève et entraîne le dépérissement de l'arbre. Elle se transmet au contact des racines ou par des insectes. Ses ravages sont devenus spectaculaires lors de la sécheresse de 1976 et depuis. Les ormes ont été presque totalement éliminés des régions où ils prédominaient, c'est-à-dire une profonde bande littorale et les plaines calcaires (Pays d'Auge septentrional, Bessin, Plain, côtes occidentales de la Manche, plaines de Caen et d'Argentan). Là où ils avaient été sélectionnés, de façon presque exclusive, pour leur rôle fourrager, leur disparition a supprimé la strate arborée des haies (Plain, certaines parties du Bessin).

7 - Les effets de la fréquentation touristique

Ils sont les plus spectaculaires sur les littoraux sans falaises où des noyaux d'urbanisation sont de plus en plus étendus. Sur la côte occidentale, à l'extrémité des vieux chemins ou de nouvelles routes qui atteignent la mer, des lotissements balnéaires se sont développés sur les dunes mais restent isolés les uns des autres. Par contre à l'Est de la Seulles, les stations frangent le littoral de façon continue (fig. 35 et 36).

Les résidences secondaires sont plus disséminées. Avec des résultats plus ou moins heureux, elles ont sauvé un patrimoine ancien traditionnel. Elles ont aussi introduit dans leurs domaines des végétaux exotiques à feuilles persistantes qui sont parfois adoptés, par imitation, dans les fermes.



Ci-dessous :

Fig. 35 - L'urbanisation discontinue du littoral sur la côte occidentale de la Manche (Barneville-Carteret).

Fig. 36 - L'urbanisation continue du littoral sur la côte basse du Calvados (Saint-Aubin-sur-Mer).



Ci-dessus :
Fig. 37 - Paysage de haras à Saint-
Crépin.

A partir de Deauville, de ses hippodromes et de ses ventes de chevaux de course, les haras ont été multipliés par les membres d'une société riche et horsaine, dans le Pays d'Auge, le Merlerault, la Plaine d'Argentan et le Bessin. Très différents des élevages paysans de chevaux toujours si vivants en Basse-Normandie, les haras introduisent un paysage original : bâtiments luxueux, vastes parcelles aux haies doublées de lices de bois, petits bosquets (fig. 37).

Nos paysages continuent donc de se transformer. Mais plus sans doute que par le passé, ils évoluent sous l'aiguillon de facteurs multiples. Décors de cadre de vie ou expression sociale et économique de l'utilisation de l'espace, les modèles futurs sont difficiles à prévoir.



Ci-dessus :
La Vie au village
(J. Grüningen, 1502).

Bibliographie

- Archéologie dans l'Orne, 1987-92. *Bull. Soc. hist. archéol. Orne*, CXI, 1992, n° 2-3-4.
- Archives départementales Orne. *Révolution au champ. L'agriculture ornaise de 1800 à 1940*. Alençon, 1998
- ARNOUX M., MORICEAU J.M., GARNIER B. Transformation de l'espace et changement agricole en Pays d'Auge (XI^e - XX^e siècles). Un programme d'enquête collective. *Enquêtes rurales*, 1, 1996, p.9 - 24
- BATAILLE A. *La Seigneurie de St Léonard dans le second quart du XV^e siècle*. Mém. Maîtr. Hist., Univ. Caen, 1998
- BERTIN D. Introduction à une étude de l'époque gallo-romaine en Basse Normandie. *Ann. Norm.*, XXV, 1975, p.67 - 74
- BERTIN D. Préliminaire à une étude de l'âge du fer en Normandie. *Ann. Norm.*, XXV, 1975, p. 227 - 240.
- BOÛARD M. de, Paysage agraire et problème de vocabulaire : le Bocage et la Plaine dans la Normandie médiévale. *Rev. histo. Droit fr. étr.*, 31, 1953, p. 327 - 328
- BRABANT J. Le gui dans le bocage ornaise. *Le Pays bas-norm.*, 169,1983, p. 5 - 25
- BRUNET P. Problèmes relatifs aux structures agraires de la Basse-Normandie. *Ann. Norm.*, V, 1955, p. 115 - 134
- BRUNET P. Evolution des bocages herbagers de Basse-Normandie. *Geogr. Zeitschrift*, 18, 1968, p. 12 - 27.
- BRUNET P. L'évolution récente des bocages de Basse-Normandie. *Caen. 101^e Congrès nat. Soc. sav.*, 1980, p. 195 - 207.
- BRUNET P. Histoire du bocage. In. *Parc naturel régional Normandie-Maine. Pays de bocages*. Carrouges, 1980, p. 18 - 34.
- BRUNET P. L'évolution d'un espace rural insulaire, Guernesey. In *Géographie et Campagnes. Cab. Fontenay*, 1993, p. 201 - 210.
- BRUNET P. Les régions rurales du Calvados proches du débarquement vers 1944. *Ann. Norm.*, 44, 1994, p. 199 - 211
- BRUNET P. Un vignoble défunt : la Normandie. In. *Des vignobles et des vins à travers le monde*. Bordeaux, 1996, p. 183 - 193
- BRUNET P. Bovins et paysages normands. In J.J. Bertaux et J.M. Levesque dir., *La Vache et l'Homme*, Caen 1997, p. 53 - 66
- BRUNET P. La plus ancienne représentation d'un paysage rural bas-normand : le plan de Picauville (Manche) de 1581. In *Le Monde rural en Normandie*, Caen, 1998, p. 45 - 53
- BRUNET P., DIONNET M-C, HOUZARD G. L'évolution du paysage rural dans le sud-ouest de l'ancienne forêt de Brix de 1770 à 1830. *Ann. Norm.*, 24, 1974, p. 157 - 171
- BRUNET P., DIONNET M_C., Paysages ruraux. *Atlas de Normandie*, pl. D.1, Caen, 1970
- BULTEL Y. La baronnie de St Aubert sur Orne. *Le Pays bas-normand*, 68, 1975, p.23 - 48
- CARABIE R. La propriété foncière dans le très ancien droit normand (XI - XIII^es.) T.I. *La propriété domaniale*. Caen, 1943
- C.A.U.E. Calvados. *Charte paysagère de 4 cantons du Pays d'Auge*. Caen s.d. (1996)
- C.A.U.E. Calvados. *La vallée de la Touques entre Pont L'Evêque et Lisieux. Analyse paysagère et orientation d'aménagement*. Caen, s.d. (1996).
- C.A.U.E. Orne. *Cantons d'Athis de l'Orne, Briouze, Putanges-Pont Ecrepin. Vers une charte du paysage*. Alençon, 1995.
- D.D.A. Orne. *Etude des écosystèmes du bassin versant de la Haute Sarthe*. 1985
- DESERT G. Présentation de l'économie normande vers la fin du XVIII^e siècle, et Mutations agricoles. In *Normandie*, Paris, Ch. Bonneton éd., 1978, p. 224 - 226 et 259 - 272
- DIONNET M-C. Basse-Normandie. In P. Brunet dir. *Carte des Mutations de l'espace rural français 1950 - 1980*. Caen, 1984, p. 30 - 33
- D.I.R.E.N. Basse-Norm. et P. Girardin. *Site inscrit de la forêt de Réno-Valdieu. Etude paysagère*. 1995
- D.R.A.C. Basse-Normandie. Serv. rég. Archéologie. *Bilan scientifique*, annuel.

- DUREAU de la MALLE., *Description du Bocage percheron*. Paris, 1823
- DUVAL M. L'élection de Carentan du milieu du XVII^e au milieu du XVIII^e siècle. *Cab. Ann. Norm.*, 3, 1963, p. 155 - 274
- FER N. Processus de diffusion de la friche et télédétection. *Norois*, 41, 1967, p. 657 - 666
- FREMONT A. Les paysages autour d'Écouves. *Cab. Départ. Géogr. Univ. Caen*, 6, 1973, p. 29-35
- GARNIER B. Pays herbagers, pays céréaliers et pays ouverts en Normandie. *Rev. Hist. écon. soc.*, 1975, p. 493 -525
- GARNIER B. La mise en herbe dans le Pays d'Auge aux XVII^e et XVIII^e siècles. *Ann. Norm.*, 25, 1975, p. 157 - 180
- GOSSSELIN Y. *Projet de restauration du paysage bocager dans la région du Plain*. Mém. Maîtr. Géogr. Univ. Caen, 1993
- GROSS V. *Le paysage en géographie. L'exemple des paysages et des sociétés de la baie du Mont St Michel et de ses bordures*. Thèse doct. Univ. Caen, 1998
- HOUZARD G. Les étapes de l'enrésinement en Normandie. In *L'enrésinement et ses conséquences en Normandie*. Caen, 1972, p. 1 - 6
- HOUZARD G. L'évolution du paysage rural de l'ancienne forêt de Brix de 1778 à 1830. *Cab. Dép. Géogr. Univ. Caen*, 7, 1973, p. 43 - 60
- HOUZARD G. Les grosses forges ont-elles mangé la forêt ? *Ann. Norm.*, 30, 1980, p. 245 - 269
- HOUZARD G. *Les massifs forestiers de Basse-Normandie. Essai de biogéographie*. Thèse Doct., Caen, 1980, dactyl.
- HOUZARD G. Massifs forestiers d'hier et d'aujourd'hui : exemples pris en Normandie armoricaine. *Cab. nantais*, 38, 1992, p. 149 - 171
- JARRY TH. Terriers et plans parcellaires de Basse-Normandie (XIII^e - XVIII^e siècle) *Enquêtes rurales*, 5, 1998
- LECOQCQ E. *Evolution de l'utilisation de l'espace dans les landes de Lessay (1820-1992)*. Caen, Crepan, 1994
- LECOEUR J. (TIRARD L.J.). *Esquisses du Bocage normand*. 1883. Repr. Brionne, 1975
- LENOIR - PEPIN L. *Les engrais marins de Bréhal à Lessay*. Rennes, 1944
- LEROUVILLOIS FL. *Les paysages de la Hague*. Mém Maîtr. Géogr., Univ. Caen, 1997
- MANEUVRIER Ch. L'essor des productions cidricoles et leur impact sur les paysages augeons à l'époque médiévale. In *Le monde rural en Normandie*. Caen, 1998, p. 111 - 122
- MARCIGNY C. et GHESQUIERE E. Tatihou, le paysage d'une île à l'âge du Bronze. *Archéologia*, 348, 1998, p. 6-7
- MENIEL P. L'élevage dans les fermes gauloises en Normandie, *Archéologia* p. 67 - 82
- MUSSET L. Arpentage antique en Normandie. *Rev. archéol.*, XXVIII, 1947, p. 31 - 51
- MUSSET L. Contribution à l'étude toponymique de l'habitat dispersé en Normandie. *Bull. Soc. Antiq. Normandie*, LXI, 1952 - 54, p. 297 - 304
- MUSSET L. Autour du censier du Mesnil-Rainfray. Aperçu sur l'histoire de la seigneurie rurale dans le Bocage normand. *Le Pays bas-normand*, LXIII, 1971, p. 2 - 17
- MUSSET L. Le prieuré et le domaine de Domjean, dépendances de l'abbaye du Mont St Michel. *Rev. Dép. Manche*, 21, 1979, p. 69 - 80
- MUSSET L. Que peut-on savoir de la vie économique de la Normandie à l'époque ducale ? *Art Basse-Norm.*, 97, 1988, p. 68 -74
- MUSSET L. Essai sur le peuplement de la Normandie (VI - XII^e siècle). In *Les mondes normands*, Caen 1989, p. 97 - 102, et *Nordica et Normannica*, Paris, 1997, p. 389 - 402
- MUSSET L. Aperçus sur quelques problèmes de l'histoire rurale de la Basse-Normandie (XII - XIII^e siècles). *Cab. Ann. Norm.*, 24, 1992, p. 99-107
- MUSSET L. Quelques réflexions sur la clôture, la forme et les divisions des champs en Normandie au Moyen-Age. *Ann. Norm.*, 46, 1996, p. 311 -315
- PILET C. éd. *La nécropole de St Martin de Fontenay, recherches sur le peuplement de la plaine de Caen du V^e siècle av. J.C. au VII^e siècle ap. J.C.* Paris, 1994
- ROUPSARD M. Les deux val de Saire. *Cab. Ann. Norm.*, 26, 1995, P. 577 - 584
- VIVIER M. Le bocage, un problème d'ethnobotanique. *Art Basse-Norm.*, 55, 1970, p. 24 - 29
- Vôl à travers les âges. La prospection archéologique aérienne dans le Calvados*. Caen, 1992

DEUXIÈME PARTIE

L'arbre et la haie dans les paysages bas-normands

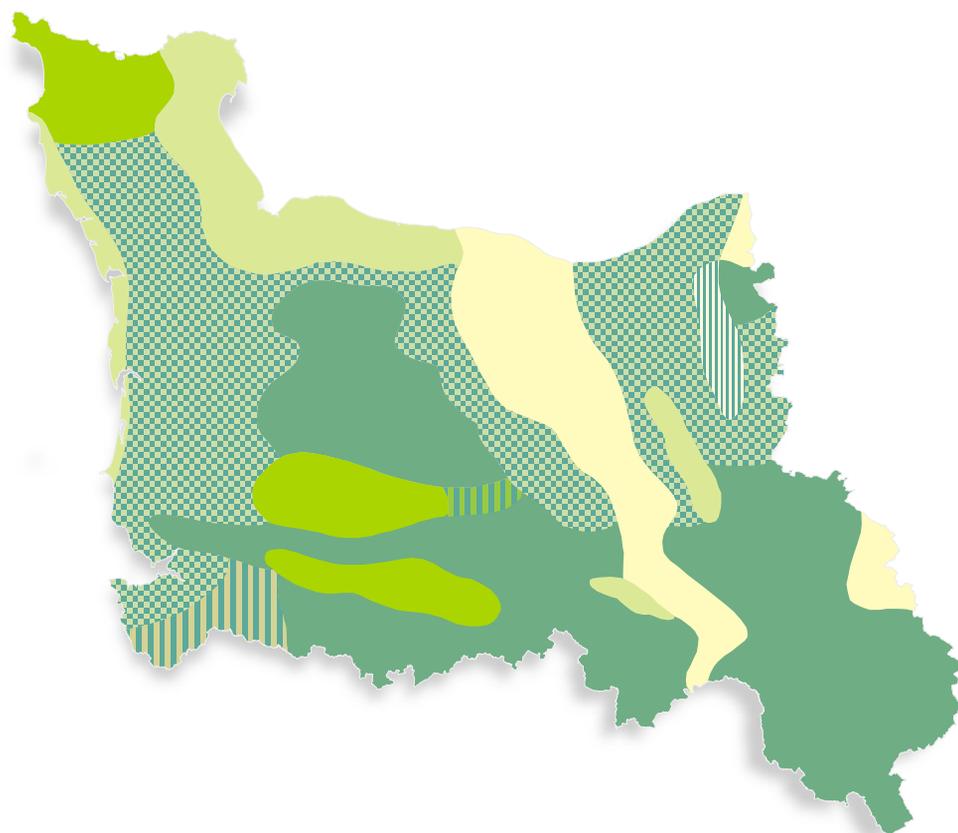
L'arbre joue un rôle fondamental dans les paysages bas-normands. Rares sont ceux qui en sont dépourvus en dehors des bordures littorales fouettées par les vents violents (presqu'île de la Hague, rebords des falaises du Bessin) ou suivies par des cordons dunaires aux sables instables et des prés-marais inondés l'hiver (isthme du Cotentin, vallées de l'Aure et de la Dives) quand des peupleraies ne les ont pas envahis. Même les campagnes dites découvertes, telles les plaines de Caen, Falaise, Trun, Argentan et surtout Alençon, ne le sont jamais sur de grandes distances. Bosquets, enclos isolés ou périphériques des villages, lignes d'arbres des vallons dressent partout leurs silhouettes verticales. En dehors des masses forestières et des vergers, l'arbre contribue à l'aspect du paysage par les haies, leur aspect et leur réseau.

La composition des haies

Leur composition reflète à la fois les conditions bio-climatiques et leurs fonctions agricoles. La haie est une construction paysanne mais le choix volontaire des arbres plantés n'a jamais pu éliminer les contraintes des conditions naturelles. Leur composition botanique est donc un compromis entre les composantes des formations naturelles et les fonctions recherchées. Ainsi, avant la graphiose (apparue en 1976), l'orme dominait dans les régions littorales (côte occidentale de la Manche, bas-Val de Saire, Plain, Bessin), et accompagnait le chêne pédonculé dans la Manche centrale, l'Avranchin occidental, les bordures des plaines centrales et le Pays d'Auge. Depuis, le frêne tend spontanément à le remplacer. Le hêtre l'emporte dans les régions les plus pluvieuses : haut-Val de Saire, Hague, hauteurs de la forêt de Saint-Sever au massif d'Athis et du Mortainais à Carrouges. Le châtaignier jalonne l'Avranchin méridional granitique. Partout ailleurs règne le chêne pédonculé (fig.1).

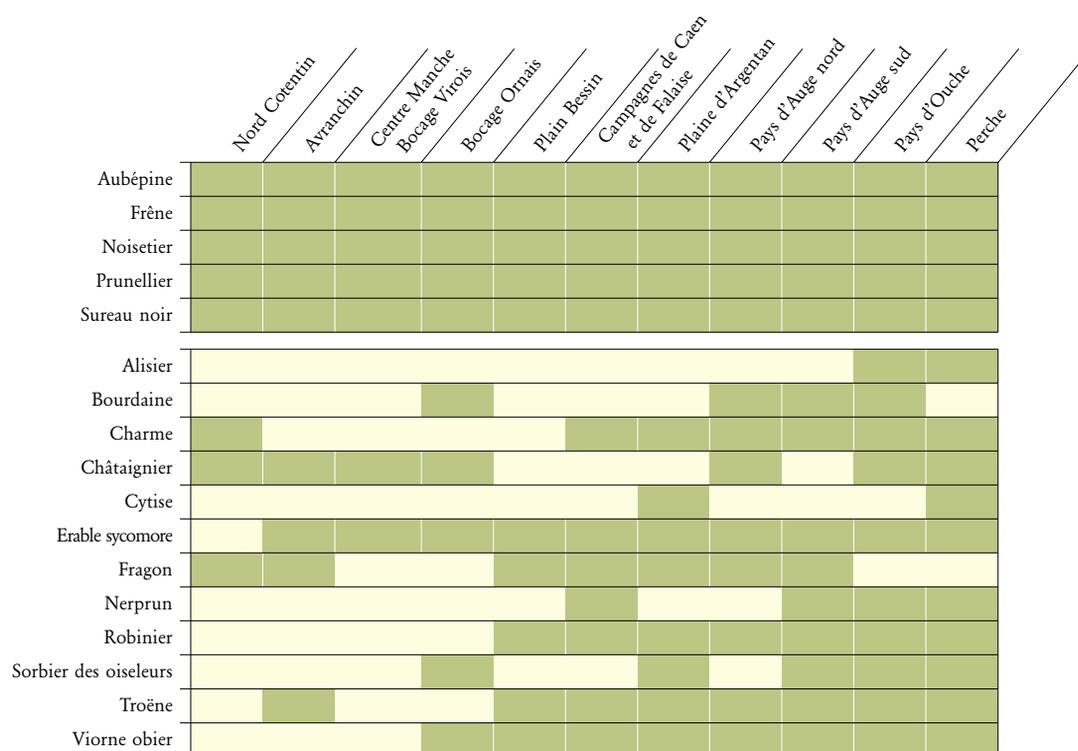
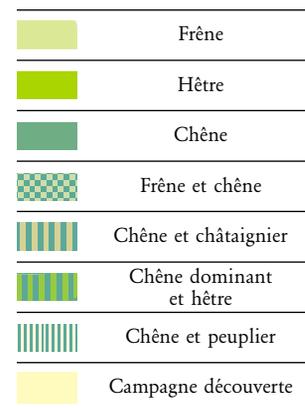
En dessous de cette haute strate, les arbustes sont souvent d'espèces plus variées. Le noisetier, l'aubépine et le prunellier y occupent en général une place prépondérante. Mais le sureau s'y mêle fréquemment, les érables un peu moins. Sur les sols acidifiés, le genêt, l'ajonc, la fougère, le châtaignier les rejoignent. Dans l'Avranchin, le merisier les éclaire au printemps de ses fleurs blanches (fig.2).

La strate herbacée ne joue qu'un rôle de diversité des espèces végétales mais sa floraison pare les talus des couleurs chatoyantes des marguerites, des stellaires, des pâquerettes, des primevères, etc.



Ci-contre :

Fig. 1 - Carte des principales espèces végétales de la haute strate des haies.



Ci-contre :

Fig. 2 - Présence des principales essences de la basse strate arbustive des haies

Fig 3 - Types de haies.

Typologie de base

Évolutions

La haie basse (plantis) (A1), éventuellement plessée (A1')



La haie arbustive



La haie d'arbres élagués et d'arbustes



C2, D2, E2



La haie d'arbres émondés et d'arbustes



C3, D3, E3



La haie de têtards et d'arbustes



C4, D4, E4



La haie basse avec têtards



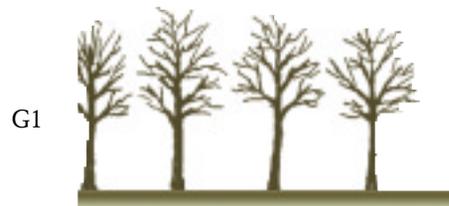
F2



F3



La haie d'arbres (émondés, ou élagués, ou têtards)



G2



Muret de pierres

H



Les types de haies selon leurs fonctions

Selon leur silhouette, les haies s'inscrivent plus ou moins vigoureusement dans les paysages (fig.3). La plus modeste est la haie basse, dite "haie de pied" ou "haie debout", haute d'environ 4 pieds (1,30 mètre), sans talus au-dessous, composée essentiellement d'aubépines et secondairement de charmes, noisetiers, prunelliers (épines noires), troènes, buis, lauriers. Taillée tous les ans, elle forme des lignes minces mais nettes. Elle est désignée par des noms variés : "haie d'épines" en Pays d'Auge, Plaine de Caen, Plain, Val de Saire, "planté" dans le Perche et le Pays d'Ouche, "plantin" dans le Bessin, le Bocage ornais, "haie debout" dans le Cotentin, "palis" dans les marais de Carentan, "lisse" dans l'Avranchin. On peut en rapprocher les "haies pliées, plessées, piessées, plionnées", faites de noisetiers courbés horizontalement et entrecroisés avec les brins verticaux, qu'on trouve ou trouvait dans le centre et l'est de l'Orne, le Pays d'Auge et le haut-Val de Saire. Le même rôle paysager est réalisé par les haies artificielles augeronnes (double rangée de jalons garnis de ronces, serrée par de longues perches horizontales à l'aide d'une "machine à serrer les plantes") ou les "haies cordées" du Nord-Avranchin faites de branches de saules et noisetiers pour quelques années.

Les autres haies qui comprennent presque toujours des arbres au-dessus d'une basse strate d'arbrisseaux et de rejets étaient désignées comme "haie" ou "haie de haut jet" (Perche) ; sauf dans certaines régions où sont utilisés les termes de "fossé" (bassin de Vire, Saint Lois, Coutançais, Avranchin), "sillie" (bassin de Vire), "plante" (Pays d'Ouche). Quand elles ne couronnent pas un talus de terre, elles sont dites "haies de pied" ou "haies debout".

Les arbres de ces haies pouvaient être soit élagués quand on supprimait périodiquement des branches pour alléger leur ramure, soit émondés quand on coupait toutes les branches latérales jusqu'à la dernière fourche, soit traités en têtards si on limitait à quelques mètres la hauteur du tronc surmonté d'une touffe de branches. Les arbrisseaux étaient recépés sur souche tous les 6 à 9 ans. Selon les combinaisons, sept types de haies sont distinguables.

- . A1 - la haie basse (plantis), éventuellement plessée
- . B1 - la haie arbustive
- . C1 - la haie d'arbres élagués et d'arbustes
- . D1 - la haie d'arbres émondés et d'arbustes
- . E1 - la haie de têtards et d'arbustes
- . F1 - la haie basse avec têtards
- . G1 - la haie d'arbres (émondés, élagués ou têtards).

Certains de ces types avaient une répartition géographique. Ainsi la haie de têtards avec ou sans arbustes se rencontre essentiellement dans l'Avranchin Sud-ouest entre la baie du Mont-Saint-Michel et la frontière bretonne. La haie basse d'épines avec têtards de frênes, saules ou chênes, les "plantons", est augeronne. La haie plessée a existé dans le Perche autour de Bellême et est toujours très présente dans le quart nord-est du Cotentin. Dans le Pays d'Auge, "l'affichage" ou "liage" des haies de pied était une pratique assez comparable. La haie d'émonde était caractéristique du Bessin et du Plain.

On peut signaler aussi l'existence de doubles-haies qui consistent sur un large talus en deux rangées d'arbres ou de haies encadrant un passage utilisable par des piétons ou des cavaliers. On en rencontre çà et là dans le Bessin, le Plain, le Coutançais septentrional et le Cotentin, parfois en bordure de routes et surtout comme promenades de châteaux. Symboles de prestige social, certaines ont encore été aménagées à la fin du XIX^e siècle.

Dans le Plain, se rencontre aussi la "haie à loup" : double talus surmonté de haies de part et d'autre d'un fossé - limite de propriété.

Exceptionnellement, la haie peut être remplacée par des murets de pierres sèches, hauts d'un mètre trente à un mètre cinquante comme à l'extrémité de la Hague sur la basse plate-forme littorale ou sur certains plateaux de la Suisse normande.

La haie peut avoir de nombreuses fonctions : affirmation de la propriété, source de bois de chauffage et de bois d'œuvre en régions déboisées, complément fourrager grâce à certains arbres (orme, frêne) et l'ajonc, appoint de fruits (pommes, poires, merises, mûres), protection des cultures, garde des animaux, protection contre le vent ou l'érosion du sol, obstacle au ruissellement superficiel, refuge pour la faune et la flore. Certaines fonctions commandent son mode de traitement : le bois d'œuvre exige des arbres de haut jet, le bois de feu l'élagage ou l'émondage périodique. Seules, les haies plessées aux rameaux entrecroisés ou les haies plantées sur de hauts talus de terre sont de réels obstacles aux divagations du bétail. D'autres fonctions entraînent un choix particulier des espèces (arbres fourragers ou fruitiers) qui dépend aussi des conditions naturelles (châtaigniers en pays granitique, hêtres des régions aux pluies les plus abondantes). Certaines espèces ont aussi une valeur symbolique (aubépine, coudrier, etc).

Toutes ces données façonnent des silhouettes de haies qui sont une des composantes principales des paysages. Encore faut-il bien rappeler que cet élément est un élément changeant au fil des saisons, pour les végétaux à feuilles caduques et au long du cycle pluriannuel de son traitement (5 à 9 ans). La même haie de basse strate sera successivement rase après le recépage puis elle s'élèvera et se renforcera ; la haie de grands arbres de transparente après l'élagage deviendra touffue en fin de cycle, etc. Ainsi, couleurs, consistance, forme, hauteur de la haie juxtaposent sans cesse des silhouettes identiques dans leur structure et différentes dans leur aspect, soulignant le caractère vivant de ce trait du paysage.

La haie change aussi d'aspect avec l'évolution des pratiques de son entretien (fig. 4 et 5). Traditionnellement, l'agriculteur remontait régulièrement la terre sur le talus, le nettoyait des ronces, puis en cycle régulier, recépait les arbustes, élaguait les arbres de leurs basses branches ou les émondait jusqu'à la plus haute fourche, plantait ou sélectionnait des baliveaux pour assurer le renouvellement de la haute strate.

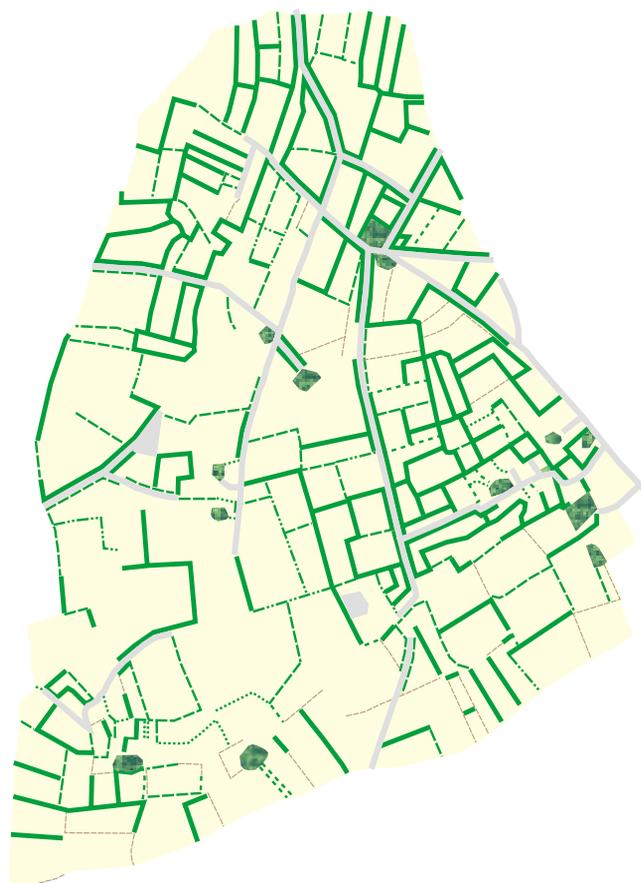
L'aspect de la haie dépend, et surtout dépendait, des clauses des baux ruraux qui précisent la propriété, l'usage de ses éléments et règlent le cycle de son entretien. La taille des arbres était liée à la répartition du tronc et des branches entre propriétaire et fermier. La fréquence des recépages dépendait souvent de la distance de la limite de la propriété, plus fréquente (6 ans) quand la haie n'était qu'à un ou deux pieds, plus espacée (9 ans) quand elle était plus éloignée. Le maintien et la densité des baliveaux étaient précisés.



Ci-contre :

Fig. 4 - Diversité locale des haies.
Notre-Dame de Cenilly (Manche).
Carte de la haute strate (1978)

	Plus de 8 arbres pour 100 mètres
	1 à 3 arbres pour 100 mètres
	Absence de moyenne et haute strates
	Bois
	Maisons



Ci-contre :

Fig. 5 - Diversité locale des haies.
Notre-Dame-de-Cenilly (Manche).
Carte de la basse strate (1978).

	Bois
	Maisons
	Taillis dense
	Taillis troué
	Taillis discontinu
	Haie en taille basse
	Haie sans basse strate
	Talus

La haie basse

Ci-contre :

Fig. 6 - Haies basses (A1) en bordure de route et haies d'arbres élagués et d'arbustes (C1) à Crouttes.

A1



C1



Ci-contre :

Fig. 7 - Haies plessées en Val de Saire.

A1'



Ci-contre :

Fig. 8 - Haies basses (A2) et haies d'arbres émondés et d'arbustes (C2) à Saint-Manvieu-Bocage.

A2



C2



La haie arbustive



Ci-contre :
Fig. 9 - Haie arbustive (B1)
à Rouvrou.

B1



Ci-contre :
Fig. 10 - Evolution de la haie
d'émonde en haie arbustive
(B1, B2) à Deux-Jumeaux.

B2



Ci-contre :
Fig. 11 - Haies arbustives à
Neuville-au-Plain (B1, B2).

La haie d'arbres élagués et d'arbustes

Ci-contre, à gauche :

Fig. 12 - Haie d'arbres élagués et d'arbustes (C1) au Fresne-Camilly.

C1



Ci-contre, à droite :

Fig. 13 - Haie à haute strate de hêtres sur très hauts talus (plus de 4 pieds) dégradés par l'érosion à Gathemo.



Ci-contre :

Fig. 14 - Réseau de haies d'arbres et d'arbustes au Mesnil-Hermei.





Ci-contre :

Fig. 15 - Haie à haute strate de hêtres type avec renouvellement préparé en baliveaux à Gathemo.

C1



Ci-contre :

Fig. 16 - Haies d'arbres élagués et arbustes à Monthuchon.

C2



Ci-contre :

Fig. 17 - Paysage de haies C1, C3 à Picauville.

C3



La haie d'arbres émondés et d'arbustes

Ci-contre :

Fig. 18 - Haie d'arbres émondés avec basse strate (D1) à Englesqueville-la-Percée.

D1



Ci-contre :

Fig. 19 - Vers Bellefontaine-Surrain.

D3



Ci-contre :

Fig. 20 - Paysage de haies d'émondés à la Cambe, autour du Château de Jucoville.



La haie de têtards et d'arbustes



Ci-contre :
Fig. 21 - Têtards et arbustes (E1)
à Rouvrou.

E1



Ci-contre :
Fig. 22 - Haie réduite à quelques
têtards sans basse strate
à Saint-James.

E2



F3



Ci-contre :
Fig. 23 - Haie de têtards
à Argouges.

E4



La haie basse avec têtards

Ci-contre :

Fig. 24 - Plantis taillé avec têtards (F1) à Camembert.

F1



Ci-contre :

Fig. 25 - Évolution de haies basses avec têtards (F2, F3) et clôture en fil de fer à Camembert.

F2



Ci-contre :

Fig. 26 - Haies de têtards dans le sud Avranchin.



La haie d'arbres



Ci-contre :
Fig. 27 - Haies de poiriers
à La Carneille.

G1



Ci-contre :
Fig. 28 - Haies d'arbres élagués
(G1) et arbres reliques perchés
après arasement des talus
à La-Haye-Pesnel.

G2



Ci-contre :
Fig. 29 - Arbres élagués
à Saint-James.

Les murets de pierres

Ci-contre :

Fig. 30 - Murets de pierres (H)
à Auderville.



Ci-contre :

Fig. 31 - Murets
à Saint-Germain-des-Vaux.



Ci-contre :

Fig. 32 - Clôtures en talus
recouverts d'herbes et d'ajoncs
à Gatteville-Phare.



Evolution des haies en tant qu'élément paysager

La haie est susceptible de subir trois transformations : la destruction, les changements dans les modes de traitement, la création.

La destruction résulte soit d'actions individuelles, soit de travaux connexes au remembrement, soit d'aménagements du réseau routier. Elle entraîne, en général, l'arasement du talus de terre qui porte la haie. Elle laisse des tas de souches qui mettent environ dix ans à pourrir avant de disparaître.

Parfois de grands arbres, de belle venue, prometteurs d'une exploitation ultérieure d'un revenu intéressant, sont préservés et demeurent isolés, perchés sur leurs racines au milieu des nouvelles parcelles, créant des aspects éphémères de parcs anglais car après leur disparition, ils ne seront pas remplacés. Par l'enclos incomplet des parcelles et la discontinuité des haies, ces mesures altèrent profondément le réseau bocager et juxtaposent des embryons de petites plaines découvertes et des sections de bocage conservé.

Cependant, la pratique récente d'une bourse aux arbres permet d'éviter les abattages importants lors des remembrements. Ainsi à Saint-Georges-Montcoq, la plupart des arbres échangés ont été conservés et 15 % seulement des haies ont été arasées.

L'entretien des haies exigeait chaque hiver des semaines de travail justifiées par les produits qu'on en retirait : bois de feu, fagots, échelas, bois d'œuvre, litière, fourrage. En 1964, on estimait que les 120 000 kilomètres de haies de la Manche demandaient 4 à 500 000 journées de travail par an. La quasi-disparition de la main-d'œuvre agricole salariée et la perte d'intérêt pour ces fonctions au temps du gaz butane, du ciment armé et du maïs ont contribué à faire considérer ces tâches comme inutiles et dispendieuses. Deux attitudes en découlent, la négligence ou l'hostilité. La première espace les tailles et ne relève plus la terre des talus. Les plantins deviennent des haies arbustives (A2), les haies mixtes s'épaississent, les têtards prennent l'allure de grands arbres, les ronces prolifèrent, les talus s'avachissent ou deviennent transparents quand ils sont très hauts. Le trait dessiné par la haie devient plus gras et plus haut.

Cette évolution ne peut se rencontrer que dans des régions aux systèmes herbagers extensifs, telles le Pays d'Auge. L'hostilité se manifeste par la taille sévère, l'abattage de nombreux arbustes, l'emploi de désherbants sur la basse strate, la non-réservation ou plantation de baliveaux, le maintien tardif d'arbres morts. La haie prend une silhouette irrégulière, crénelée, elle se fait discontinue jusqu'à parfois ne plus compter que quelques arbres ou arbustes éloignés les uns des autres (B2, B3, C2, C3, C4). La haie mixte cède la place à la haie arbustive ou à la haie arborescente. A terme, ne subsiste plus qu'un talus nu (H).

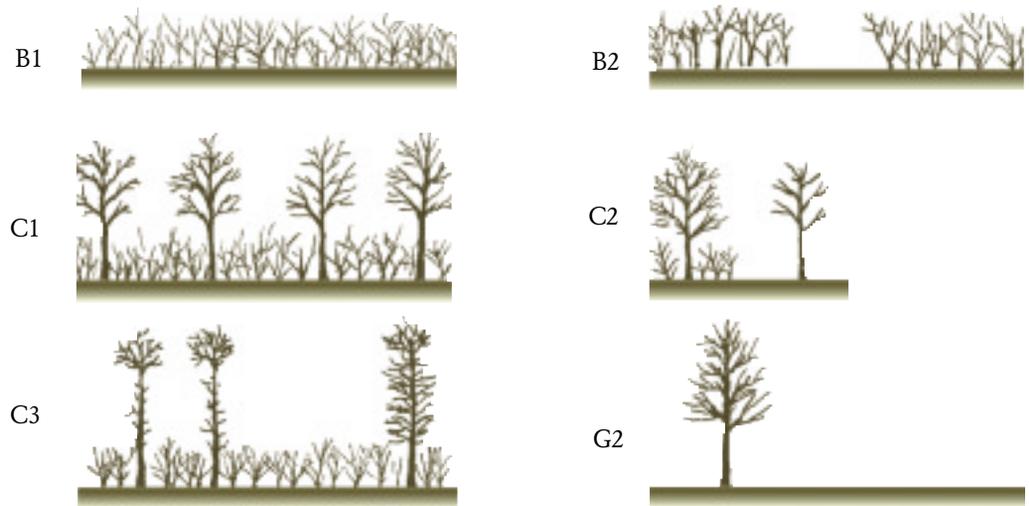
Ces comportements varient plus d'un agriculteur à l'autre que d'une région à l'autre et ils créent donc des paysages bocagers hétérogènes (fig. 33 et 34).

La replantation de nouvelles haies est un phénomène récent apparu depuis une dizaine d'années. Car peu à peu, d'autres fonctions de la haie soulignées par le discours écologiste (obstacle à l'érosion, brise-vent, ralentissement du ruissellement, abri pour la faune et la flore) ont été mieux comprises. Une certaine vague du chauffage au bois dans les résidences secondaires a ouvert une source de revenus. Les expériences de Marchésieux et celles plus



Ci-dessus :

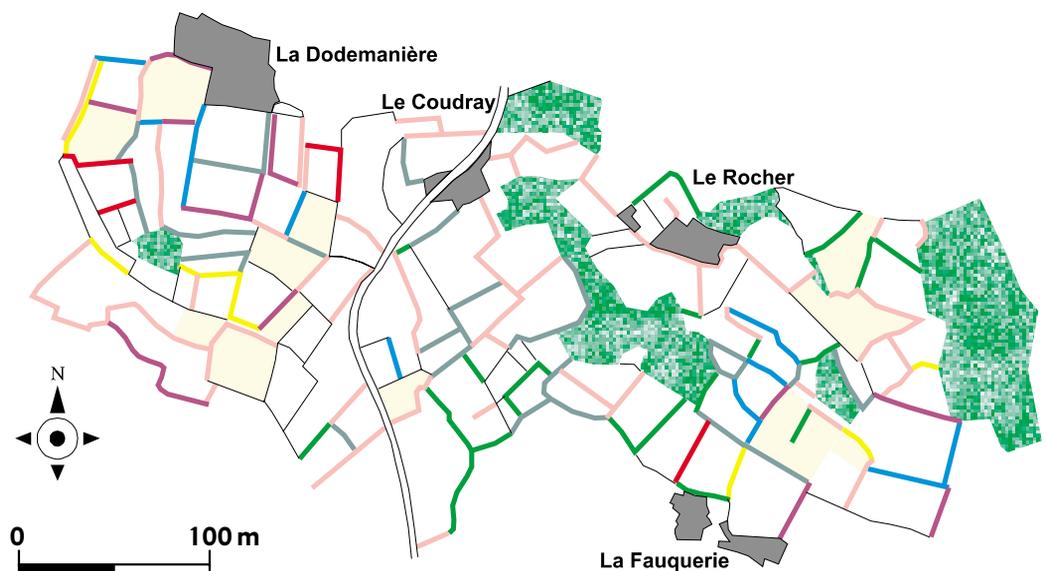
Fig. 33 - Evolution des haies à Bures-les-Monts (Calvados). Juxtaposition anarchique de haies à 2 strates (C1) bien conservées ou altérées (C2 ou C3), de haies à haute strate discontinue (G2), de haies à basse strate continue (B1) ou discontinue (B2) et de traces de talus arasés.



Ci-contre :

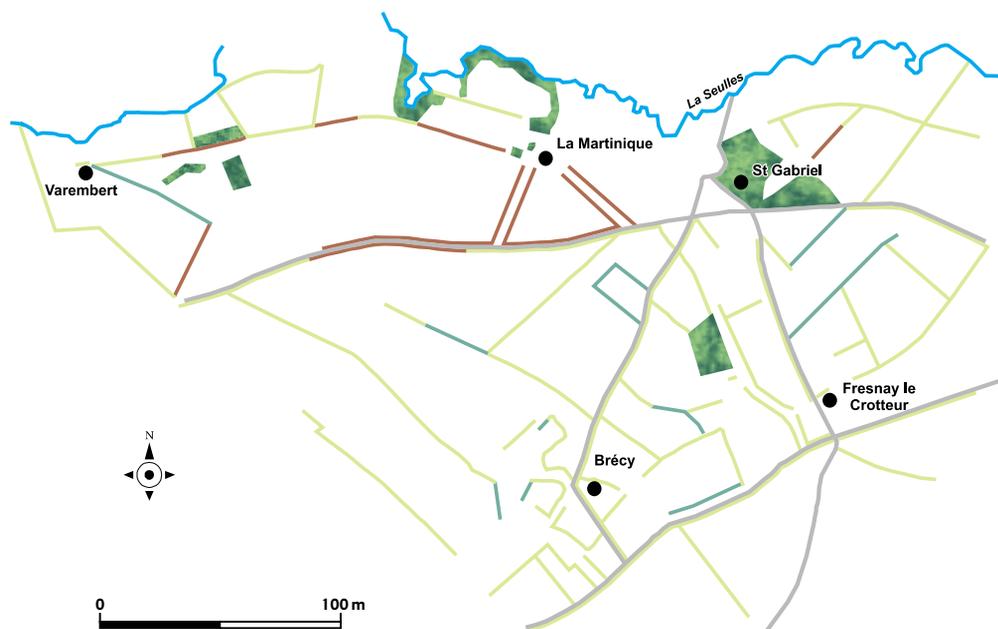
Fig. 34 - Types de haies classées selon les stades régressifs. Saint-Michel-de-Montjoie (1976).

	3 strates
	Haut-jet + taillis
	Taillis
	Haut-jet
	Baliveau + taillis
	Baliveau
	Haut-jet + baliveau
	Hameaux
	Labours
	Bois



récentes du Parc des Marais ont montré comment l'entretien normal des haies pouvait s'associer à des formes modernes d'utilisation de ce bois de haie. Enfin, devant certains changements prononcés de leur cadre de vie, des agriculteurs éprouvent une nostalgie des paysages de leur enfance, comme dans le Plain. D'un autre côté, les aides ne manquent pas, aides financières des conseils généraux (pour 700 km de haies dans le Calvados depuis 1982), aides techniques des services agricoles et des Parcs Naturels Régionaux (200 kilomètres replantés en arbres et 50 kilomètres créés dans le Parc des Marais), ni les exemples donnés par les associations (Association pour la Protection des Sites ruraux, autour de Saint-Gabriel-Brécy) ou des communes (Sainte-Marguerite-de-Carrouges, Préaux-du-Perche, Crouttes, Macé, Presles, etc.).

Ces replantations sont toujours réalisées à plat sans construction de talus et sous forme de haies mixtes deux strates superposées. Les végétaux sont souvent assez variés mais négligent les espèces régionales. Les bordures de routes et chemins sont les principales localisations avec quelques lignes transversales. Le résultat n'est pas un damier parcellaire comme le bocage ancien mais plutôt un cloisonnement en grandes mailles. Enfin un nombre non négligeable de ces plantations servent simplement à masquer des bâtiments ou à entourer des fermes (fig. 35).



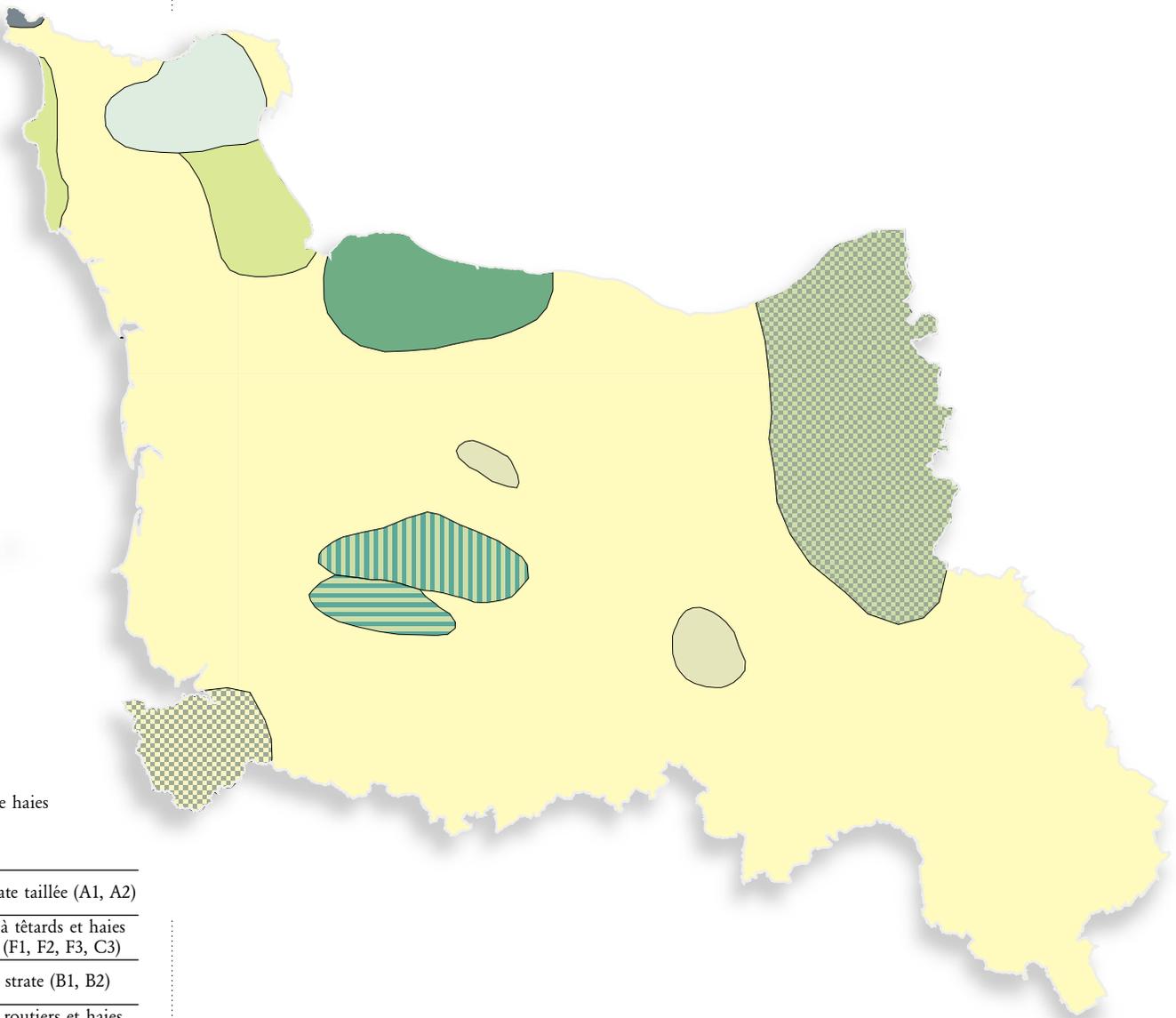
Ci-contre :

Fig. 35 - Replantation de haies à Saint-Gabriel-Brécy.

	Bois
	Haie satisfaisante en 1990
	Haie reconstituée en 1995
	Haie créée en 1995
	Chemins

Répartition géographique

Compte tenu de l'évolution générale, les types de haies les plus fréquentes sont devenues les types B1 (basse strate) ou B2 (basse strate discontinue), A2 (plantis non taillé) et C2 (haie à deux strates discontinue avec des arbres peu nombreux et des lacunes dans la basse strate). Certaines régions conservent cependant des caractères originaux (fig. 36).



Ci-contre :
Fig. 36 - Types de haies originaux.

	Basse strate taillée (A1, A2)
	Plantis à têtards et haies mixtes (F1, F2, F3, C3)
	Basse strate (B1, B2)
	Plantis routiers et haies mixtes (A1, C1)
	Haute strate émondée et basse strate (D1, D3)
	Haute strate élaguée et basse strate (C1, C2)
	Haies de têtards (E1, G1, E4)
	Haute strate élaguée et basse strate discontinue (C2, C4)
	Murets de pierres sèches

Les murets de pierres sèches n'existent qu'à l'extrémité de la Hague, d'Auderville à Omonville-la-Petite. De l'autre côté de Cherbourg, des talus de terre et de blocs de granite coiffés d'ajoncs frangent le littoral de Fermanville à Gatteville-le-Phare.

Les plantis toujours taillés annuellement (A1) ou montés faute de taille régulière (A2) dominent dans la plaine d'Argentan, là où le bocage se maintient. Ils sont fréquents dans la plaine d'Alençon à côté de haies mixtes (C1 ou E1), et dans le Pays d'Auge où ils sont associés au plantis à têtards (F1) le long des routes tandis que les haies à deux strates (C1) entourent les autres parcelles. Curieusement, un isolat de bocage en plantis se rencontre autour de Jurques (Calvados).

Grâce aux chênes et aux frênes, le Bessin possède encore de hautes haies d'émonde (D1) tandis que la disparition des ormes n'a laissé dans le Plain qu'un bocage médiocre d'arbustes (B1 et B2).

Dans le Bocage occidental, s'associent de façon très variable selon les lieux la haie arborée (C1) dominée par le chêne qu'accompagnent le frêne et l'érable, la haie de basse strate (B1) et de nombreuses formes dégradées ou discontinues. Dans le nord-est du Cotentin, les routes sont suivies de haies taillées et plessées (A1) tandis que dans les régions granitiques, le châtaignier envahit basse et haute strates. Les hautes terres qui s'étendent entre le Pays virois et le Mortainais, de Coulouvray-Boisbenâtre à Vengeons, offrent des haies de grands hêtres au-dessus de cépées de châtaigniers surmontant de très hauts talus armés de blocs de granite (C1, C2). Les types à arbres têtards avec ou le plus souvent sans basse strate (E1, G1, E4) font l'originalité de l'Avranchin occidental. Et dans le bassin de Vire, les haies très éclaircies relèvent surtout des types C2 et C4.

Enfin dans les régions très débocagées du sud-est, les haies de basse strate (B1, B2) sont les plus courantes dans le Perche, les haies de têtards de frênes, charmes et peupliers avec ou sans basse strate dans le pays d'Ouche.

Rôle paysager des haies

La haie, élément vertical, participe au paysage à la fois par les silhouettes qu'elle dresse et par le cloisonnement qu'elle y inscrit.

Selon sa composition en strates végétales et l'homogénéité de la répartition de ses éléments, la haie peut être un mur végétal continu, bas ou élevé (types A1, B1, C1, D1, F1).

Quand les arbres sont espacés ou rendus irrégulièrement disposés par le non-renouvellement de la haute strate, la haie prend une silhouette crénelée puis hérissée (types C3, D3, E3, G2).

L'écran vertical qu'elle forme se révèle tantôt opaque au regard si la basse strate le limite, tantôt transparente si son absence ouvre de larges fenêtres entre les troncs des arbres (types F1, G1, C2, G2).

Invisible en terrain plat, le réseau des haies inscrit son dessin plus ou moins dense, serré, géométrique ou irrégulier dès que les dénivellations du relief en permettent la perception. Enfin, la disposition des haies peut souligner et mettre en valeur les formes du relief ou les oblitérer.

La marque discrète des alignements d'arbres routiers récents

La plantation d'arbres le long des routes (qui fut une originalité française) commença sous Sully et se développa au XVIII^e siècle où un enseignement paysagiste fut créé pour les ingénieurs des Ponts et Chaussées et un code des silhouettes et des tailles élaboré.

Le rôle de ces alignements d'arbres peut être important car ils inscrivent dans les paysages des lignes fortes et continues mais ils ne deviennent des éléments structurants que s'ils ne sont pas concurrencés par d'autres présences arborées. Or en Basse-Normandie, l'étendue des régions bocagères limite les zones où ils peuvent exercer un rôle réel dans les paysages (1).

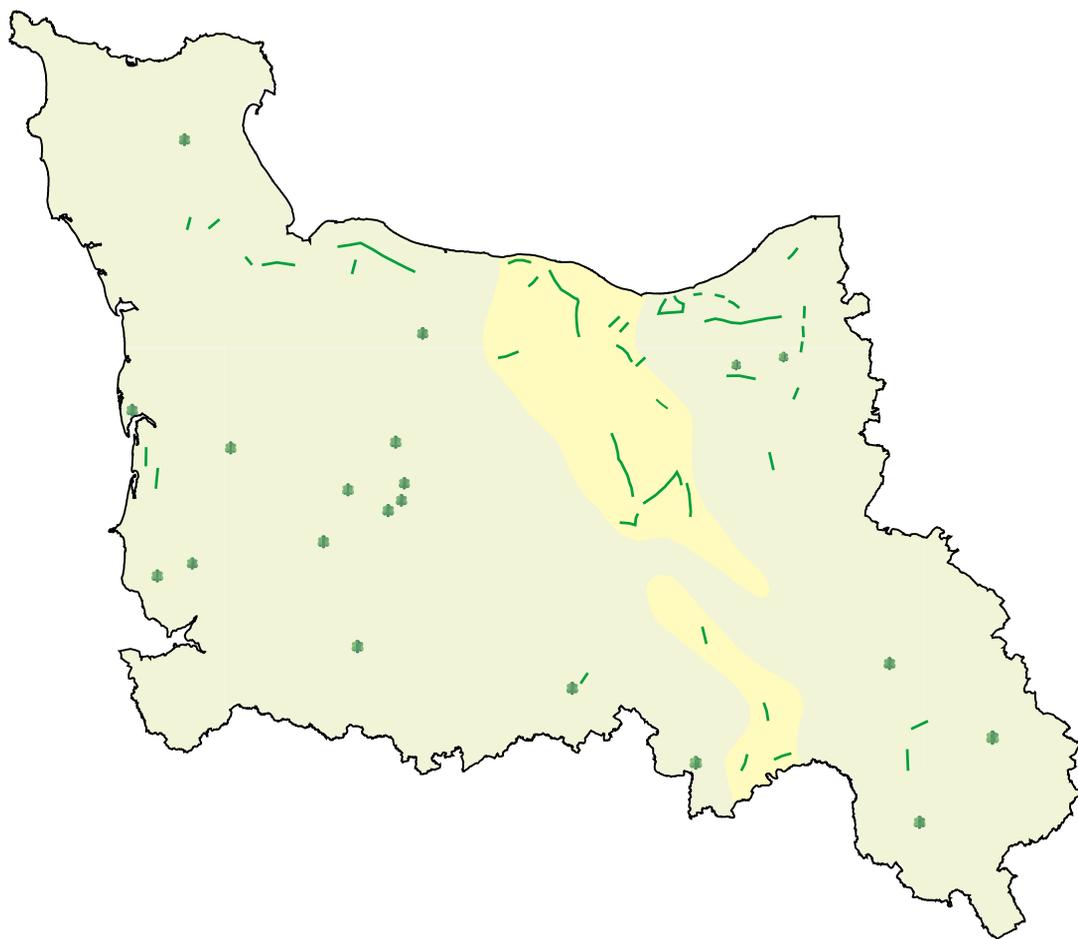
Et effectivement les campagnes découvertes, de la mer à Alençon, offrent les plus longues sections de routes suivies de plantations d'arbres continues. Néanmoins, la marque paysagère reste encore discrète car la plupart relèvent d'une œuvre commencée il y a une dizaine d'années seulement (fig.37).

Ces alignements intéressent le nord-ouest de la Plaine de Caen, avec la route de Caumont-L'Eventé, celle de Caen à Douvres dont une partie des platanes et frênes sont âgés, la nouvelle route de Mathieu à Courseulles, des secteurs entre Banville et Tierceville, Ver et Asnelles, près de Creully, Amblie, le Fresne-Camilly (platanes d'une vingtaine d'années). En dehors de ce dernier cas, il s'agit de peupliers et de frênes dont la croissance est difficile dans cette région ventée, ce qui occasionne de nombreuses lacunes dans les alignements.

Ils sont aussi présents au nord-est, le long de la route de Sannerville à Colombelles (peupliers et divers), près de Ranville, autour de Cagny (frênes) et entre Moulton et Airan (érables).

Sur la quatre voies N.158, entre Grainville-Langannerie et Falaise, des sections discontinues mais longues de 300 à 1600 mètres et assez souvent doubles, se relaient, constituées de peupliers, frênes, érables et même hêtres. Une partie de la déviation de Falaise est suivie d'une double rangée de hêtres puis de tilleuls. Sur elle se greffe l'alignement d'érables, frênes et marronniers d'une vingtaine d'années de la D.511 jusqu'à Noron-L'Abbaye. La même route est jalonnée de 15 kilomètres de doubles rangées d'érables ou de tilleuls de Falaise à Saint-Pierre-sur-Dives auxquelles il faut ajouter les plantations de la D.148 de Jort à Fourches dans lesquelles dominent les tilleuls dont une partie a déjà 25 ans. Ainsi la campagne de Falaise est-elle marquée de plusieurs traits arborés, soit nord-sud, soit est-ouest, qui renouvellent sous une autre forme les anciennes haies bordières de chemins antiques des environs de Saint-Sylvain.

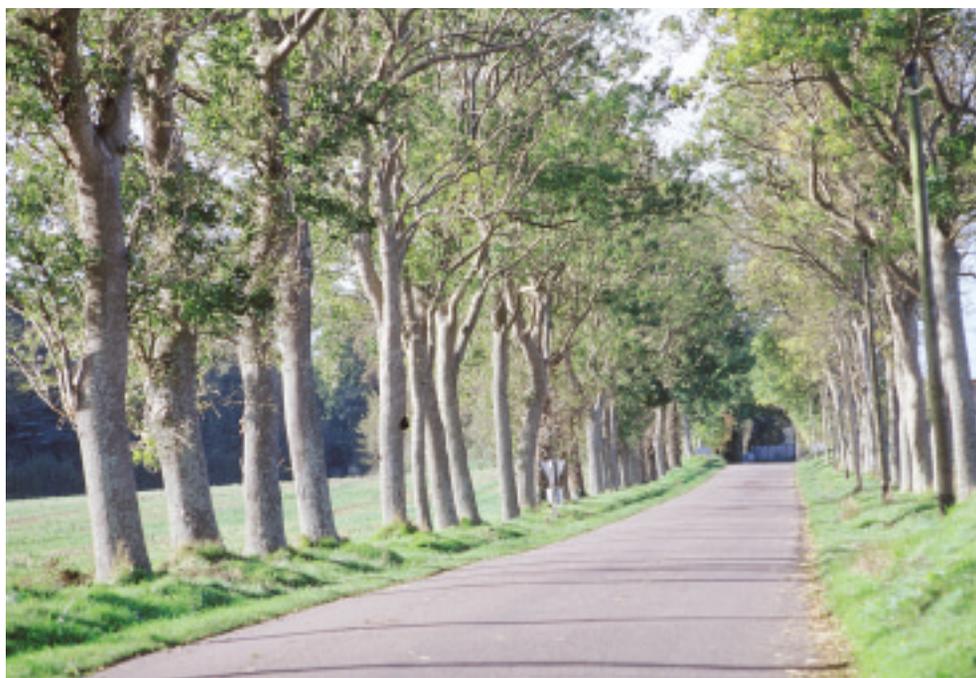
Dans les plaines d'Argentan et Alençon existent plusieurs longues sections (2,8 kilomètres au sud d'Argentan, 6 kilomètres au sud de Sées) plantées de platanes d'environ 40 ans, ainsi que celle de Forges de plus de 2 kilomètres, en jeunes sycomores et platanes.



Ci-contre :

Fig. 37 - Les principaux alignements d'arbres routiers.

	Alignements d'arbres
	Plantation d'entrées de bourg
	Campagnes découvertes



Ci-contre :

Fig. 38 - Alignement de platanes au Fresne-Camilly.

Un autre effet très fort des alignements d'arbres se localise dans les paysages de marais au-dessus de la nudité desquels ils dressent des silhouettes verticales et tronçonnent la profondeur de leurs champs de vision. Ces lignes de peupliers suivent les chaussées qui traversent les marais de Carentan à Picauville, Carquebut, Marchésieux et Gourbesville. La double rangée d'aulnes du CD.113 coupe les marais de l'Aure. Dans ceux de la Dives, les alignements de peupliers jouent le même rôle entre Varaville et Cabourg ou Varaville et Périers, tandis que frênes et érables dessinent leur limite orientale le long de l'ancienne voie ferrée devenue le CD.400.

Assez naturellement, les alignements d'arbres routiers sont rares dans les pays de bocage où les voies sont déjà bordées de haies. On en trouve quelquefois près des agglomérations sur de courtes distances où ils introduisent d'autres espèces que celles des haies : platanes, marronniers, sorbiers et souvent tilleuls.

Ailleurs on ne rencontre que des sections très courtes, dispersées de manière aléatoire sur certaines routes. Cependant, leur multiplication dans quelques zones mérite d'être signalée. Ainsi autour de Bellême, dans le Perche, où des lignes de platanes se rencontrent sur les routes départementales 310, 920, 938, 955, ou dans les environs de Manerbe, en Pays d'Auge, sur les routes départementales 45 et 270, le long desquelles sur des distances d'une centaine de mètres existent des plantations discontinues d'arbres très variés (aulnes, saules, peupliers, frênes, acacias). Les alignements de la route d'Houlgate à Annebault, qui suit une langue de plateaux en cours de remise en labour avec suppression de haies, sont particulièrement intéressants d'un point de vue paysager (tilleuls, acacias, merisiers). Dans le bocage manchot, on peut signaler les plantations de platanes de la route rectiligne de Mortain à Barenton qui rappellent l'orientation dominante de l'escarpement qui les domine, l'utilisation des châtaigniers et marronniers autour de Sartilly ou des hêtres près de Notre-Dame-de-Cenilly.

Dans le Pays d'Auge, certaines plantations sur des routes de vallées prennent un rôle accru par leur caractère linéaire très différent des sylves ripicoles sinueuses des rivières proches (frênes de la déviation de Livarot, érables, acacias, saules discontinus sur la route de Lisieux à Pont-l'Evêque, mais dont le jeune âge réduit encore l'effet). Un exemple exceptionnel est la plantation de peupliers ou de platanes, sur les larges bermes déjà longées de haies de la route départementale 50 entre Notre-Dame-d'Estrées et La Boissière. Par contre, entre Honfleur et Equemauville, la route 579 conservait de vieux peuplements continus de marronniers puis de tilleuls taillés. Accusés d'être la cause d'accidents mortels, ils ont été récemment abattus.

Un certain nombre d'alignements contribue à maintenir des traits arborés dans les campagnes découvertes littorales de l'ouest où la tendance est à la réaffirmation de leur caractère de plaine. Ainsi sur les voies départementales 44, 76, 272, 356, 971, entre Agon et Bréhal, depuis 1960, les plantations de tilleuls, érables et même épicéas inscrivent des traits et des silhouettes originales.

Enfin, les apports paysagers des autoroutes et des voies express sont inégaux alors que leur aménagement ouvre de larges couloirs dans les paysages bocagers. L'élargissement de la RN.13 à travers le Plain n'avait été accompagné d'aucune plantation et désorganisait le maillage des haies remplacées par des clôtures en fil de fer. Aujourd'hui, des bosquets entourent certains échangeurs et la récente section de Carentan à la Vire est suivie d'alignements d'un côté ou de l'autre. La traversée du Bessin présente des aspects variés : section à trois lignes parallèles de basse strate par conservation de l'encadrement initial et création d'une haie nouvelle, plantation en double rangée, plantation d'arbres à tête en boule autour du cimetière militaire allemand de La Cambe.

Le long de l'autoroute A.13, en Pays d'Auge, entre Dozulé et Pont-L'Evêque, des bandes boisées ont été constituées. Ce système différent des alignements traditionnels mais permis par des réaménagements fonciers plus importants est aussi retenu au long de l'A.84 en construction.

Rôle paysager des infrastructures routières

Les sociétés d'autoroutes, pour qui l'acquisition des emprises foncières n'est qu'une dépense très faible, n'hésitent pas à élargir les abords et d'autre part à y faire des plantations ainsi qu'autour des aires de repos pour le confort des automobilistes.

Elles créent ainsi une forte marque végétale paysagère.

Les Services de l'Équipement et les Conseils Généraux ont au contraire souvent privilégié l'utilisation d'une emprise minimale et la visibilité de l'œuvre réalisée. Cela justifie le remplacement des haies et talus par des clôtures en fil de fer (même si des barrières traditionnelles sont utilisées comme dans la Manche le long de la RN.13 dans le Plain).

Une telle attitude a été moins nette dans le Calvados où les plantations récentes sont nombreuses.

Ces plantations inscrivent toujours de nouvelles lignes, très visibles, dans le paysage.



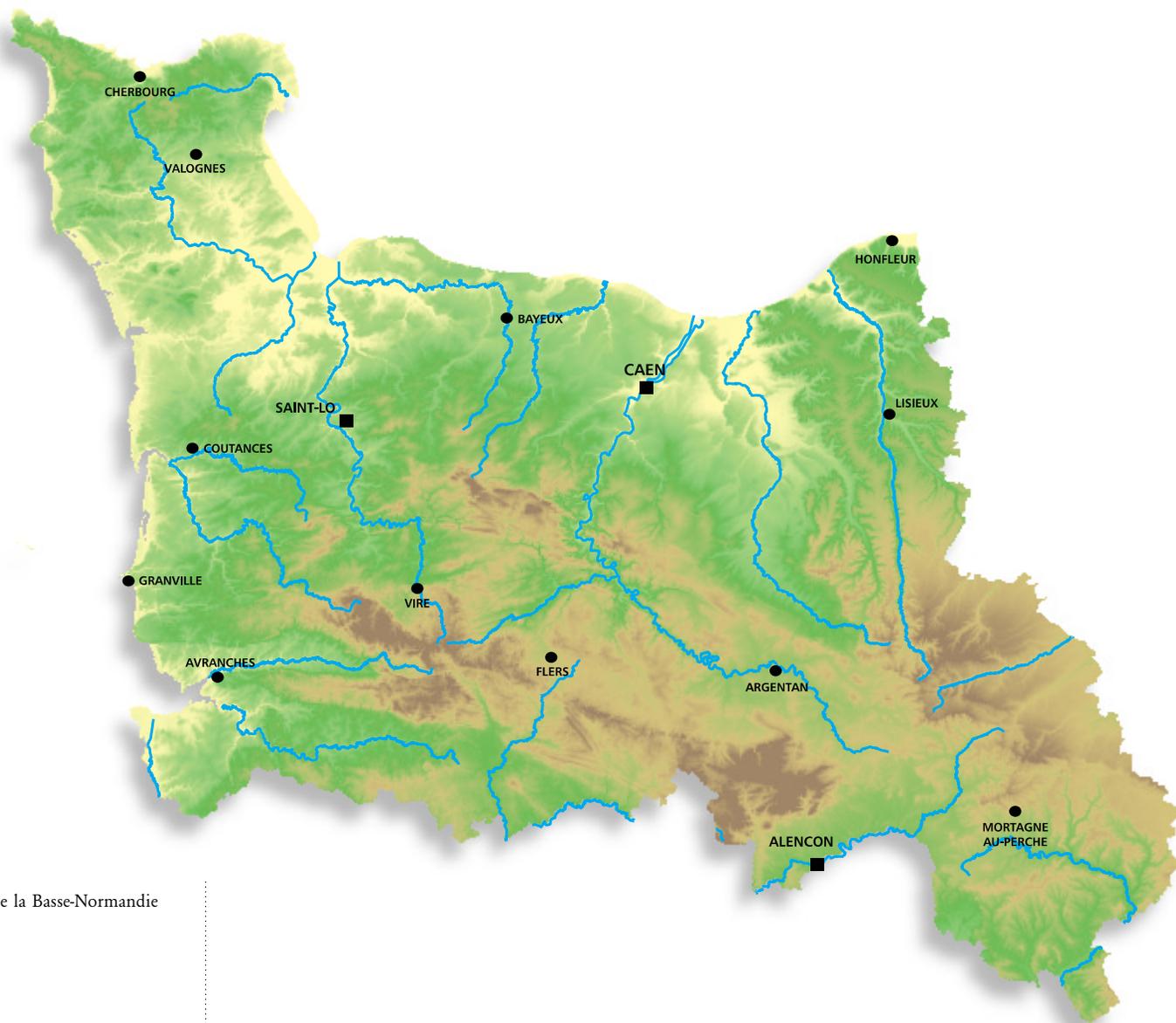
Ci-contre :
Fig. 39 - Plantations routières
à La Cambe.

Bibliographie

- BRUNET P. Physionomie et signification des haies. *Les Bocages, histoire, écologie, économie*. Rennes, 1977, p. 37 - 41
- BRUNET P. *Déviations de Valognes. Etude paysagère*. Univ. Caen, 1978
- BERGIS P. Les talus boisés du département de la Manche. *Penn ar Bed*, 41, 1965, p. 81 - 88
- BRASSEUR P. Les haies en Normandie : remarques linguistiques et ethnographiques. In *Centre d'Art, Esthétique et Littérature. Le bocage normand dans la littérature et dans l'art*. Publ. Univ. Rouen, Paris, 1980, p. 83 - 92
- Coutumes et Usages locaux du département de la Manche*, St Lô, 1956.
- Département du Calvados, Chambre dép. d'Agriculture. *Coordination, codification des usages locaux à caractère agricole*. Caen, 1936
- DIONNET M.C., Les Autels Saint Bazile, étude d'un paysage. Tech. et Econ. agric. Calvados, 29, 1973, p. 17 - 23
- D.D.A.F. Calvados. *Les haies et les arbres du bocage du Calvados*. Caen, 1997, 16 p.
- D.D.A.F. Orne. Paysage de reconquête. Vergers à poire de Barenton et du Domfrontais. *Agreste*, déc 1993
- D.D.A.F. Orne. Typologie des haies de l'Orne. *Agreste*, juill. 1994
- DUFRESNE G. *Un bocage en transformation : la région de Vassy*. DES. Géogr, Univ. Caen, 1966
- FAUCHON G. *Etude du paysage bocager à Notre-Dame de Cenilly (Manche)*. Mem. Maîtr., Géogr., Univ. Caen, 1978
- GOSSELIN Y. *Projet de réaménagement bocager du canton de Sainte-Mère-Eglise*, Mém. Maîtr. Géogr. Univ. Caen, 1992
- GRANGER D. *Les Cresnays : étude et résultats d'un remembrement récent en pays de bocage*. Mém. Maîtr. Géogr., Univ. Caen, 1984
- JAUNET E. A qui la haie ? *Parlers Trad. Popul. Norm.*, 55, 1982, p. 107 - 111
- MAUPAY Cl. *La haie, patrimoine de l'Orne*. Alençon, 1995
- NEDELEC Y. Un phénomène ignoré, les doubles haies. *Ann. Norm.*, 28, 1978, p. 342 - 344
- NEDELEC Y. *Une enquête sur les doubles haies*. Soc. archéol. et hist. Manche, St Lô, s.d., 8 p.
- NEDELEC Y. Les doubles haies en Basse-Normandie. *Art Basse-Norm.*, 105, 1996, p. 14 - 15
- PELATAN J. Réflexions sur la haie percheronne. Jadis et de nos jours. *Cahiers percherons*, 62, 1980, p. 3-9
- Les premiers pas de la transformation. *L'Acteur rural*, la Carneille (Orne), 1994
- RENAULT D. *Diversité des paysages bocagers par la flore ligneuse*. Mém D.E.A. Géogr. Univ. Caen, 1994.

TROISIÈME PARTIE

Les unités de paysage de la Basse-Normandie



Ci-dessus :
Les reliefs de la Basse-Normandie

Distinction et classification des paysages

Si on compare la Basse-Normandie à d'autres régions françaises pour essayer de dégager les traits originaux de ses paysages, on soulignera qu'elle est une région littorale ; ce qui lui donne au long de ses kilomètres de côtes des types de paysages qu'ignorent les provinces continentales. On notera aussi que son relief modeste est cependant très varié grâce au contact de deux unités structurales contrastées, le massif ancien armoricain et le bassin sédimentaire parisien, ce qui a pour conséquence indirecte l'usage de matériaux très différents dans l'architecture traditionnelle. On insistera sur l'omniprésence de la prairie, phénomène récent datant en grande partie du dernier siècle, et en repli aujourd'hui. On remarquera, quoique cela soit moins original, la présence constante de l'arbre sous des formes et à des degrés très divers : vastes sylves forestières et semis de bosquets, bocage aux mailles serrées et bouts de haies ou arbres disséminés dans les plaines. Enfin, on n'oubliera pas ses ciels sans cesse traversés de troupes de nuages, héritage de son climat océanique. Ces quelques éléments ne suffisent cependant pas à définir un paysage bas-normand, et d'autant moins qu'on ne peut les ramener chacun à un type bien caractérisé.

En effet, il n'y a pas un paysage bas-normand. L'image, trop souvent colportée, qui en fait un bocage aux pommiers en fleurs parsemé de chaumières en colombage est une image réductrice qui ignore sa richesse et sa diversité.

Mais alors, comment distinguer les paysages différents qui composent le visage de la Basse-Normandie et dont la variété est un trait caractéristique de cette région ? Comment les identifier d'une manière objective qui fasse appel à des éléments de formes, de dessins, de couleurs et à leur évolution contemporaine ?

Pour démêler toutes les combinaisons réalisées, cette analyse a considéré le paysage

comme une scène qui se compose d'écrans verticaux (haies, alignements d'arbres, fronts forestiers, édifices ou groupes de bâtiments, escarpements, falaises, buttes, etc.) disposés de diverses manières dans une certaine profondeur de vision. Le champ visuel qui donne la dimension du paysage dépend à la fois de la densité des écrans verticaux et du relief, car la pente découvre des espaces élargis. Il peut être profond, très étendu, bien au-delà des 1500 mètres de l'acuité du regard humain quand les écrans sont rares ou absents, ou bien quand la pente favorise la domination du paysage. Les paysages littoraux qui associent, d'un côté, l'immensité vide de la mer et de l'autre, des vues longitudinales le long d'un rivage plus ou moins élevé et construit correspondent à cette définition. De même, les paysages de marais, dépourvus d'arbres à cause de la proximité du plan d'eau, s'ouvrent sur de longs couloirs. Mais la vision devient courte, une centaine, quelques centaines de mètres quand les écrans sont rapprochés et reliés en mailles fermées comme dans le bocage, ou bien présents partout sous des formes massives comme dans les pays aux bois. Dans des paysages qui associent vision courte et vision longue, tels ceux où se mêlent plaines découvertes et groupes d'enclos, des situations mixtes les enrichissent de la mouvance de leurs fonds de tableaux.

Mais quand le relief prend de l'ampleur par les dénivellations qu'il crée, ou quand il impose par des lignes directrices, une ossature paysagère à une échelle bien supérieure à celle des écrans végétaux et construits, c'est lui qui définit alors les traits majeurs du paysage.

En s'appuyant sur ces deux critères essentiels, on a individualisé 7 familles de paysages.

Dans la période actuelle, la population urbaine, par ses activités et ses genres de vie, a non seulement augmenté dans les villes proprement dites mais s'est encore

répandue tout autour dans des aires péri-urbaines qu'elle marque fortement de son empreinte. Le phénomène existe autour de toutes les villes, même petites. On a choisi de caractériser ces paysages de contact, très dynamiques, près de quatre agglomérations importantes (Caen, Cherbourg, Alençon et Saint-Lô) pour constituer une huitième famille.

Dans chacune de ces grandes familles de paysages, d'autres critères introduisent des nuances créatrices d'ambiance particulière.

- La place dominante de certains éléments peut apporter un caractère spécial comme l'importance de l'estran découvert à marée basse ou la forme du rivage continental (falaises, cordon littoral et plage, estuaires) ou la situation insulaire dans les paysages littoraux.

- La présence d'un cadre délimite visuellement l'extension de certains paysages (marais, plaine de Trun, bassin de Vire, couloir de la Sée) alors que son absence rend plus difficile de jalonner la frontière des unités.

- Le modelé du relief peut dégager des tableaux exposés au regard quand les vallons dépassent une quarantaine de mètres de dénivellation (pays d'Auge occidental,

Bessin méridional), ou imposer une architecture générale du paysage par ses lignes d'escarpements (front du pays d'Auge, Domfrontais, Cerisy-la-Salle, Bellême).

- Les dessins qui résultent du découpage parcellaire, du tracé des voies de communication, du cours des rivières, créent des graphismes variés et parfois très typés.

- Les catégories de silhouettes des écrans verticaux jouent un rôle souvent essentiel : groupes de bâtiments, types de haies (déjà décrits dans les première et deuxième parties).

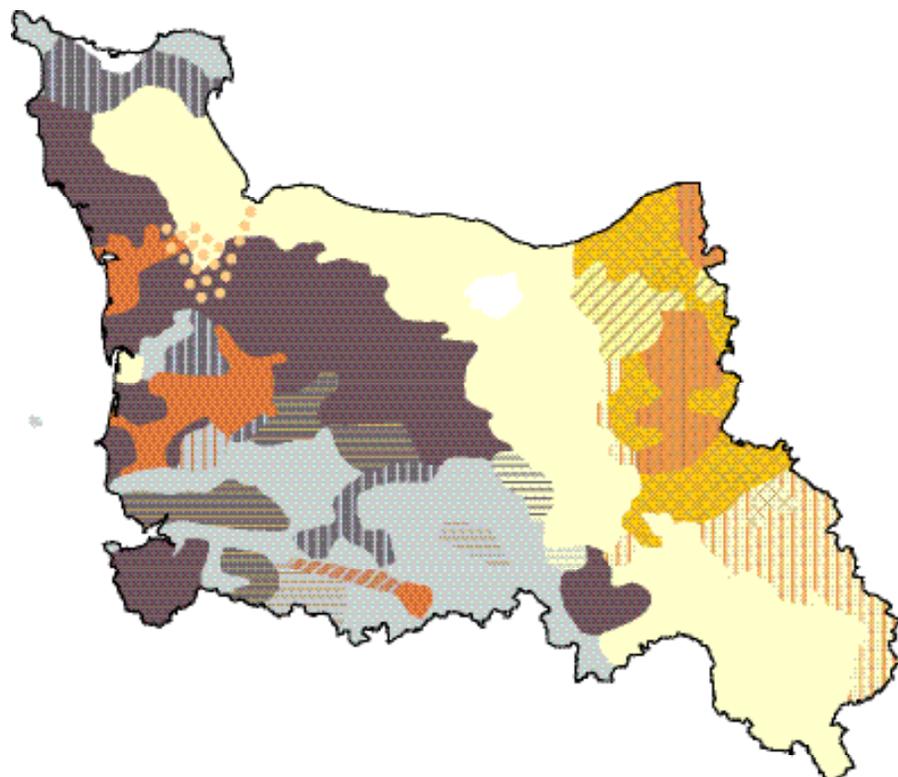
- Les couleurs liées à l'occupation végétale du sol (bois de feuillus et de résineux, cultures ou prairies, étendues d'eau) impriment une marque en partie permanente et en partie d'inégale variabilité au long des saisons.

- Enfin l'évolution en cours altère la cohérence des traits du paysage, les rend plus complexes à des degrés variables selon l'importance ou l'avancement de ces mutations.

La prise en compte de ces critères, qui agissent différemment dans les familles de paysages, permet d'individualiser des unités de paysage, qui sont des espaces de mêmes caractères.

Ci-contre :
Le rôle des matériaux dominants de l'architecture traditionnelle dans les écrans paysagers.

	Granite
	Schiste
	Grès
	Calcaire
	"Masse"
	Granite et grès
	Granite et pans de bois
	Grès et granite
	Schiste et granite
	Schiste et pans de bois
	Pans de bois et torchis
	Pans de bois, torchis et briques
	Pans de bois et briques
	Calcaire et briques
	Calcaire et schiste
	Calcaire et granite



Les 75 unités de Paysage



Comment retrouver son paysage ?

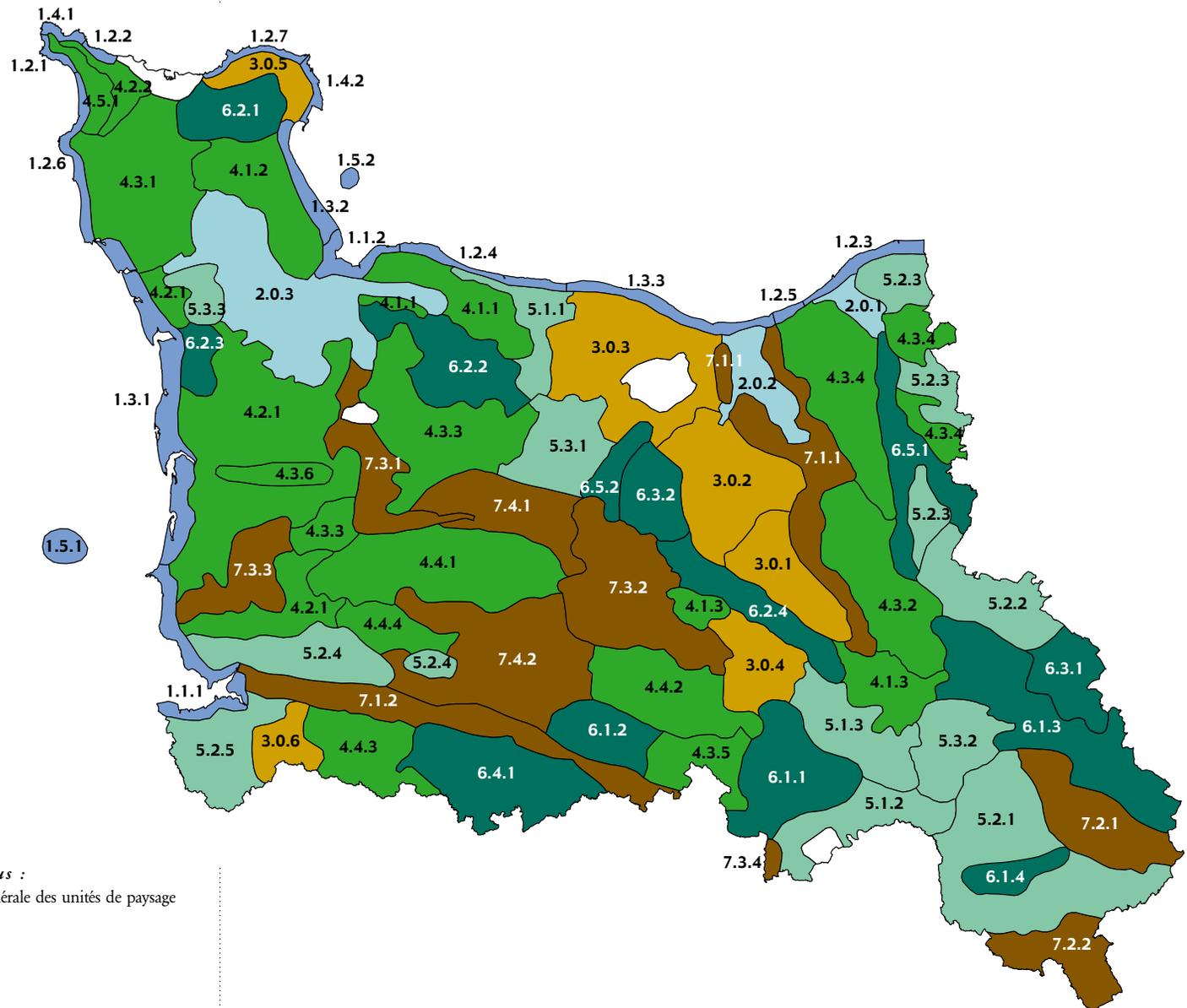
La carte générale permet de localiser les 8 familles de paysages par la couleur propre à chacune d'elles. Elles se subdivisent en 75 unités de paysage dont le numéro renvoie à la table de classification des pages précédentes. A la fin de cette troisième partie, un index alphabétique des communes indique leur unité d'appartenance ou, pour certaines, leurs unités quand la commune englobe deux paysages. Et dans chaque fiche d'unité, les communes qui la constituent sont figurées sur un fond de carte hypsométrique.



Que nous apprend chaque fiche d'unité de paysage ?

Les caractères originaux y sont dégagés et replacés dans l'évolution historique qui explique sa formation et dans le système économique et social qui permet de la comprendre, afin de lui donner toute sa valeur de patrimoine. Les trames autour desquelles elle est construite ainsi que les éléments colorés qui apportent la végétation et l'habitat sont analysés à travers des photographies et des dessins. Pour exprimer la gamme des couleurs dominantes et leurs variations saisonnières, dans chacune des familles de paysage, une tentative de palettes chromatiques est présentée. Cependant, devant la difficulté de rendre les masses et les silhouettes arborées, faites de miroitements et de transparences et non d'à-plats, celles-ci sont évoquées par des photographies. Enfin sont identifiées les transformations en cours qui affectent les traits les plus particuliers à cette unité. Ainsi, tous les acteurs peuvent-ils être éclairés sur les conséquences paysagères de leurs travaux par rapport à la spécificité de cette unité.

**INVENTAIRE RÉGIONAL
DES PAYSAGES
DE BASSE-NORMANDIE**

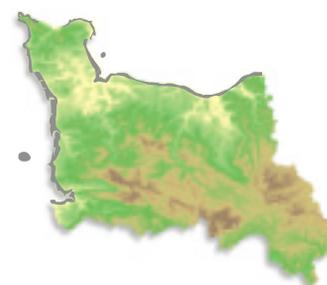


Ci-dessus :
Carte générale des unités de paysage

- | | | | |
|---|--|---|--|
|  | PAYSAGES D'ENTRE
TERRE ET MER |  | PAYSAGES
MIXTES |
|  | PAYSAGES DE
MARAIS |  | PAYSAGES
AUX BOIS |
|  | PAYSAGES DE
CAMPAGNES DÉCOUVERTES |  | PAYSAGES MONTUEUX
ET ESCARPÉS |
|  | PAYSAGES
BOCAGERS |  | ESPACES PÉRIURBAINS |

1. PAYSAGES D'ENTRE TERRE ET MER..... p.95

1.1 Avec un large estran.....	p.101
1.1.1 La baie du Mont-Saint-Michel	p.103
1.1.2 La baie des Veys	p.115
1.2 Selon la forme des falaises.....	p.121
1.2.1 Côte à falaises déchiquetées : la côte sauvage de la Hague	p.123
1.2.2 Falaises septentrionales de la Hague : le littoral de Jean-François Millet	p.131
1.2.3 La côte fleurie	p.139
1.2.4 Côte à falaises verticales et rectilignes du Bessin	p.145
1.2.5 Falaises argileuses : les Vaches Noires	p.153
1.2.6 Côte ouest du Cotentin : falaises et plages dessinées en croissant	p.159
1.2.7 La côte septentrionale du Cotentin	p.169
1.3 En plages sableuses plus ou moins occupées par les hommes.....	p.175
1.3.1 Côte sableuse à havres	p.177
1.3.2 Plages et marais littoraux (Plain)	p.189
1.3.3 La Côte de Nacre, un littoral urbanisé	p.195
1.4 Les côtes plates sans plages.....	p.205
1.4.1 Côte plate à murets de pierres : basse plate-forme du Cap de la Hague	p.207
1.4.2 La côte du Val de Saire	p.213
1.5 Les îles.....	p.219
1.5.1 Chausey : une «escadre» sur la mer	p.221
1.5.2 Les îles Saint-Marcouf : trois îlots pour les oiseaux	p.227



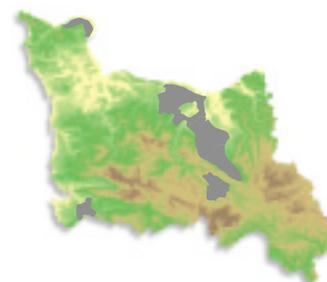
2. PAYSAGES DE MARAIS p.233

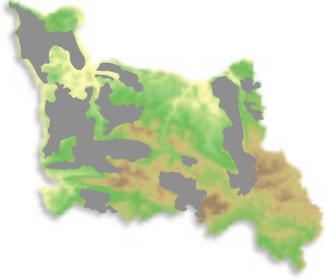
2.0.1 Les marais de la Touques	p.241
2.0.2 Les marais de la Dives.....	p.247
2.0.3 Les marais du Cotentin et du Bessin.....	p.255



3. PAYSAGES DE CAMPAGNES DECOUVERTES p.269

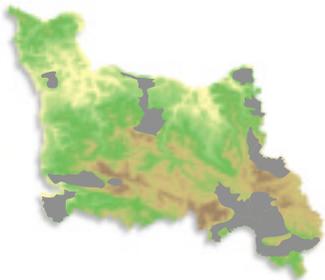
3.0.1 La campagne de Trun dans l'écrin des bois et du bocage	p.279
3.0.2 La plaine des vastes horizons : campagne de Caen méridionale.....	p.287
3.0.3 La campagne de Caen septentrionale, une plaine aux horizons courts et rongée par l'urbanisation	p.297
3.0.4 La plaine d'Argentan au dessin de vallées arborées et de plantis	p.305
3.0.5 Le bas Val de Saire : une campagne légumière	p.311
3.0.6 Un ancien bocage délibérément ouvert par les remembrements au sud de Ducey	p.319





4. PAYSAGES BOCAGERS p.335

4.1 Les bocages à grandes mailles aérées par leurs dimensions	p.343
4.1.1 Le Bessin, hautes haies et grands damiers	p.345
4.1.2 Le Plain, haies rabaissées et grand damier	p.357
4.1.3 Les bocages d'embouche à parcelles de formes irrégulières.....	p.367
4.2 Sur les reliefs plans le bocage à petites mailles s'enferme	p.375
4.2.1 La Manche centrale.....	p.377
4.2.2 La Hague bocagère	p.387
4.3 Le relief donne à voir le bocage	p.393
4.3.1 "Le Cotentin secret au vert bocage" (Georges Pillement)	p.395
4.3.2 Le Pays d'Auge en collines	p.403
4.3.3 Le bocage en tableaux	p.411
4.3.4 Le Pays d'Auge septentrional, tableaux de versants et plateaux	p.417
4.3.5 Le Pays du Désert, les paysages mamelonnés du granite	p.429
4.3.6 Les tableaux bocagers de Cerisy-la-Salle	p.437
4.4 Les silhouettes verticales originales de certains bocages	p.443
4.4.1 Le Bassin de Vire dans son écrin de hauteurs boisées	p.445
4.4.2 Le Houlme occidental	p.451
4.4.3 L'Avranchin oriental	p.457
4.4.4 Le Haut Bocage transparent, aux talus en dentelle.....	p.465
4.5 Les pays d'enclos sans écrans verticaux	p.473
4.5.1 La Hague des grands horizons, un bocage à longues perspectives sur les landes	p.475

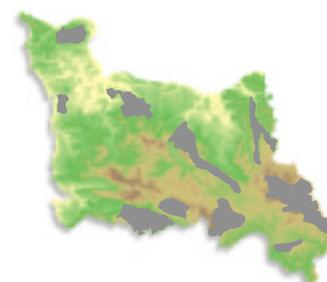


5. PAYSAGES MIXTES p.485

5.1 Des dispositions relatives variées	p.493
5.1.1 L'Entre Plaine de Caen et Bessin, un damier de plaines et de bocages	p.495
5.1.2 La «prétendue plaine d'Alençon» (René Musset)	p.503
5.1.3 La plaine de Sées	p.509
5.2 Le résultat de l'évolution actuelle	p.517
5.2.1 Le Perche central, un bocage ondulé qui se découvre	p.519
5.2.2 Le Pays d'Ouche septentrional	p.529
5.2.3 Le Pays d'Auge tabulaire, le retour aux horizons découverts	p.535
5.2.4 Le Val de Sée dans son écrin, un bocage original en voie d'effacement	p.541
5.2.5 Le semi-bocage à têtards	p.549
5.3 Une répartition calquée sur le relief	p.557
5.3.1 Le Pré-Bocage, une vallée et son encadrement	p.559
5.3.2 Le haut bassin de la Sarthe	p.567
5.3.3 Les «cinq montagnes du Cotentin»	p.573

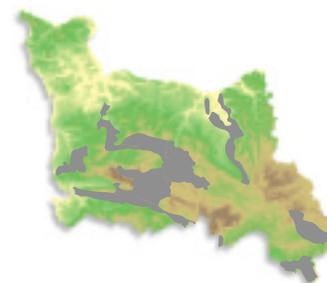
6. PAYSAGES AUX BOIS p.581

6.1 Autour des grandes forêts.....	p. 589
6.1.1 La forêt d'Ecouves, tête boisée de la Basse-Normandie	p.591
6.1.2 La forêt d'Andaines	p.599
6.1.3 Les franges forestières du Perche septentrional	p.605
6.1.4 La forêt de Bellême, la diagonale boisée du Perche central	p.611
6.2 Parmi les bois.....	p.617
6.2.1 Le haut Val de Saire boisé	p.619
6.2.2 Le Bessin méridional boisé.....	p.627
6.2.3 Les “landes de Lessay”, un paysage qui ne mérite plus son nom	p.635
6.2.4 Le Haut Pays de Falaise, un bocage dans les bras des alignements forestiers ...	p.641
6.3 Les paysages de clairières.....	p.647
6.3.1 Le damier du Pays d'Ouche méridional	p.649
6.3.2 Le Cinglais	p.655
6.4 Un verger forestier.....	p.661
6.4.1 La poiraiie claire du Domfrontais	p.663
6.5 Le relief fixe les bois.....	p.675
6.5.1 Les grandes vallées augeronnes, Touques et Orbiquet	p.677
6.5.2 L'entaille boisée du Val d'Orne	p.687



7. PAYSAGES MONTUEUX ET ESCARPÉS p.697

7.1 Les escarpements rectilignes.....	p.703
7.1.1 L'escarpement occidental du Pays d'Auge	p.705
7.1.2 L'escarpement du Bocage méridional	p.715
7.2 Les escarpements sinueux.....	p.725
7.2.1 Le Perche septentrional	p.727
7.2.2 Les entonnoirs du Perche méridional	p.735
7.3 Les vallées en gorges.....	p.741
7.3.1 La vallée de la Vire	p.743
7.3.2 La Suisse Normande	p.751
7.3.3 Les gorges de la Haute-Sienne et du Thar	p.763
7.3.4 Les gorges des “Alpes mancelles”	p.771
7.4 La “montagne” bas-normande.....	p.777
7.4.1 Le synclinal bocain, montagne aux stigmates de l'abandon	p.779
7.4.2 Les hauts pays de l'ouest ornais et du Mortainais	p.787



8. PAYSAGES PÉRIURBAINS p.799



QUATRIÈME PARTIE

Réflexion sur la reconnaissance sociale des paysages bas-normands



Ci-dessus :
Le Mont-Saint-Michel et sa Baie
inscrits au patrimoine mondial
de l'UNESCO.

Introduction

La Basse-Normandie dispose d'une exceptionnelle variété de paysages. L'analyse a révélé l'existence de 75 unités de paysage possédant leur identité propre regroupées en 8 familles. A priori, une telle situation peut satisfaire presque tous les goûts à l'exception de la vraie montagne et du désert. Et pourtant, chaque année, la région surveille anxieusement les indicateurs d'un tourisme important mais flottant, car l'attraction majeure de littoraux déjà septentrionaux les rend sensibles aux caprices climatiques estivaux.

A l'évidence, tous les paysages bas-normands ne sont pas également prisés par les touristes "horsains" et même par les habitants de la région. La publicité des produits agricoles et des ressources immobilières utilise l'image réductrice d'un bocage aux vergers de pommiers et aux chaumières en colombage. Si elle contribue à le renforcer, elle reflète aussi un choix du grand nombre. Comment expliquer cette distorsion entre une richesse paysagère et une fréquentation trop sélective ? Elle mérite quelques réflexions pour rechercher si, au-delà des goûts individuels et des modes collectives, des facteurs ont contribué à forger une culture paysagère trop simplifiée, trop schématique de la Basse-Normandie. Ignorance ou déformation ?



Ci-dessous :

Chaumière, verger de pommiers et vaches : le symbole augeron.



Ci-dessous :

Le haras du Pin, fleuron du département de l'Orne.

I-L'inégale fréquentation des paysages bas-normands.

Sil est déjà difficile de mesurer la fréquentation touristique des régions, sinon par des indicateurs indirects (hébergements, consommation d'eau ou d'aliments, circulation automobile, etc.), il est encore plus difficile d'évaluer la part de l'attrait des paysages dans cette fréquentation. Les paysages sont-ils le motif essentiel d'un séjour ou un sous-produit de la plage, des souvenirs militaires et des musées ?

Car la découverte d'un paysage exige une longue contemplation depuis un point de vue favorable ou la lente imprégnation que procure la promenade pédestre. Néanmoins, à défaut de statistiques, l'observation et l'analyse de quelques indicateurs montrent clairement que toutes les unités de paysages n'attirent pas également les visiteurs.

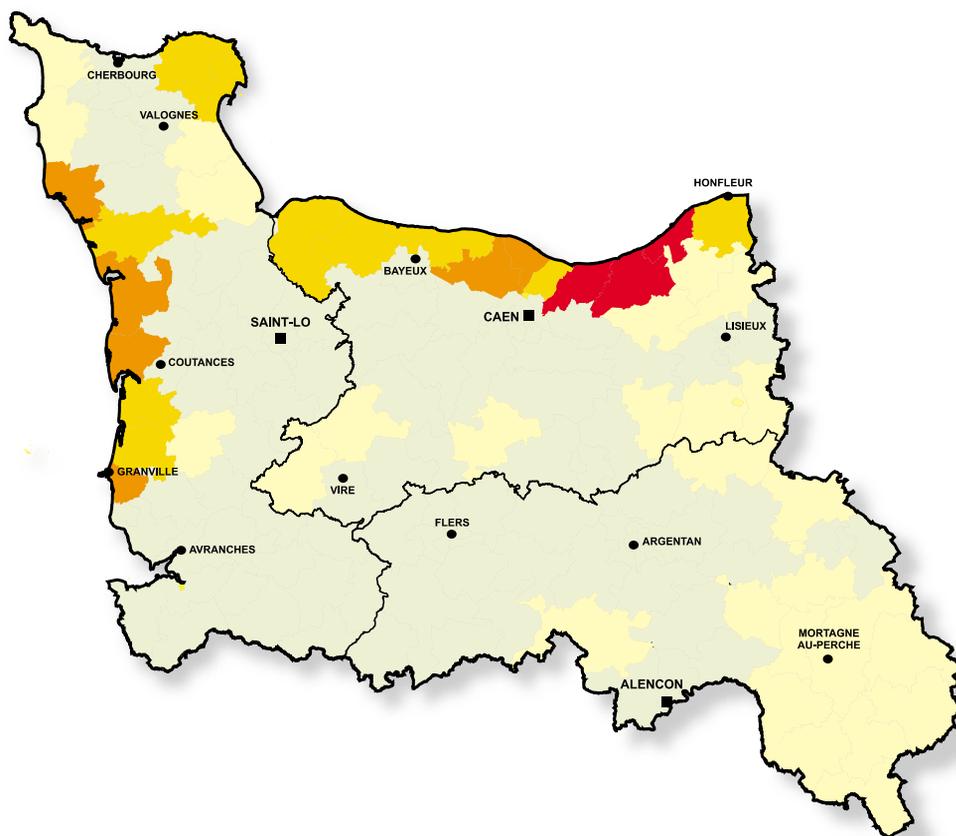
La localisation des hôtels, concentrés dans les villes et les stations côtières, ne fournit guère de renseignements en dehors de l'importance du tourisme balnéaire. Si les campings épousent la même disposition, ils ne négligent pas le Perche, le bocage ornais, les plaines de Sées et d'Alençon.

Les lieux d'hébergement en milieu rural représentent des signes plus nets d'une immersion volontaire dans certains paysages. Si les résidences secondaires sont massivement concentrées sur quelques secteurs littoraux (Côte fleurie, Côte de Nacre, Côte des havres de Carteret à Carolles), elles sont importantes autour de Bagnoles-de-l'Orne (escarpement méridional et forêt d'Andaines) et dans le Val de Saire, et non négligeables dans le Pays d'Auge méridional et l'ensemble du Perche.

Ci-contre :

Résidences secondaires en Basse-Normandie par canton.

	Moins de 500
	De 500 à 1000
	De 1000 à 3000
	De 3000 à 5000
	Plus de 5000

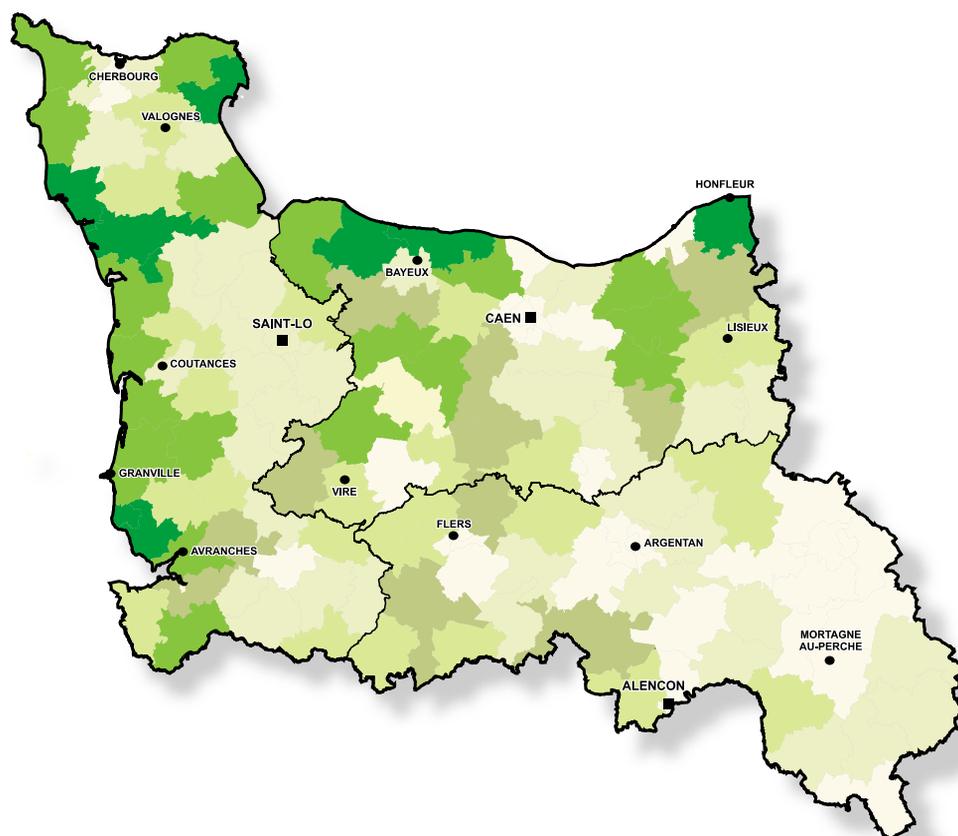


Les gîtes ruraux, multipliés depuis 20 ans, sont particulièrement nombreux dans les arrières-pays littoraux du Coutançais, de Granville et de l'Avranchin, dans le Val de Saire, le Bessin, le bassin de Vire, le Pays d'Auge septentrional. Ils élargissent les lieux de fréquentation même si les plaines centrales, le Perche et le Pays d'Ouche en offrent très peu.

Les lieux de visite (musées, monuments, cimetières militaires, parcs animaliers) ne sont que des occasions de parcourir une région pour s'y rendre. D'autres peuvent être un site privilégié pour en voir le paysage, tels le cimetière américain de Colleville-sur-Mer ou les batteries de la Pointe du Hoc pour les falaises du Bessin, l'île de Tatihou pour la côte du Val de Saire. Mais, si près d'un million de

personnes visitent le Mont-Saint-Michel, combien ne font qu'un bref passage insuffisant pour découvrir les deux faces complémentaires du paysage de la baie à marée haute et à marée basse.

Exceptionnels sont les sites pour lesquels on possède des données approximatives comme les Roches d'Oëtre (80000 personnes ?) en Suisse Normande, ce qui n'autorise aucune comparaison. Et rares sont ceux où existe une organisation de découverte du paysage tels les circuits récents de bateau dans les marais de Carentan. La Basse-Normandie est seulement effleurée par le panorama du belvédère du Mont des Avaloirs qui présente et explique les paysages.



Ci-contre :

Gîtes ruraux de Basse-Normandie par canton (2000).

	Inférieur à 5
	De 5 à 9
	De 10 à 14
	De 15 à 19
	De 20 à 29
	Supérieur à 30

Un essai a été tenté pour connaître la fréquentation des différents paysages par les Bas-Normands à l'aide d'enquêtes auprès des conseillers généraux et des organismes touristiques. L'insuffisance des réponses et l'incapacité à expliquer les motifs de l'attraction ne permettent pas de dresser un tableau géographique des sites fréquentés mais seulement une liste de quelques lieux. Ce sont les paysages littoraux (falaises, plages, havres, "côtes sauvages"), les vallées aux éléments contrastés (prairies, haies, vergers, rebords forestiers) ou aux versants escarpés et rocheux, les hauteurs, sans qu'on puisse discerner si la lecture panoramique

d'un paysage l'emporte sur le sentiment de domination. De nombreux sites ne sont pas, en fait, des paysages à l'échelle choisie par ce rapport (étangs, tourbières, jardins). Les forêts de dimension moyenne attireraient plus que les grands massifs forestiers. Seules les plaines découvertes paraissent réellement répulsives. Il ressort néanmoins de ce sondage, dont on peut douter qu'il n'ait confondu Horsains et Bas-Normands, que les paysages visités sont plus variés que les paysages de séjour, (Christine Dupont. Fréquentation locale des unités paysagères de Basse-Normandie. Rapport de stage DESS, Univ. Caen, 1997).

Et si on souhaite distinguer citadins et ruraux, quelles sont les images recherchées par ces derniers ?

Une étude sociologique sur les habitants du Domfrontais rural (1) montre que, pour eux, le "modèle paysager" régional, c'est-à-dire augeron, leur est étranger car il ne correspond ni au paysage créé par les activités agricoles actuelles (semi-bocage de cultures fourragères avec habitat de pierres et stabulations libres), ni aux traits originaux de leur pays (poiraie). A cette image étrangère à la réalité de leur territoire, ils préfèrent soit des figures de la réussite économique, comme les paysages de haras, soit des images d'une modernité agricole à l'opposé d'un bocage qu'ils associent au refus des innovations. Des éléments nouveaux, tels les bâtiments d'élevage industriel ou les parcellaires remembrés leur paraissent esthétiquement beaux car signes de l'efficacité. A choisir, ils aiment mieux

la présence visible et dense des hommes à celle des arbres. L'utilité commande l'appréciation : ainsi, plutôt des frênes et des merisiers que des chênes et des hêtres qui poussent trop lentement, ou que des peupliers et des sapins trop gélifs et cassants.

Comment expliquer cette attraction très inégale et sélective des paysages bas-normands ?

Les causes ne peuvent en être que très nombreuses et complexes. Mais il n'est pas interdit de songer au rôle qu'ont pu jouer, d'une part, les guides touristiques pour orienter vers certains lieux, et d'autre part, les œuvres picturales qui, avant la photographie, contribuaient à la formation d'une culture paysagère.

(1) N. Cadiou. Perception du paysage dans le Domfrontais et évolution de l'espace rural, *Etudes rurales*, 121-124, 1991, p.127-140.

II—Les guides touristiques ont-ils mis en valeur tous les paysages normands ?

Pour connaître comment les guides touristiques incitaient les voyageurs à découvrir les paysages, un inventaire de ces publications a été réalisé. Depuis 1788, 312 guides traitant de la Basse-Normandie ont été recensés. Leur analyse permet de préciser la fréquence avec laquelle ils citaient des paysages et leur manière de les caractériser.

Les guides proposent le plus souvent des sites (monuments, caps, cascades, belvédères) et non des paysages. Les motifs de leur sélection sont fréquemment étrangers à la définition d'un paysage : critère monumental (édifices), historique (rappel d'événements), scientifique (géologie, fossiles), légendaire (récits), écologique (réserves, espaces protégés). D'autres ne le sont que partiellement ou indirectement, tels ceux de la richesse des productions agricoles ou de comparaisons avec les montagnes ou la Bretagne. Le qualificatif de pittoresque se limite en fait à les dire beaux, curieux, étranges, agréables, etc. L'indication des points de vue d'où on découvre de vastes panoramas flatte le sentiment de domination des visiteurs mais s'accompagne très rarement d'une description du champ visuel. Le souci de définir l'identité d'un paysage par l'ensemble des formes de son relief, de son aménagement agraire, de ses types de bâtiments n'apparaît qu'après 1910 et reste très peu utilisé sauf pour la présentation des pays (2).

Ainsi dès 1788, Arthur Young décrit le Pays d'Auge par ses manoirs, ses prairies, ses haies et ses vergers. En 1819, un guide ajoutera les formes de son relief mais il faudra attendre 1900 pour que les bâtiments en colombage soient ajoutés aux éléments caractéristiques.

Si le Domfrontais, après 1920, est évoqué comme une "mer d'arbres", les poiriers ne sont jamais cités !

Malgré ces réserves se dégagent quelques données qui peuvent surprendre. Ainsi les paysages littoraux ne représentent que le quart des indications et s'affirment seulement après 1850. Jusqu'à la fin du XIX^e siècle, l'accent est mis sur les côtes rocheuses avec leurs caps et leurs baies, ce qui correspond aux goûts romantiques mais pas à la fréquentation des plages de la Côte fleurie, en plein essor depuis le Second Empire. Les côtes sableuses ne l'emportent qu'après 1900. Les paysages intérieurs sont les plus recommandés au début du XIX^e siècle alors que leur accès était encore très malaisé et le bocage occupait une place notable qui s'estompe ensuite. Les forêts, les rochers, les gorges deviendront plus cités.

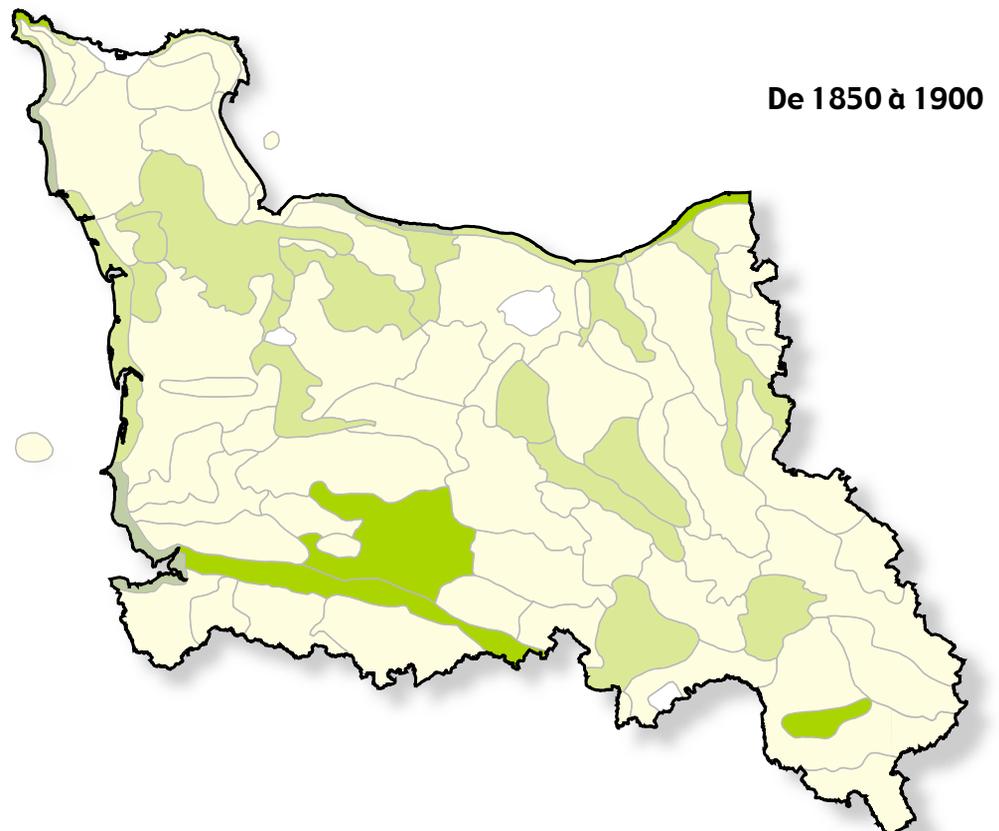
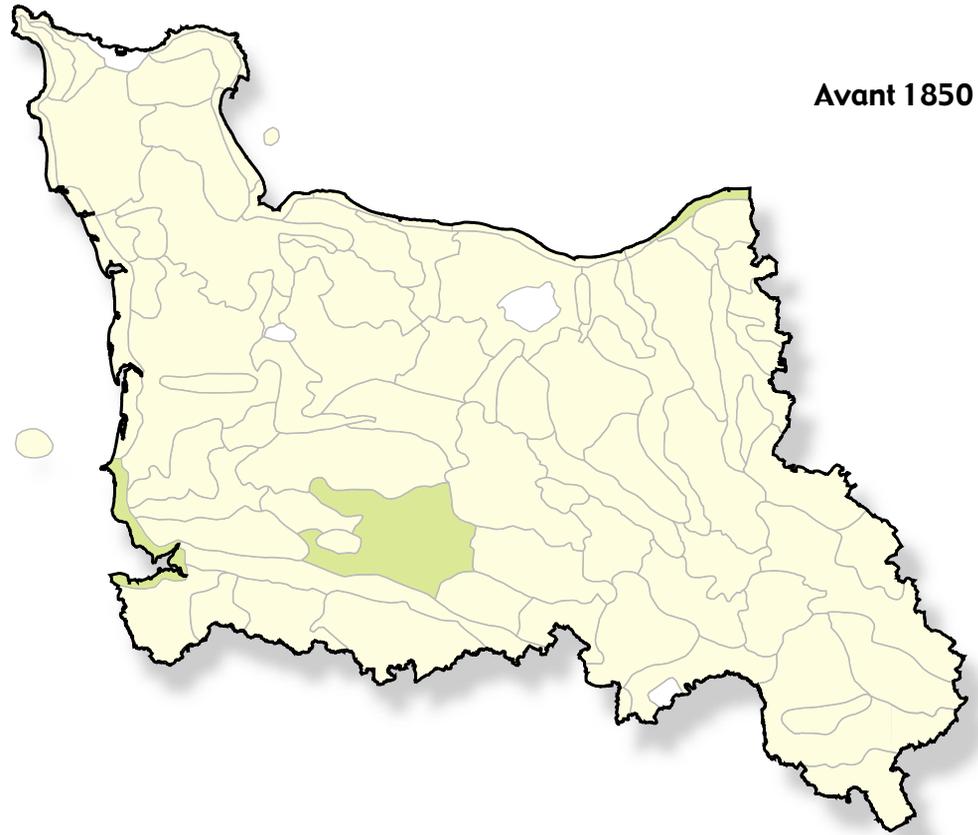
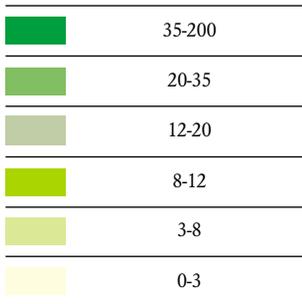
Les termes hyperboliques d'Alpes mancelles et de Suisse normande apparaissent alors. Ces incitations sont loin d'avoir porté leurs fruits sinon pour des visites brèves et itinérantes. Néanmoins, les indications paysagères n'ont fait que croître dans les guides ; de quelques-unes par ouvrage avant 1850 à une moyenne de 70 aujourd'hui.

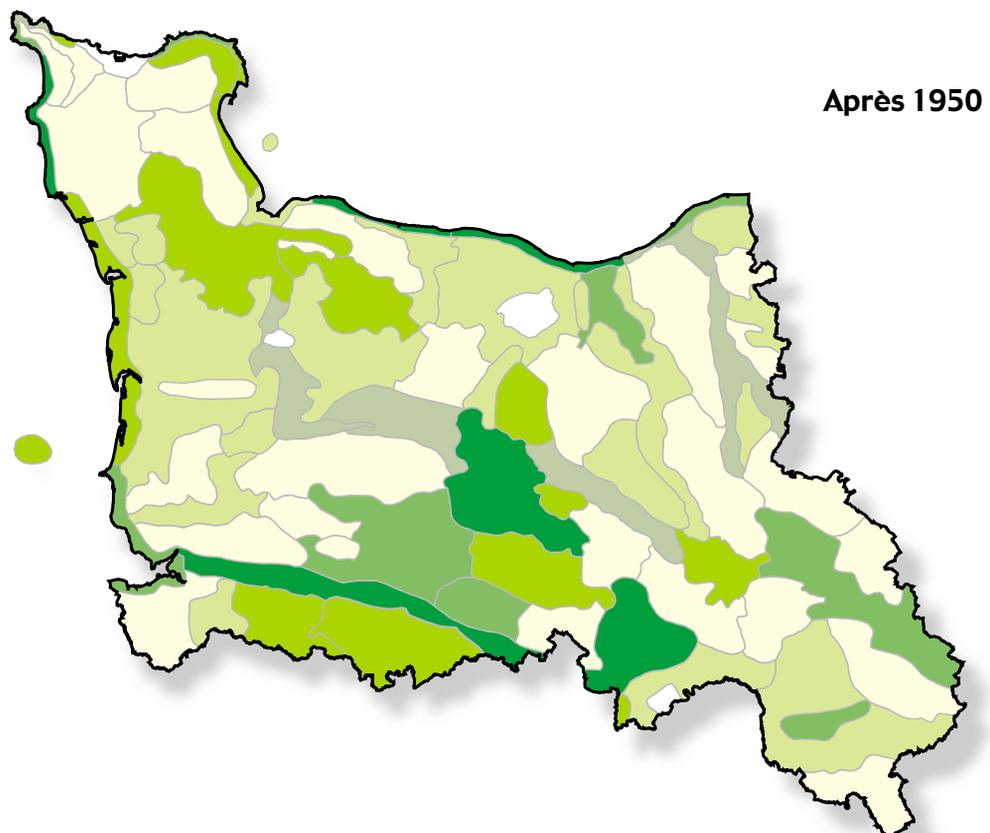
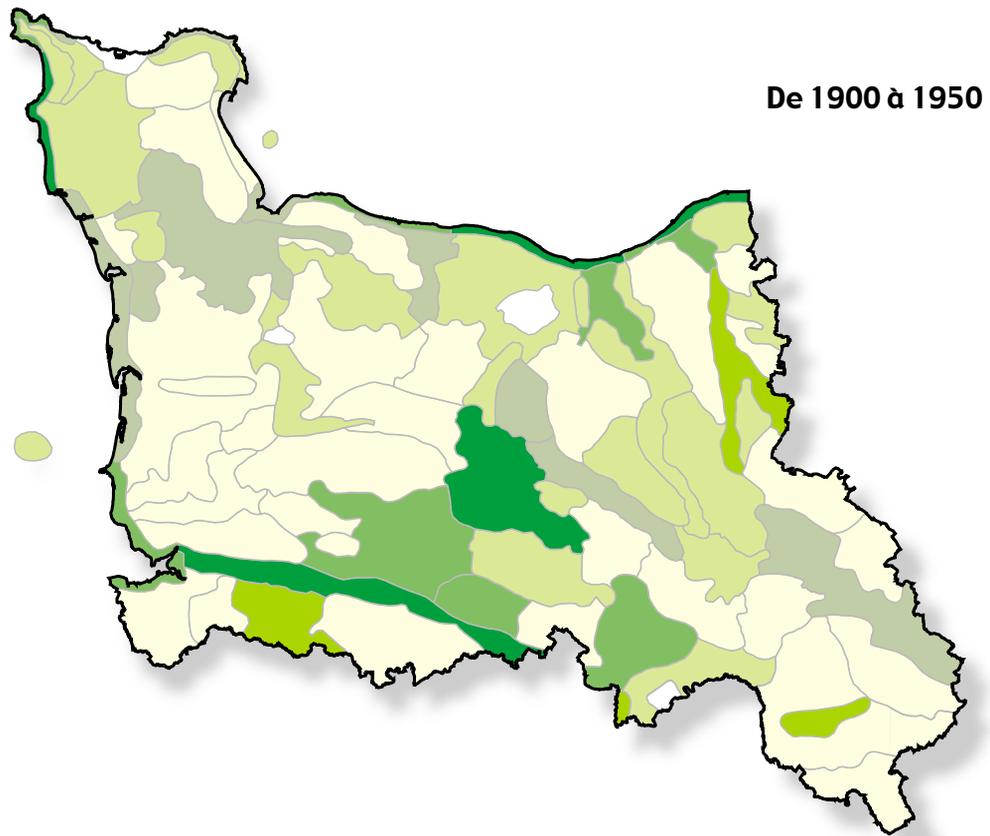
Mais ce sont bien les guides touristiques qui ont présenté le Pays d'Auge sous l'aspect d'un ensemble de maisons en colombage, de pommiers, de vaches et de haies comme l'archétype paysager de la Normandie depuis le début du XX^e siècle. Dès 1908, Ardouin-Dumazet le décrit comme "le paysage de la Normandie classique" et, en 1931, Monmarché, dans *Des Routes de Normandie*, le qualifie du "plus normand des paysages normands".

(2) N. Chambard. *Étude sur l'évolution de la réputation et de la recommandation touristique des paysages. Caen, ARPIP, 1997.*

Mentions de sites paysagers dans les guides touristiques par unité de paysage.

Nombre de mentions





Nombre de mentions

	35-200
	20-35
	12-20
	8-12
	3-8
	0-3

III-Le rôle des œuvres picturales

Il est d'autant plus justifié de s'interroger sur ce rôle que la Basse-Normandie a été, avec l'Île de France, une des régions où se sont enracinés, au début du XIX^e siècle, les divers courants artistiques qui ont fait du paysage un genre à part bien avant l'Impressionnisme. Les romantiques y ont trouvé l'ambiance d'une nature qui ne serait plus immuable mais tempête, orage, défilé de nuages. Isabey, Hugo et Courbet ont ainsi saisi quelques littoraux. Paul Huet et Théodore Rousseau, dans l'orbite de l'école de Barbizon, dès 1830, s'intéressent à des sites variés, du Mont-Saint-Michel à Port-en-Bessin et la Côte fleurie. Corot, ce grand voyageur, dont la technique traditionnelle ne l'empêchait pas de rechercher l'impression ressentie et de comprendre la couleur à travers la lumière, a livré dans une "vision claire", celle du beau temps, des

œuvres toutes de fraîcheur et de luminosité, autant sur des paysages de l'intérieur que sur les côtes.

Et avant eux encore, les paysagistes anglais (Bonington, Cotman, Turner) avaient sillonné la région dont leurs aquarelles révélaient la délicatesse de l'atmosphère (3).

L'analyse de l'influence des tableaux de paysage soulève néanmoins quelques difficultés. Dans l'ensemble, elle n'a pas été immédiate. Le public habitué à un paysage classique, qui était le cadre harmonieusement imaginé d'un épisode mythologique ou religieux, fut très réservé vis-à-vis des paysages réels, croqués sur le vif et dans lesquels rien n'évoquait des scènes d'une culture littéraire. Si les tableaux de Corot furent assez facilement admis, ceux des Pré-impressionnistes et des Impressionnistes furent refoulés hors des salons officiels. Leurs expositions particulières leur apportèrent plus de commentaires moqueurs que de ventes. Sans les scènes de plage, Boudin aurait eu du mal à vivre. Ce n'est que plus tard, après la Première Guerre mondiale, alors que d'autres écoles, les Fauves, hérissaient le grand public, que leur audience s'élargit. Recherchées par de grands collectionneurs et les musées, reproduites dans des ouvrages que les progrès de l'édition rendaient plus fidèles, leurs œuvres atteignirent de larges milieux sociaux qui se déplaçaient plus facilement par le train et l'automobile vers des régions assez proches de la capitale, bien desservies et bien équipées déjà en hébergements.

Les paysages représentés pouvaient dériver d'un choix ou être le fruit du hasard. Beaucoup ont cherché sur la Côte fleurie les cieux changeants, la mer peuplée de navires, la société balnéaire et cette lumière douce qui devint progressivement l'objet principal de leurs représentations. Mais par contre, Corot jalonnait la géographie des amis auxquels il rendait visite lors de ses pérégrinations estivales. Les habitudes de vacances de la famille Seurat expliquent les tableaux des falaises du Bessin de

Ci-contre :

Jean-Baptiste Corot.
Rue de village en Normandie
(ancien village disparu des ouvriers
des forges de Bourberouge à Bion).
Caen, Musée des Beaux-Arts.
Cliché Martine Seyve.



(3) A. Cathala et P. Brunet.
Recensement des œuvres picturales
représentant les paysages de Basse-
Normandie. Caen, ARPIP, 1999.

Seurat et Signac. Le hasard d'une promenade conduisit Charles Mozin à Trouville. Sans le domaine des Valpinçon au Ménéil-Hubert, Degas n'aurait jamais peint la campagne d'Argentan.

On peut aussi s'interroger sur l'aptitude d'un artiste, qui a réalisé des tableaux dans une région, à exprimer les caractères originaux de ses paysages. La campagne de Caen méridionale a eu deux peintres à l'œuvre abondante, Jules-Louis Rame (1855-1927) et André Lemaître (1909-1995). Le premier, berger qui parcourait cette plaine, en a figuré les traits majeurs : la platitude limitée par les hauteurs auge-ronnes en fond de tableau, les villages de pierres et leurs abords, les tapis des cultures, la couleur des sols de rendzines, les vallons bocagers, sous toutes les lumières (grand soleil, orage, cieux chargés de nuages), et aux différentes saisons (été, hiver neigeux). Le second n'en montre que des espaces ponctuels (un bord de rivière, le clos de pommiers d'une maison, une rue de village) et toujours dans une lumière terne ou sous la pluie. Même si par la composition et la facture, inspirées de Cézanne, son œuvre



peut être jugée esthétiquement plus originale, elle ne restitue guère les éléments caractéristiques de ce paysage, beaucoup moins que la précédente pourtant marquée des signes d'une économie révolue (troupeaux de moutons, meules de céréales, champs de trèfle incarnat, absence de prairies autour des villages).

Ci-dessus :
Jules-Louis Rame.
Contre-jour de village.
Champ de trèfle incarnat.
Collection particulière. Cliché
Martine Seyve.

Ci-dessous :
Jules-Louis Rame.
Paysage de neige (1896).
Bayeux, Musée Baron Gérard.
Cliché Martine Seyve.



Deux impressions de la Campagne de Caen méridionale.

Ci-contre :
Jules-Louis Rame.
Rue de Ouézy.
Effet de neige (1895).
Collection particulière. Cliché
Martine Seyve.



Ci-contre :
Jules-Louis Rame.
Ciel d'orage l'été (1899).
Collection particulière. Cliché
Martine Seyve.





Ci-contre :
André Lemaître.
Bord de la rivière à Léaupartie
(1964).
Collection artiste. Cliché Martine
Seyve.



Ci-contre :
André Lemaître.
Paysage vert à Méry-Corbon,
Calv. (1968).
Collection artiste. Cliché Martine
Seyve.

Les rivages, qui furent les plus fréquentés par les peintres, ont suscité beaucoup d'œuvres qui n'évoquent pas réellement les caractères de ces paysages qui associent mer, ciel et terre. Nombre d'entre elles sont de simples marines : déferlements des vagues si prisés à l'époque romantique, bateaux sur l'étendue marine ou dans un port, jeux de la mer et du ciel, scènes de plage recherchées par une société qui s'y reconnaissait. Dépourvues à la fois du profil du relief côtier avec son habillage végétal ou immobilier et d'une vision longitudinale du littoral, elles ne révèlent pas ces paysages quelles que soient leurs qualités esthétiques. Et bien sûr, la notoriété nationale et internationale acquise par certains artistes a amplifié la force des images paysagères que leurs tableaux véhiculaient.

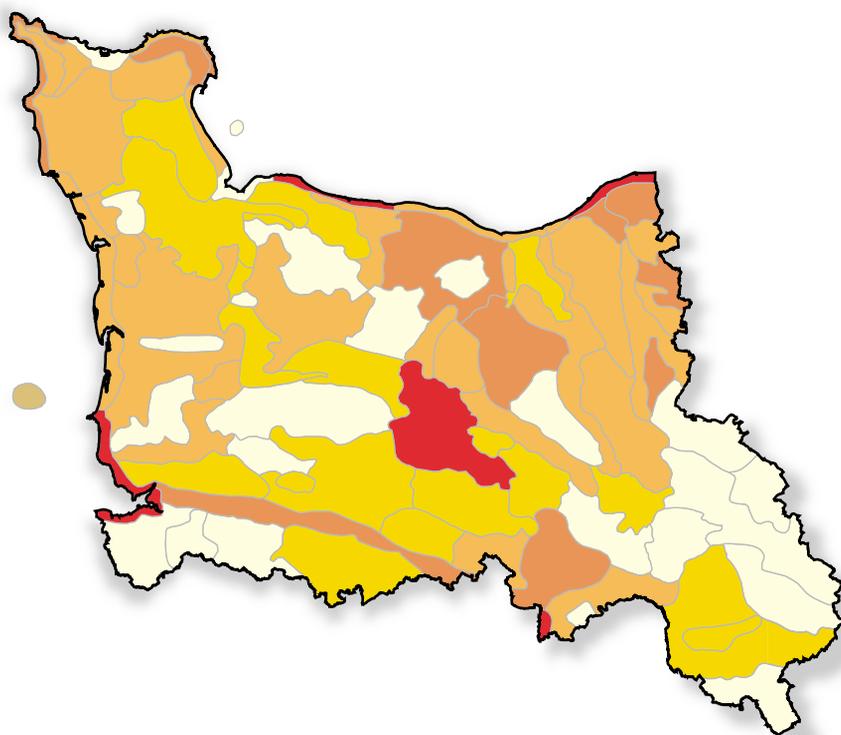
Malgré toutes ces réserves, on ne peut dénier aux peintres un rôle dans la connaissance des paysages bas-normands. Une preuve de l'influence des œuvres picturales connues se trouve dans les guides touristiques qui parfois invoquent la réputation des peintres pour justifier le choix des paysages que les voyageurs sont invités à voir. Ardouin-Dumazet résume ainsi sa présentation de La Hague en 1908 : "c'est tout Jean-François Millet". Et l'édition de 1938 du guide Michelin décrit les Alpes mancelles comme "la vallée encaissée de la Sarthe, souvent reproduite dans leurs toiles par Paul Saïn et Harpignies".

Dans cette perspective, un inventaire des œuvres, représentant des paysages de la Basse-Normandie, a été réalisé par enquête auprès des musées régionaux, utilisation des banques d'information spécialisées et analyse des ouvrages consacrés aux peintres et aux grands mouvements artistiques. Les œuvres ont été identifiées géographiquement et rapportées ainsi aux unités de paysage.

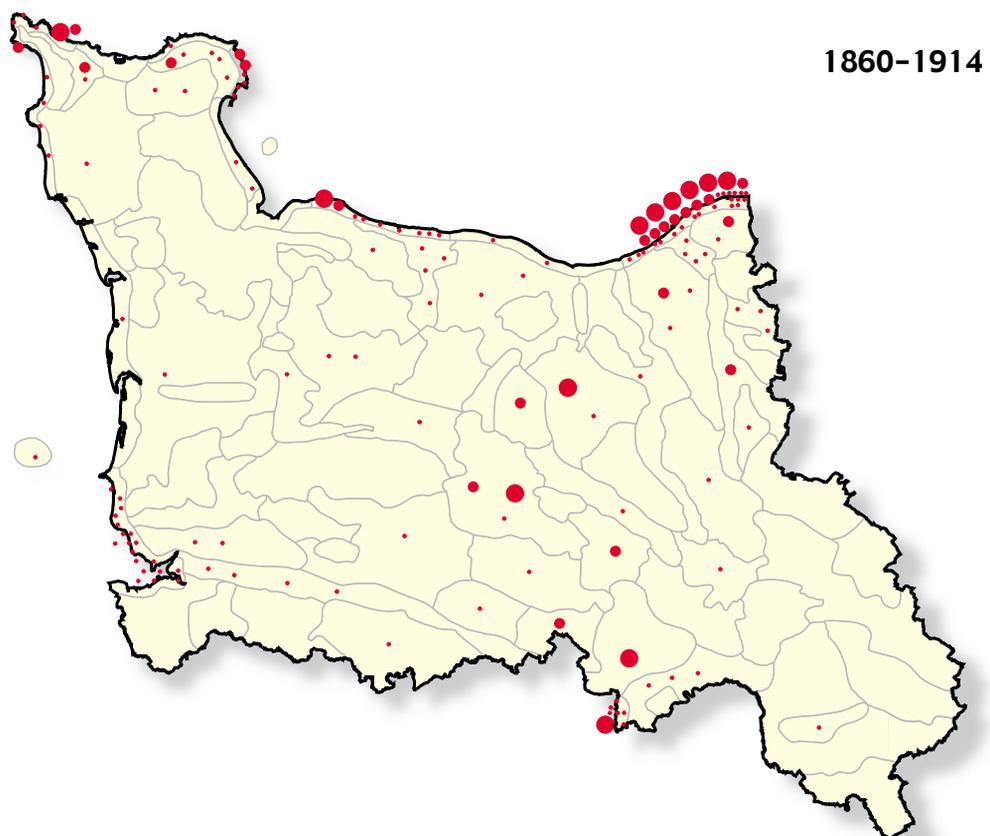
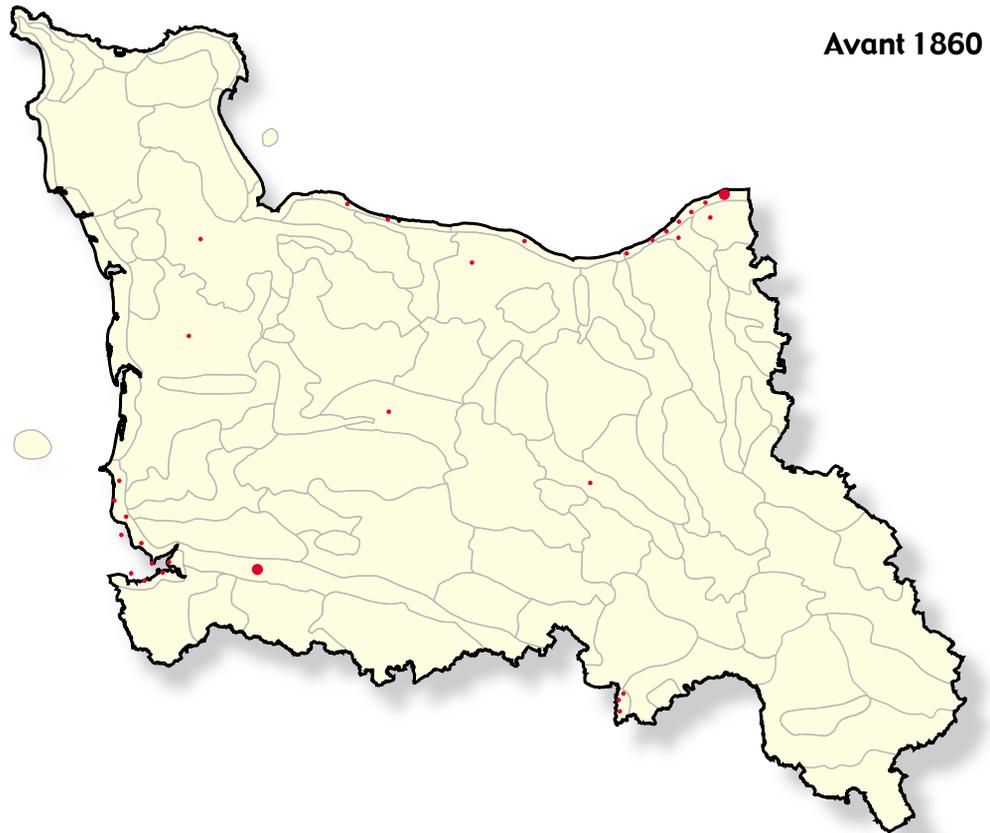
Pour illustrer l'inégale représentation des paysages bas-normands par les œuvres picturales, on a choisi de ne s'appuyer que sur les tableaux exposés dans des musées ou des lieux publics (hôtels de ville) et sur ceux qui figurent dans des ouvrages d'histoire de l'art et dans des catalogues d'expositions publiques qui permettent de voir des œuvres appartenant à des collections privées. On a retenu le nombre des artistes qui ont produit dans chaque unité de paysage, en pondérant leur importance par des signes de tailles différentes selon le nombre de leurs œuvres qui en expriment des vues paysagères. Enfin, on a distingué trois périodes : une période ancienne, antérieure à 1850 qui peut parfois remonter au XVII^e siècle et représente les débuts de l'intérêt porté au paysage ; la période 1850-1920 qui correspond à la vogue des paysages normands avant que le midi n'attire les Fauves ; et la période contemporaine d'où n'émergent guère de personnalités éminentes.

Ci-contre :
Répartitions des tableaux
de paysages.

	De 20 à 144
	De 10 à 20
	De 3 à 10
	De 1 à 3



Les tableaux de paysages en Basse-Normandie.



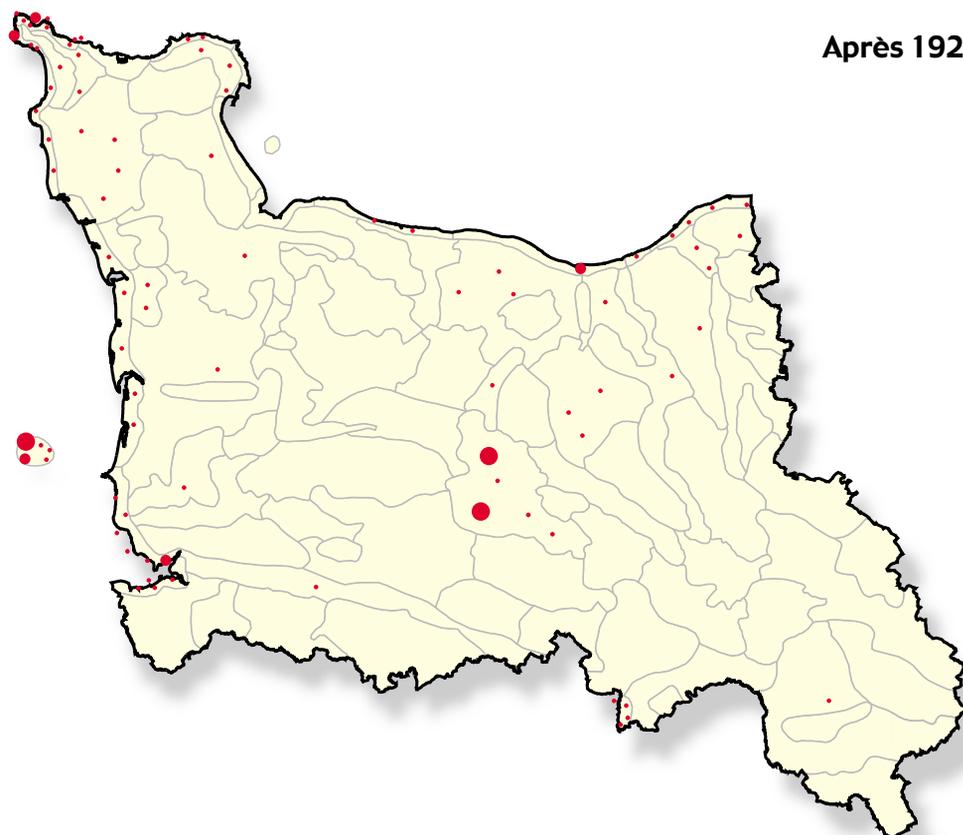
Ci-contre :
Tableaux de paysages.

●	De 7 à 8
●	De 4 à 6
●	De 1 à 3

Ci-contre :

Tableaux de paysages.

●	De 8 et plus
●	De 4 à 6
●	De 1 à 3



Après 1920

Une trentaine d'artistes ont livré des œuvres antérieures à 1850. Les plus anciennes, parfois dès le XVII^e siècle, sont des gravures ou des lithographies. Mais dès 1819, Géricault, qui n'a pas laissé d'œuvres paysagères sur la Normandie, fait découvrir à ses collègues l'école anglaise pour laquelle le paysage n'est plus un genre mineur. Les tenants de celle-ci parcourent la Normandie à partir de 1817 : Cotman (1817-20), Bonington (1821-28), Turner (1821-32 et 1845).

Les deux derniers pratiquent l'aquarelle, reflet de la spontanéité de l'impression et de la fraîcheur des couleurs ; ils visitent la baie du Mont-Saint-Michel et l'estuaire de la Seine. Cotman circule dans l'intérieur et ses dessins, rehaussés de lavis, sont les premières représentations des environs de Domfront et Falaise, de la plaine de Caen, des hauteurs du synclinal bocain. Influencés par eux, Huet et Théodore Rousseau peignent la Côte fleurie. Le Romantisme

est inspiré à la fois par les monuments médiévaux et les marines des tempêtes et des naufrages. Isabey a vu ainsi Granville et Honfleur, sans oublier quelques dessins de Victor Hugo. Parmi les artistes plus indépendants, si Charles Mozin à Trouville, à la recherche de l'atmosphère du paysage (1825), et Millet devant les falaises de La Hague (1841) restent fascinés par les littoraux, Corot, à partir de 1823, par ses visites estivales à ses nombreux amis, sillonna une grande partie de la Basse-Normandie. Ses représentations des paysages, sans idéalisation, dans une lumière calme, auront une large influence.

Ainsi la région a-t-elle tenu une place importante dans la découverte picturale française du paysage. Les sites côtiers, par leur notoriété ou leur facile accessibilité à partir de la Basse-Seine, sont les plus figurés, quoique nombre de secteurs intérieurs aient été déjà représentés.

Mais c'est la seconde moitié du XIX^e siècle qui voit l'invasion de la Basse-Normandie dans la peinture des paysages. Avec l'Île de France, elle offre le cadre dans lequel de nouvelles écoles réalisent leurs idées. On a pu écrire que "la Normandie (était) la terre naturelle d'élection de l'Impressionnisme". Et on a évoqué la qualité de sa lumière dans un air humide, son atmosphère nacrée, ses cieux balayés de nuages par les vents d'ouest. Si ce sont ces caractères qui étaient recherchés, on notera qu'ils sont plus ceux de ses cieux changeants que ceux de ses paysages terrestres. Aussi n'est-il pas étonnant de constater la place exceptionnelle que conservent les tableaux des littoraux, la Côte fleurie autour d'Honfleur, Villerville, Deauville où viennent, reviennent et séjournent les cohortes d'impressionnistes, mais aussi la côte du Bessin et, grâce à des groupes d'artistes locaux auxquels s'adjoignent, de temps à autre, quelques peintres plus célèbres, les rivages du Cotentin septentrional. Certains espaces intérieurs apparaissent : la Suisse normande, le Pays d'Auge, la Campagne de Caen.

Depuis 1920 et surtout depuis la Dernière

Guerre mondiale, l'inventaire se heurte à la difficulté de recenser des artistes qui ont rarement déjà atteint la notoriété et dont la presque totalité des œuvres demeurent dans des collections particulières. Ainsi ne peut-il prétendre à l'exhaustivité et la carte ne donne qu'une approximation. Néanmoins, elle montre une évolution. Si les littoraux attirent toujours les peintres, c'est d'une manière beaucoup plus homogène. La Côte fleurie a perdu son monopole. La Hague et l'archipel de Chausey attirent plus. Par contre, les paysages intérieurs ne semblent toujours pas exercer une forte attraction à l'exception notable de la Suisse normande. Le Bessin, le Bocage normand, le Perche, les campagnes ornaises sont toujours aussi mal représentés.

Ainsi globalement, les unités de paysage, privilégiées par les peintres et qui ont pu imprégner la culture d'un large public, sont très nombreuses. Si on ne retient que celles qui ont été assez bien représentées, on se bornera à citer les paysages littoraux et les Alpes mancelles. En dehors de ces dernières, seule la Suisse normande a produit quelques œuvres d'audience réduite.



Ci-contre :
Louis-Edouard Garrido.
La Meule (1979).
Collection particulière.

Ci-contre :

Les séjours de Jean-Baptiste Corot en Normandie (1822-1872).



Ci-dessous :

Jean-Baptiste Corot.
Vue générale de la ville de Saint-Lô
(vers 1850-1855).
Musée du Louvre. Cliché RMN.





La Côte fleurie, domaine de l'impressionnisme normand et des premières fréquentations touristiques importantes.

La Côte fleurie, à laquelle on peut ajouter le secteur des Vaches Noires, éclipse toutes les autres régions par le nombre des tableaux qui lui ont été consacrés et par la célébrité de ses artistes. Leur rôle dans l'évolution picturale et leur place dans les musées du monde entier ont assuré une audience majeure à leurs représentations de ce littoral.

Les Rouennais, par la basse Seine et Le Havre, connaissaient les rivages de l'estuaire, bien avant les Impressionnistes. Un service régulier de bateaux entre Le Havre et Honfleur existait dès 1820. De nombreux artistes parcoururent cette côte, entre 1820 et 1840 (Jean-Baptiste Corot, Richard Bonington, Eugène Isabey, Paul Huet...), à l'occasion de passages rapides mais parfois répétés. Le premier à s'y attacher au point de s'y fixer fut Charles Mozin qui découvrit le petit port de pêche de Trouville en 1825 et s'en enthousiasma. Il y attira Alexandre Dumas qui en fit la publicité et l'auberge du Bras d'Or de la mère Oseraie devint un foyer d'artistes. Dès la Monarchie

de Juillet, la bourgade se transforma en cité balnéaire fréquentée par Guizot, le chancelier Pasquier, le comte Duchatel.

La décennie 1850 livre toute la côte aux peintres. Dès 1851, Paul Huet, Constant Troyon et Léon Riesener se regroupent à Beuzeval, près des falaises des Vaches Noires, sur la commune actuelle d'Houlgate qu'élit la bourgeoisie protestante comme lieu de villégiature. En 1852, Eugène Boudin arrive à Honfleur. La voie ferrée de Paris atteint Lisieux, Honfleur et Caen en 1855. L'école de Saint-Siméon commence à se réunir dans la ferme-auberge de la mère Toutain où étaient déjà passés Corot et Isabey.

Pendant dix ans, autour de Boudin se retrouveront Bazille, Cals, Courbet, Daubigny, Diaz, Dubourg, Jongkind, Lépine, Monet, Ribot, Troyon et quelques hommes de lettres. D'autres seront attirés un peu plus tard (Caillebotte, Seurat, Vallotton) jusqu'à la Première Guerre mondiale.

Ci-dessus :

Paul Huet.
Vue des falaises d'Houlgate (1863).
Bordeaux, Musée des Beaux-Arts.

Ci-contre :

Jean-Baptiste Corot (1796-1875).
La côte de Grâce près d'Honfleur
(vers 1845).
Galerie Schmidt.



Ci-contre :

Eugène Boudin (1824-1898).
La côte de Grâce (1890).
Collection particulière.





Ci-contre :
Félix Vallotton (1865-1925).
Promenade à Honfleur (1901).
Honfleur, Musée Eugène Boudin.
Cliché Fondation Vallotton.



Ci-contre :
Charles François Daubigny
(1817-1878).
Les grèves au bord de mer à
Vierville (1859).
Marseille, Musée des Beaux-Arts.
Cliché Jean Bernard.

Ci-contre :

Adolphe Cals (1810-1880).
Le Pêcheur (1874).
Musée d'Orsay. Cliché RMN.



Ci-contre :

Paul Elie Gernez. Le port de
Honfleur (1913).
Caen, Musée des Beaux-Arts.
Cliché Martine Seyve.



A partir de 1859, le docteur Oliffe, le banquier Donon et le duc de Morny lancent Deauville. Sa clientèle aristocratique assure les revenus de certains peintres grâce aux "scènes de plage". Ainsi, après l'intérêt des sites, la facilité des relations ferroviaires avec la capitale et la mode touristique rassembleront sur ce secteur la haute société, les hommes de lettres et les artistes. Cet attrait n'a pas cessé et après la Dernière Guerre, Driès, Herbo ou Hambourg se signalent parmi beaucoup d'autres peintres.

Les éléments qui les ont attirés tout au long de ces deux siècles ont été variés : les ports et leurs bateaux de pêche, les plages et leur décor de dunes, de falaises et de bâtiments, l'opposition entre l'étendue limitée de la mer par les rives escarpées de l'estuaire et la profondeur illimitée du ciel, le ballet des nuages sous ce climat océanique, le spectacle des touristes. Tous ne sont pas des caractères paysagers et, par conséquent, une grande partie des œuvres ne les met pas en valeur. Il n'en reste pas

moins qu'aucune région bas-normande n'a été autant représentée.

Enfin, au long du XIX^e siècle, les tenants des écoles successives, du romantisme aux ultimes recherches de l'impressionnisme, en ont donné des images originales et différentes. Après la recherche des sites sauvages, qu'illustraient les falaises des Vaches Noires, les marines plus ou moins habitées de navires ont été fréquentes. Après la lumière grise de Corot, on s'est inspiré de la lumière des peintres hollandais, de leurs cieux tourmentés. A la pénombre des sous-bois de Barbizon, l'estuaire substituait des clartés épanouies qui servirent de base à une recherche de la représentation de la lumière, allant jusqu'à la dissolution des formes, la séparation des touches et la division des tons. Ces paysages furent ainsi au premier rang dans l'évolution des styles et les discussions qu'elle suscita parmi les milieux artistiques. Quelle meilleure contribution pourrait-on imaginer à leur connaissance dans un public cultivé ?

Le Nord-Cotentin : un second foyer d'œuvres moins connues.

Les littoraux du Cotentin nord-ouest, qui offrent les seuls paysages bas-normands proches des côtes à falaises bretonnes, n'ont pas suscité de tableaux avant 1850. Il faut sans doute en rendre responsables l'isolement et l'accessibilité difficile de cette région. Jean-François Millet, qui était originaire de Gréville-Hague, fut le premier à exprimer son admiration pour ces paysages à l'occasion de deux séjours (1866, 1870) qui ont laissé de belles œuvres conservées dans des musées américains. Son influence et les liaisons ferroviaires jusqu'à Cherbourg ont attiré d'autres artistes bas-normands (Moteley, Rance) sensibles au jeu dramatique des formes de relief, des cieux tourmentés et de la mer furieuse. Mais c'est la période contemporaine qui apporte la moisson d'œuvres la plus abondante, dues à des artistes régionaux (l'aquarelliste Brette, les peintres Campain, Dorrière, Goubert, Hayden et

Robert Surcouf). Les profils des falaises, les jeux colorés des prairies et de la lande, l'aménagement agraire en murets sont souvent figurés dans des styles réalistes qui parfois ne sont pas dépourvus de force ni d'influence tardive des nouvelles écoles.

Le Val de Saire, englobant les deux unités de paysage littorales et la plate-forme légumière, a inspiré de nombreux artistes à partir du milieu du XIX^e siècle. Si quelques-uns furent attirés par les caractères originaux de cette côte (Guillemet, Boudin, Boggs, Moteley, Signac dont la vue du phare de Gatteville évoque déjà la technique des Fauves), la plupart sont des Cotentinois. Grâce à ceux-ci (Buhot, Fouace, Pigeon), d'autres aspects que la côte et les ports de Barfleur et Saint-Vaast sont figurés : l'escarpement et l'église de La Pernelle, le bocage herbager qui régnait à cette époque. Des œuvres plus récentes prolongent la production de ce foyer.

Jean-François Millet n'a pas représenté avec le même style la côte septentrionale de La Hague de 1844 à 1872.

Ci-contre :

Le rocher du Castel /ou Les falaises de la Hague (1844).
Musée Thomas Henry, Cherbourg.
Cliché Lehuby.



Ci-contre :

La côte de Gréville, vue de Maupas (1871-1872).
Albright-Knoser Art Gallery,
Buffalo (Etat-Unis). Droits réservés.



La Hague a inspiré aussi des artistes régionaux : Georges Moteley (1865-1923), Emile Dorrée (1883-1959), Pierre Campain (1893-1967).



Ci-contre :
Emile Dorrée.
Vue d'Omonville La Rogue.
Droits réservés.



Ci-contre :
Georges Moteley.
Paysage de la Hague.
Collection particulière.
Cliché Mairie de Condé-sur-Noireau.



Ci-contre :
Pierre Campain.
Rochers de Gréville (1948).
Collection particulière.
Droits réservés.

La côte du Val de Saire, vue par Antoine Guillemet (1843-1918) et Paul Signac (1864-1935).



Ci-contre :
Antoine Guillemet.
La Hougue vue de St Vaast.
Collection particulière.



Ci-contre :
Paul Signac.
Phare de Gatteville.
Cherbourg, Musée Thomas Henry.

Un élément majeur du paysage du Val de Saire, l'église de la Pernelle au sommet de son escarpement : Guillaume Fouace (1837-1895) et Georges Moteley (1865-1923).

Ci-contre :

Guillaume Fouace.
L'église de La Pernelle.
Collection particulière.
Cliché Martine Seyve.



Ci-contre :

Georges Moteley.
Eglise de la Pernelle.
Droits réservés.



La baie du Mont-Saint-Michel.

La baie du Mont-Saint-Michel a d'abord attiré pour son architecture et sa position insulaire à marée haute. C'est ce mont-île qui apparaît dès le XVII^e siècle dans les gravures de Pecters, et au début du XIX^e siècle, chez Bonington, Cotman, Turner, Paul Huard, Victor Hugo, Isabey... tantôt sous un ciel serein, tantôt sous l'orage. Il est plus rare de le voir à marée basse au-dessus de l'estran (Viot).

A partir de 1840 et pendant la fin du siècle, les falaises de Granville sont beaucoup plus représentées que le Mont, et accessoirement le littoral de Saint-Pair à Carolles où une colonie de peintres s'installera. Malgré le développement touristique de cette portion du littoral, son éloignement de Paris le prive de la fréquentation des artistes de renom à l'exception d'Isabey.

Les côtes de Nacre et du Bessin

Si quelques rares artistes y ont laissé des œuvres au début du XIX^e siècle (Le Nourichel sur Port-en-Bessin, Thorigny et les falaises ébouleuses), c'est surtout pendant la fin de celui-ci que les falaises du Bessin seront illustrées à partir des quelques ports qui en permettent l'accès. On y retrouve les rives types de falaises, les vailleuses et l'animation des ports de pêche à travers les œuvres de Maugendre, Moteley, Auguste Bonheur, Gonzales, Pelouse, Pezant. Mais les représentants du divisionnisme (ou pointillisme) ont contribué à véhiculer une image originale. La famille aisée de Signac avait l'habitude de prendre des vacances à Grandcamp et à Port-en-Bessin. Il y entraîna son ami Seurat qui, de 1885 à 1888,

La période plus récente rétablit l'équilibre entre les deux thèmes du Mont et de Granville, et les îles Chausey inspirent peintres et aquarellistes (Marin-Marie, Brette, Eve, Lefranc).

Dans l'ensemble, la silhouette architecturale du Mont, sa verticalité émergeant de la plane étendue des eaux, et les falaises de Granville monopolisent les thèmes représentés aux dépens des autres caractères de ce paysage : l'immensité des espaces découverts par les marées basses, les harmonies de couleurs du ciel et de l'eau, les herbes, les polders et leurs alignements de peupliers, les aspects du littoral vus du Mont...

exprima dans une série de toiles ses recherches variées sur la triangulation harmonique et la division de ton suivant la loi du contraste simultané.

L'attraction de ce littoral n'a pas cessé au cours de la période récente pour des peintres (Courtois, Pierre Renouf) et des aquarellistes (Bazard, Monmelien).

La Côte de Nacre n'a pas bénéficié de la même fréquentation, même si des artistes s'en sont inspirés à toutes les époques, depuis Bonington (Ouistreham), Maugendre (Asnelles), Courbet (Saint-Aubin) jusqu'à Prinnet (Cabourg). Il est vrai que les œuvres de celui qui y fut le plus prolifique, Victor-Théophile Tesnière (1821-1904) n'ont pas quitté les collections particulières.

La Côte du Bessin à travers deux factures picturales : le réalisme d'Auguste Bonheur (1824-1884) et le divisionnisme de Georges Seurat (1859-1891).

Ci-contre :

Auguste Bonheur.
Arromanches.
Caen, Musée des Beaux-Arts.
Cliché Martine Seyve.



Ci-contre :

Georges Seurat
Port-en-Bessin, les grues et la percée
(1888).
National Gallery of Art,
Washington DC. Droits réservés.



Les gorges de la Sarthe et leur village d'artistes.

Si le pittoresque des lieux avait déjà attiré l'attention, dès la fin du XVIII^e siècle, d'un graveur comme Pierre-François Godard II, c'est Jean-Baptiste Corot qui en fait les premières représentations au cours de ses séjours à Alençon en 1845 et 1853. Il est suivi par Achille-François Oudinot et Jean-Auguste Richard. Après son retour à Alençon en 1855, l'éditeur Auguste Poulet-Malessis, qui eut des liens étroits avec les milieux littéraires et artistiques, s'attache à Saint-Céneri et contribue à en faire un village d'artistes. La grande période s'étale de 1875 à 1925 avec Paul Sain, Mary Renard, René Veillon, Georges Pioger, Henri-Joseph Harpignies, dont quelques œuvres tapissent encore les murs de l'Auberge des peintres de Saint-Céneri. L'automobile Club de France contribue à la connaissance de ces Alpes mancelles par des expositions de peintures et de photographies vers 1907. L'engouement des artistes se prolonge au-delà de cette période : Jean Claire y réside de 1927 à 1970, Othon Friesz y passe en 1946, Bernard Buffet en 1975. Et les

contemporains (Claude Casati, Christian Malézieux, Koura, Philippe Gautier...) en donnent toujours des interprétations variées.



Ci-contre, en haut et en bas :
Les gorges de la Sarthe : la chapelle
de Saint-Céneri dans des œuvres
très différentes.

René Veillon.
La chapelle de Saint-Céneri (1887).
Collection particulière.

Bernard Buffet
La chapelle de Saint-Céneri (1976).
Alençon, Musée des Beaux-Arts et
de la Dentelle.

Ci-contre :

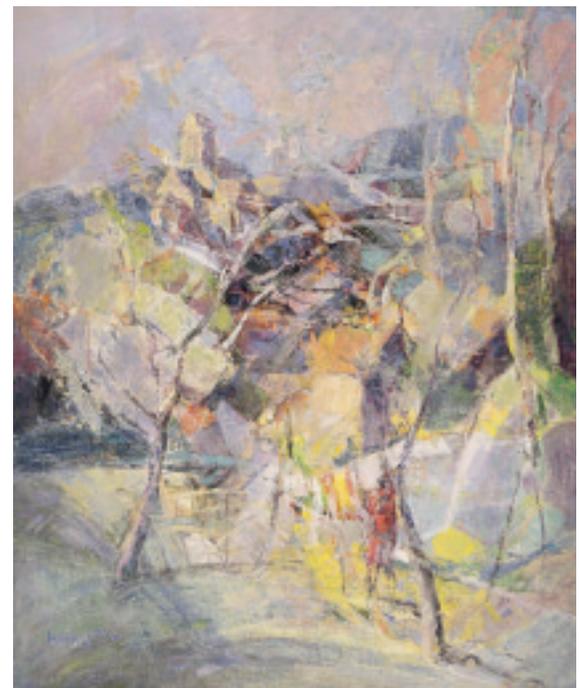
Paul Saïn (1853-1908).
Les bûcherons.
Toile peinte au cours d'un séjour
à Saint-Céneri-le-Gérei.
Collection particulière.



Ci-contre :

Paul Saïn (1853-1908).
Enfants sur un pont
(dans les Alpes mancelles).
Collection particulière.

Philippe Gauthier,
peintre fresnois contemporain.
Saint-Céneri-le-Gérei.
Collection particulière.



Les paysages négligés.

Les autres unités de paysage, en particulier celles de l'intérieur, ont été très peu ou pas du tout représentées. Et parfois, seul un peintre les a célébrées parce qu'il s'y était fixé ou bien au hasard d'une visite à des amis. Ainsi Edgar Degas montre-t-il la campagne d'Argentan derrière l'hippodrome qu'il fréquentait lors de ses séjours chez son ami Paul Valpinçon au Ménil-Hubert. Corot a laissé des témoignages de ses passages à Vimoutiers et Dufy d'un séjour aux environs de Falaise. Les tableaux de la forêt d'Ecouves sont dus à Georges Lacombe qui s'installe en 1897 à l'Ermitage et y résidera 19 ans.

Mais l'arrière-pays de la Côte fleurie, surtout les vallées augeronnes, a profité de la présence de nombreux peintres. Pour Troyon, le besoin de solitude l'a poussé hors du littoral fréquenté vers la vallée de la Touques dans laquelle Boudin s'est souvent arrêté au cours de ses fréquents déplacements entre Honfleur et Deauville.

Les goûts romantiques pour les paysages sauvages et les voyages d'artistes anglais ont fait représenter précocement, dès la Restauration, certains aspects du grand

escarpement méridional à travers les aquarelles de John Cotman à Domfront. Et plus tard, Courbet figurera les cascades de Mortain. On notera cependant que d'autres reliefs plus impressionnants, tels ceux de la Suisse Normande, n'ont pas exercé si tôt leur séduction.

La Suisse Normande, sans doute à cause de sa situation à l'écart des routes principales, n'a pas suscité de vocations picturales avant la troisième République et son nom touristique n'apparaît qu'à la fin du siècle. Les peintres célèbres ne s'y sont jamais arrêtés et seuls des artistes régionaux en ont donné des représentations alors que la voie ferrée Caen-Flers était ouverte depuis 1860. Les environs de Clécy ont surtout été retenus. Moteley, entre 1900 et 1914, puis Rame et Hardy y ont longuement ou souvent résidé. Les œuvres en montrent non seulement les traits originaux, (eaux du fleuve, ponts et moulins, escarpements rocheux et hauts versants boisés), mais aussi leurs facettes changeantes selon les saisons. Plus près de nous, Lefavrais a évoqué les environs de Putanges avec des touches épaisses.

Ci-dessous :

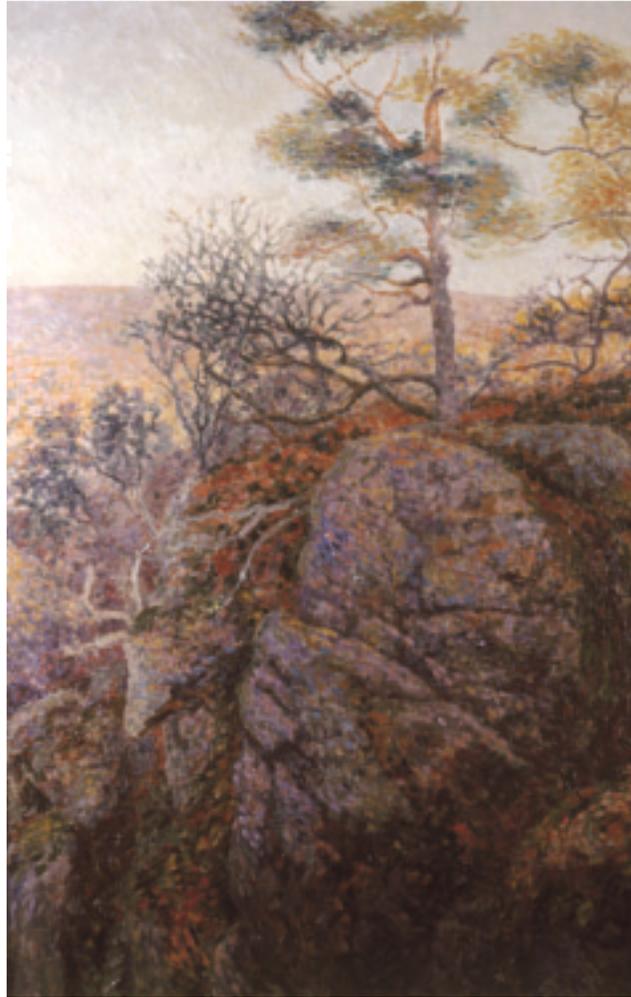
Edgar Degas (1837-1897).
Aux courses en province (1869).
Derrière la scène du champ de courses, Edgar Degas représente la campagne d'Argentan.
Boston, Museum of Arts. Droits réservés.



La forêt d'Écouves.

Ci-contre :

Georges Lacombe (1868-1916).
Arbre mort au Vignage
(dans la forêt d'Écouves).
Alençon, Musée des Beaux-Arts et
de la Dentelle.



Ci-contre :

Georges Lacombe (1868-1916).
Peuplier jaune (près de la forêt
d'Écouves).
Droits réservés.



Les vallées augeronnes.*Ci-contre :*

Eugène Boudin a souvent traversé les marais de la Touques.
Pâturages, environ de Touques ou bœufs au marais, 1885.
Alençon, Musée des Beaux-Arts et de la Dentelle.

*Ci-contre :*

Eugène Boudin (1824-1898).
La Touques pendant les grandes marées, 1891.
Collection particulière.

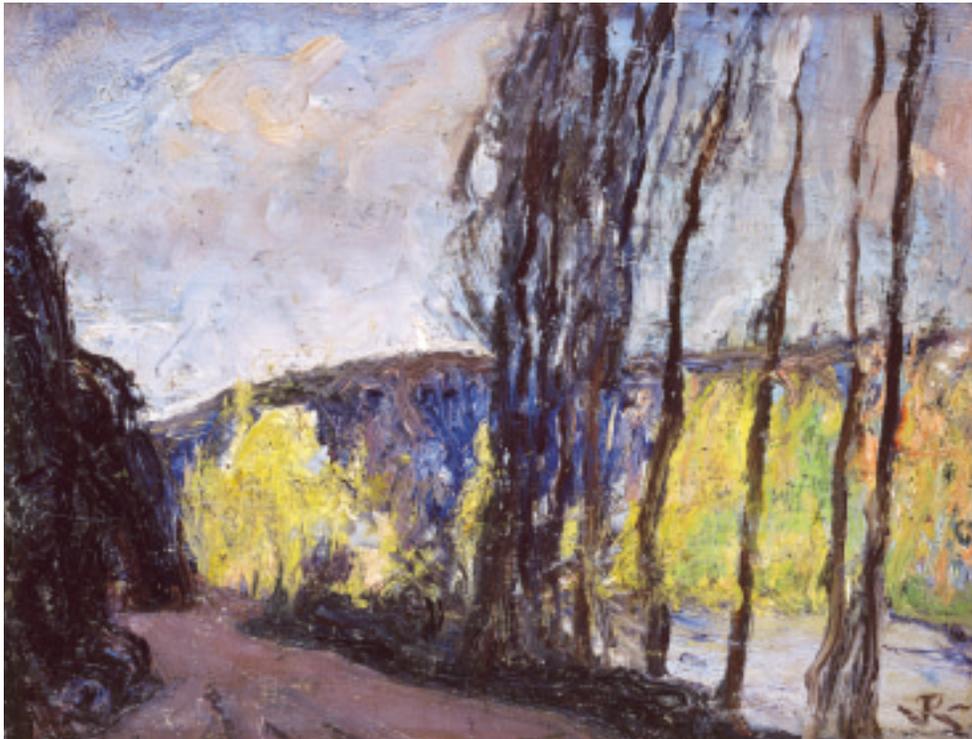
La Suisse Normande.

Ci-contre :
André Hardy (1887-1986).
Moisson au pied du Pain de
Sucre.
Musée Hardy.
Cliché Yves Le Clerc.



Ci-contre :
André Hardy.
Peupliers au bord de la rivière.
Musée Hardy.
Cliché Yves Le Clerc.





Ci-contre :
Jules-Louis Rame (1855-1927).
Rue de l'Avenir à Clécy.
Caen, Musée des Beaux-Arts.
Cliché Martine Seyve

Ci-dessous :
Maurice Tastemain (1878-1944).
Vallée de l'Orne à Clécy.
Collection particulière.
Cliché Archives départementales
du Calvados.

De ce panorama géographique, fait autant de régions bien illustrées que de secteurs négligés, se dégage l'impression d'une contribution très inégale. Inégale par le renom et l'audience des œuvres, comme par les paysages élus, elle l'est aussi par l'incomplète mise en valeur des traits originaux. Les peintres ont renforcé le tropisme littoral et balnéaire que facilitent depuis un siècle et demi la proximité de la capitale et les moyens de communication. Par contre, les bocages et leurs nuances n'ont pratiquement pas été évoqués. Mais les artistes ne sont pas responsables du modèle paysager, rarissime sur leurs tableaux, de la chaumière en pan de bois dans un verger de pommiers enclos de haies. Ils ont contribué, trop partiellement sans doute quoique réellement, à la découverte de la variété des paysages bas-normands.



IV—Les protections apportent une reconnaissance officielle de certains paysages.

On retiendra, parmi les nombreuses mesures de protection, celles qui couvrent une étendue suffisante pour englober un paysage ou un échantillon de paysage et qui contraignent à le conserver en état.

La loi du 2 mai 1930 prévoit le classement de sites qui, comme les sites historiques, les sites légendaires, les parcs, les alignements d'arbres ne relèvent pas réellement d'unités de paysage. Néanmoins, parmi les 156 sites classés en Basse-Normandie, 90 % de leur superficie (plus de 21 000 hectares) sont des fragments de paysage de quelques centaines d'hectares. La loi a pour but de les conserver sans en maîtriser la gestion agricole. A l'exception de quatre d'entre eux, (Le Haras du Pin, la forêt de Réno-Valdieu, l'étang de Brésolettes, les Alpes mancelles), ils concernent tous des sections de littoral. On y trouve le Mont-Saint-Michel et sa baie, les îles Chausey, des havres, des falaises, des massifs dunaires. Certains sites ponctuels, considérés comme des sites pittoresques, telle la Brèche au Diable, drainent une fréquentation qui découvre en même temps le paysage qui l'entoure.

Provoquées par les conséquences d'une fréquentation excessive ou malencontreuse,

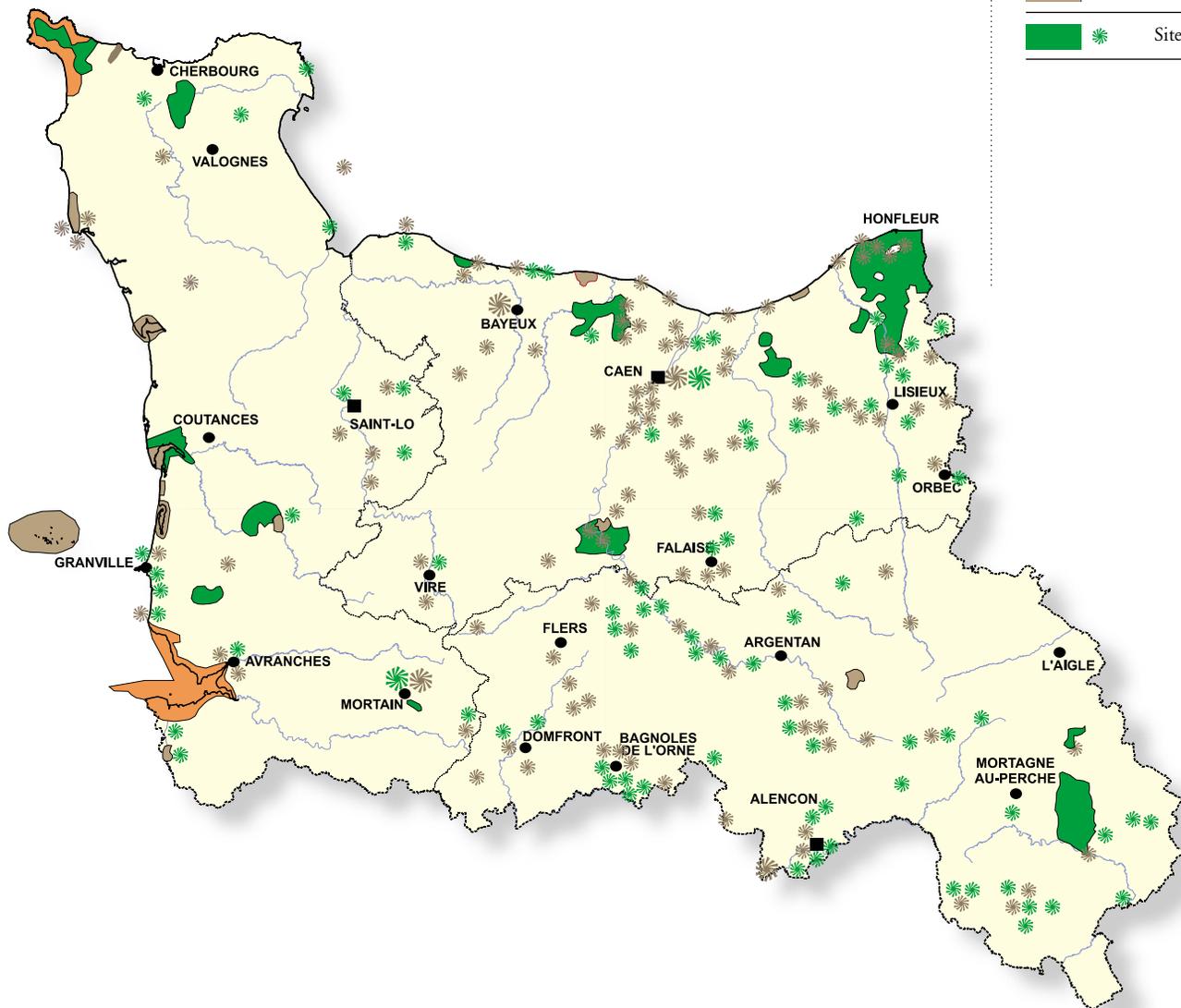
ces mesures de protection valorisent des sites représentatifs de paysages. Elles soulignent leur valeur exceptionnelle en termes de formations naturelles ou de patrimoine. Elles s'appliquent donc aux ensembles les plus recherchés et négligent les paysages délaissés.

Depuis 1975, le Conservatoire de l'Espace Littoral et des Rivages Lacustres a acquis, par achats ou dons, 37 sites couvrant 3 521 hectares d'espaces maritimes qu'il a mission de transmettre intacts aux générations futures. Ils sont assez bien répartis dans toutes les unités de paysage de la côte bas-normande.

On peut ajouter des zones de préemption de Conseils généraux : les environs de l'abbaye d'Hambye, la Roche d'Oëtre.

Enfin l'Office National Forestier représente l'assurance du maintien de l'état forestier, de ses propriétés quoique ses politiques de choix des essences et de gestion puissent varier, comme elles l'ont fait dans le passé, avec des conséquences paysagères certaines. L'O.N.F. est autant un acteur qu'un protecteur.

Ci-dessous :
Carte des sites protégés.



V-Un observatoire photographique, outil complémentaire de l'inventaire

Les paysages ont toujours évolué au fil du temps, traduisant les mutations économiques et sociales. Par contre, la plus ou moins grande vitesse de ces évolutions et leur caractère plus ou moins radical est diversement apprécié des différentes composantes de la société. Pour répondre aux interrogations sur ce qui, aujourd'hui, est ressenti comme une perte d'identité paysagère, de nombreuses initiatives ont été prises pour instaurer des outils d'observation des paysages. Ils ont été conçus selon diverses méthodes et à des échelles différentes mais réunissent des clichés photographiques permettant de caractériser les évolutions au cours de périodes allant parfois jusqu'à un siècle.

Aucun outil de ce type n'existant en Basse-Normandie, la Direction Régionale de l'Environnement a mis en place, durant l'été 2000, les bases d'un observatoire

photographique des paysages bas-normands en accompagnement du présent inventaire. L'objectif est de disposer de prises de vues parfaitement localisées qui permettront à terme d'observer les évolutions des paysages en fonction des éléments de caractérisation initiale de l'inventaire. Ainsi, 400 points géoréférencés ont été définis sur l'ensemble des unités de paysage. Les abords de chaque point ont été photographiés par avion en prise de vue oblique. Une base de données regroupe les coordonnées du point de la prise de vue mesurée au GPS, la date, l'heure, l'altitude de vol, et la focale utilisée. L'ensemble de ces informations permettra, à terme, de reprendre des clichés dans des conditions similaires pour effectuer une analyse objective des paysages concernés. Les caractères originaux des unités de paysage mis en évidence dans cet ouvrage apporteront les informations indispensables à ce type de démarche.

Ci-dessous :

Hambye, Sourdeval-les-Bois.
Méandre de la Sienne.
Unité de paysage : 7.3.3

Point de prise de vue

48° 9'17" de latitude
-1° 26'3" de longitude
Altitude de vol 1 200 pieds
Direction : nord
Date : 15/08/2000 - 13h15 GMT

Centre approximatif de la photo

48° 9'24" de latitude
-1° 26'7" de longitude



VI-Conclusion.

Pour une découverte plus complète des paysages bas-normands.

De nombreux facteurs ont contribué à la variété des paysages bas-normands : un long littoral plein de nuances, des régions continentales aux formes de relief modestes mais de types différents, des aménagements ruraux et des évolutions agricoles divergentes. Cette variété a été tardivement révélée par les guides touris-

tiques, trop peu exprimée dans les œuvres artistiques, parfois masquée sous certains clichés publicitaires réducteurs. Comment s'étonner d'une très sélective fréquentation ? Elle appelle une meilleure et plus exhaustive information sur les richesses paysagères de la Basse-Normandie qui continuent à évoluer...



Vers de nouveaux paysages en construction.



Ci-contre :
Replantation d'un grand maillage
de haies à Saint-Gabriel-Brécy.